

Le président de l'Assemblée nationale a échangé avec l'ambassadeur de Chine, M. Yuxi Liu

Lire page ... 4

Togo → Presse

GRAND QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 9833

Mercredi 20 Juillet 2016

200 francs

EN MARGE DES TRAVAUX DU SOMMET DE L'UA

LE CHEF DE L'ETAT S'EST ENTRETENU AVEC LE PRESIDENT CONGOLAIS DENIS SASSOU N'GUESSO

Le 27^e sommet de l'Union Africaine a pris fin lundi à Kigali au Rwanda. La rencontre à laquelle le président Faure Essozimna Gnassingbé a pris activement part, a permis aux dirigeants africains de débattre des sujets relatifs au développement du continent. Si les sujets sur les réformes et la stratégie de financement de l'organisation ainsi que sur le passeport africain ont été adoptés sans grand débat, l'élection d'un nouveau président de la Commission de l'UA, les mesures à prendre face à certaines crises de même que la démission des pays africains de la CPI n'ont pas fait l'unanimité. Pour trouver des solutions durables face à l'insécurité, les dirigeants africains ont décidé d'apporter leur soutien au président Faure Gnassingbé pour l'organisation du sommet de Lomé sur la sécurité et la sûreté maritimes en octobre prochain. Il faut signaler qu'en marge des travaux du sommet, le chef de l'Etat a eu un entretien avec le président congolais Denis Sassou N'Guesso puis avec le président rwandais Paul Kagamé.

Des sujets d'intérêt commun seraient au centre des discussions.



Le président Faure Gnassingbé et son homologue Denis Sassou N'Guesso du Congo. (Photo LV)

AU FORUM POLITIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE A NEW YORK

Le Premier ministre Komi Selom Klassou présente ce mercredi la revue du Togo

Lire page ... 3

INSTITUTIONNALISATION DE L'OPERATION
«*TOGO PROPRE*»

Validation d'une stratégie de mobilisation sociale

Lire page ... 4

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un document de référence en gestation

Lire page ... 4

HOROSCOPE DU JOUR

NAISSANCE : Si votre bébé naît entre le 18 juillet et le 23 juillet. Un enfant un peu sauvage. Votre petit Cancer sera plus timide ou plus méfiant vis-à-vis des gens qu'il ne connaît pas. Il lui faudra un peu de temps avant de se laisser approcher.

BELIER 21 mars - 20 avril  Profession : On a toujours une autre option dans la vie. C'est tout à votre honneur. Affection : Certains vont officialiser une liaison. Santé : Ayez une activité sportive.	GEMEAUX 22 mai - 21 juin  Profession : Le ciel vous propose une période transitoire, pour un virage en douceur. Affection : Vos enfants vous mettront en joie. Santé : Faites du yoga.	LION 23 juillet - 22 août  Profession : Ne perdez jamais vos intérêts de vue. Vous n'est pas là pour faire des cadeaux. Affection : Ce n'est pas le bon jour pour voir du monde. Santé : Soyez attentif à votre santé.	BALANCE 23 septembre - 22 octobre  Profession : Face à une vague tenace de pessimisme, vous aurez besoin de mots réconfortants. Affection : Harmonie pour les jeunes couples. Santé : Programmez une visite de contrôle chez votre médecin.	SAGITTAIRE 23 novembre - 21 décembre  Profession : Vous ne pourrez compter que sur vous-même. Mais au moins vous ne serez pas déçu(e). Affection : Une histoire d'amour vous rendra un peu niais. Savourez cet état si particulier. Santé : Reposez-vous.	VERSEAU 21 janvier - 19 février  Profession : Optimiste, vous verrez les choses de bon côté. Moyennant quoi, ce qui vous préoccupe aura moins de prise sur vous. Affection : Vous vivrez un amour plus intime que jamais. Santé : Prenez soins de vous.
TAUREAU 21 avril - 21 mai  Profession : La chance vous aidera à concrétiser vos projets qui vous tiennent à cœur. Affection : Une romance prend un peu plus de place dans votre cœur. Santé : Grosse fatigue ? Santé fragile ? On se soigne.	CANCER 22 juin - 22 juillet  Profession : Partagez vos expériences avec les plus jeunes. C'est à ça qu'elles servent. Affection : Vous serez conciliant, mais avec des limites. Santé : Problèmes de vue.	VIERGE 23 août - 22 septembre  Profession : Programmez votre journée de travail avec toute la précision possible. Affection : Les affaires d'amour seront à l'honneur. Santé : Energie positive pour les Vierges.	SCORPION 23 octobre - 22 novembre  Profession : Si vous voulez faire une réclamation au travail, préparez bien vos propos. Affection : Prenez un moment pour ne penser qu'à vous-même. Santé : Difficultés d'avaler.	CAPRICORNE 22 décembre - 20 janvier  Profession : Face aux profondes transformations qui sont en marche, votre équilibre peut être fragile. Patience. Des projets motivants se préparent. Affection : Les cœurs libres peuvent tomber amoureux, mais en restant prudents. Santé : Ne gaspillez pas vos forces.	POISSONS 20 février - 20 mars  Profession : Soyez optimiste, la réussite est proche. Affection : Quelqu'un vous portera dans son cœur et cela vous donnera une joie inestimable. Santé : Sport en plein sera nécessaire.

Jeux des lettres

Par K. DAMTARE

PROBLEME N° 6062

1 2 3 4 5 6 7

A	L	E	F	L	I	A	M	89
B	E	E	D	A	H	G	C	R
C	M	E	M	L	M	B	S	I

Score à atteindre: 27

Trouvez pour chacune des trois lignes horizontales (A,B,C) le mot le plus long possible. Marquez autant de points que de lettres composant chacun des mots trouvés et comparez votre score avec celui que vous propose Togo-Presse.

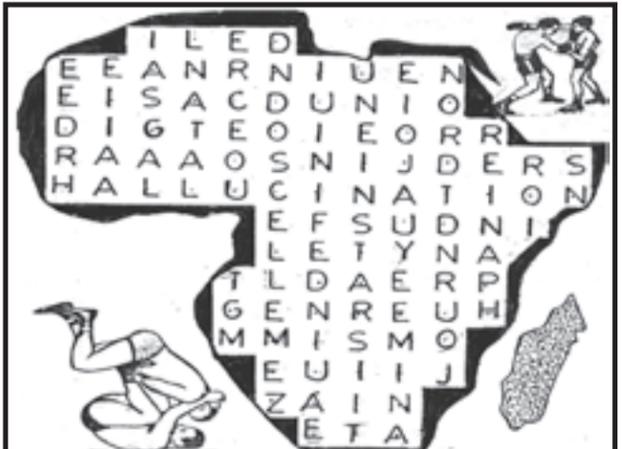
En vue de faciliter les recherches, quelques lettres sont déjà inscrites à leur place dans la grille.

SOLUTION N° 6061

A - FACTICE
B - GARNITURE
C - MANICHEISME

LES MOTS CAMOUFLES

4966 Par D. KANKPE



ENIGME « Equilibre »

ANIMEE - ESTOC - GENRE - HAGARD - HALLUCINATION - IDEAL - INDEFINI - INDUS - INCONNU - INSTAR - JEUNE - JOIE - JOUR - LAID - LAIE - NORD - PANIER - SCELLE - SNIJDERS - SONNERIE - USINE - ZUSERAIN - ZAIN.

SOLUTION N° 4965 : ERAILLEMENT.

PROBLEME N° 3095

Essais	Amèremment	Sans voix
Sous la tête	Métal	Pose
		En taule
		Sombre
		Note
	Sélection Cachés	
		Vin
		Préposition
		Plante
Visage	Siège à New-York	Pas moral
		Grugé
		Approche
		Possédé
		Gènes
		Manche
		Possédée

SOLUTION N° 3094

E	D	C	O
N	A	I	T
V	I	T	O
E	L	A	N
L	E	N	A
O	C	I	L
P	R	E	T
P	U	R	S
E	S	A	T
R	E	S	T

LES MOTS CROISES

N.B. : Le nombre d'étoiles (allant d'une à trois) indique le degré de difficulté.

Par Pascal AKAKPO-MESSAN

PROBLEME N° 409

HORIZONTALEMENT

- Très difficiles à destabiliser. Aride.
- Vient après le nom de famille. Début de vagabondage.
- La fin d'un Harlequin. Ainsi est le chemin du train.
- Qui ne manque pas de piquant.
- Célèbre ville brésilienne. Le plus grand poète italien.
- Ficelée. Ancien homme d'Etat anglais.
- Par opposition à la pluralité. Parcours des yeux.
- Résidence d'un certain diplomate.
- Chahute. Hitler par exemple.
- Voyelles du rein. La libération du vigile.
- Une roue. Anciennes monnaies espagnoles.

VERTICALEMENT

- Centre de relaxation. Il secourut Wellington à Waterloo.
- Bien plus précieux que le fer. Inespérée.
- Nom de Jet. Piece du jeu d'échecs.
- Ils s'en font.
- Ce fleuve baigne Porto. Posséda.
- Diffusa. Instrument à cordes.
- Un abri. Mal assaisonner.

SOLUTIONS DU JEU N° 408

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	P	I	E	G	E	L	A	V	I	S
2	I	N	T	E	M	P	E	R	A	N
3	E	S	L	E	R	N	E	T	E	
4	C	A	P	T	E	S	T	E	R	
5	E	T	A	U	T	C	U	R	E	
6	I	R	R	E	L	L	E	S		
7	R	A	T	E	X	E	N	T	A	
8	O	B	I	E	T	A	T	I	R	
9	I	L	B	R	A	V	O	C	A	
10	D	E	S	O	R	I	E	N	T	E
11	E	S	U	L	E	S	T	A	S	E

NUMEROS UTILES

CHU Sylvanus OLYMPIO 22-21-25-01
CHU Campus 22-25-77-68
22-25-47-39/22-25-78-08
Commissariat central 22-21-28-71
Sûreté Nationale 22-22-21-21
Pompiers 118 ou 22-21-67-06

Gendarmerie

- (Secours et Assistance)
- 172 ou 22-22-21-39
- Police Secours 117

SOURIONS, RIONS-EN TELE... FEERIQUE

Un enfant se trouve au pays magique, au pied d'une montagne magique.
Comment fait-il pour monter en haut ?
Réponse : il utilise le téléférique.

PHARMACIES DE Du 18 au 24 juillet 2016

- Phcie du 3^e ARRONDISSEMENT** Sur le Bd. du 13 Janv. près de l'immeuble FIATA Tél. : 22 21 52 27
- Phcie CENTRE** 46, Rue de la Gare (face S3G) Tél. : 22 21 83 30
- Phcie BON SAMARITAIN** A Bè Pa de Souza/Hôpital de Bè Tél. : 22 21 45 30
- Phcie BIOVA** Sur le Bd Félix HOUPHOUËT-BOIGNY Tél. : 22 34 50 93
- Phcie KODJOVIAKOPE** Avenue Duisbourg Tél. : 22 21 89 90
- Phcie PATIENCE** A Tokoin Gbadago Tél. : 22 21 60 94
- Phcie de GBOSSIME** Face au marché Gbossimé Tél. : 22 22 50 50
- Phcie JUSTINE** 291, Bd des Armées-Tokoin Habitat Tél. : 22 21 00 01
- Phcie ISIS** Sur l'avenue Jean Paul II près des rails Nukafu-Gakpoto Tél. : 23 36 95 65
- Phcie LA PAIX** Résidence du Bénin Tél. : 22 26 40 91
- Phcie FRATERNITE** A Hédzranawoé près de la clinique Saint Joseph Tél. : 22 26 81 55
- Phcie APOTHEKA** Face siège Fédération Togolaise de Football, route de Kégué Tél. : 22 61 57 57
- Phcie RAOUDHA** Située au 4495, Bd de Zio à Hédzranawé, derrière Togo 2000 Tél. : 22 61 39 39
- Phcie MAWULE** Bè-Kpota (Anc. pharmacie du rond point Gakpoto) Tél. : 22 27 11 21
- Phcie MAËLYS** 1688, Bd Malifakassa, Bè-Kpota en face de NETADI Tél. : 22 27 60 19
- Phcie BETHEL** Sur la route d'Adidogomé Tél. : 22 25 23 70
- Phcie BESDA** A Adidogomé-Aménopé, route de Kpalimé Tél. : 22 51 05 29
- Phcie MAGNIFICAT** Aflao Sagbado Yokoè, Rue de la Pampa à 100 m du Palais Royal de Yokoè Tél. : 91 43 74 22
- Phcie du POINT E** 506, rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gomé), à Djidjolé dans le von de la pharmacie Djidjolé Tél. : 22 51 91 71
- Phcie SOLIDARITE** Sur la rue Avédji-Vakpossito, près de la station TOTAL Totsi Tél. : 22 50 37 07
- Phcie EL SHADAI** Face Ecole de Théologie (ESTAO) Tél. : 22 51 44 25
- Phcie MATHILDA** Sur la route Patasse-Lomégan, près de ODEF Tél. : 22 51 15 34
- Phcie DE LA VICTOIRE** Avédji Wéssomé, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) Tél. : 22 45 74 92
- Phcie ORCHIDEE** Sur la rue de l'hôtel « LLéo 2000 », quartier Adidoadin Tél. : 22 47 42 87
- Phcie ADONAI** Face Fil ô Parc (ex - hôtel la Plantation) à Agoè-Nyivé Tél. : 22 50 04 05
- Phcie CHARITE** A côté du CEG d'Agoè-Nyivé Tél. : 22 25 12 60
- Phcie SHALOM** A Agoè-Cacavélli, non loin de BKS sur la route Agoè-Adidogomé Tél. : 22 51 87 60
- Phcie EMMAÛS** Sur la route de Mission-Tové, à côté du Bar Solidarité Tél. : 22 40 25 04
- Phcie de l'EDEN** Route d'Aného, face cité Baguida Tél. : 22 27 53 55
- Phcie AVEPOZO** A côté de la place publique d'Avépozo Tél. : 22 27 04 86

AU FORUM POLITIQUE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE A NEW YORK

Le Premier ministre Komi Selom Klassou présente ce mercredi la revue du Togo

Les travaux du forum politique de haut niveau sur les modalités de mise en œuvre du programme de développement durable entamés, lundi, continuent au siège de l'ONU à New York sous le thème « *veiller à ne laisser personne pour compte : atteindre le plus vulnérable* ».

Au programme, des panels sur plusieurs thèmes à savoir, « *les défis des Etats en situations particulières* », « *mobiliser les parlements pour les ODD* », « *maladies non transmissibles dans le contexte du programme de développement durable à l'horizon 2030* », « *l'Afrique*

et le programme de développement durable à l'horizon 2030 : mobiliser les moyens de mise en œuvre », « *la réalisation de la couverture médicale universelle à l'horizon 2030 : travailler ensemble pour ne laisser personne pour compte* », etc.

Ces panels auxquels

prend part activement le Premier ministre Komi Selom Klassou, sont suivis, hier et aujourd'hui, des présentations des rapports des Etats volontaires sur l'intégration des ODD dans leurs programmes et stratégies nationaux de développement.

Ceci, avec pour fina-

lité d'encourager les Etats membres à trouver un consensus sur la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) en vue de l'éradication de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions.

Ce matin, à la tribune

des Nations Unies, le Premier ministre Komi Selom Klassou exposera la revue du Togo pour la mise en œuvre des ODD.

A noter que l'agenda 2030 comprend 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et 169 cibles porteurs de transformation qui

guideront l'action à mener au cours des quinze années à venir dans des domaines qui sont d'une importance cruciale pour l'humanité et la planète.

**Blandine
TAGBA-ABAKI**

Ces ODD sont

- 1 - Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- 2 - Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable
- 3 - Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- 4 - Assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
- 5 - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
- 6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable
- 8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- 9 - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 10 - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
- 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
- 12 - Etablir des modes de consommation et de production durables
- 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
- 14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
- 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres
- 16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable
- 17 - Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

B.T.A.

Audiences du chef du gouvernement

En marge des travaux du forum sur la mise en œuvre du programme de développement durable, le chef du gouvernement a échangé lundi dans la soirée avec le vice-ministre parlementaire aux affaires étrangères du Japon, M. Mazakazu Hamachi et hier avec le coordonnateur du bureau régional pour l'Afrique du PNUD, M. Abdoulaye Mar Dieye. Les deux entrevues ont porté sur les relations que le Togo entretient avec le Japon d'une part et avec l'institution onusienne de l'autre.

M. Abdoulaye Mar Dieye a dit avoir fait le point de la coopération entre le PNUD et le Togo et « *nous sommes d'avis que pour les deux c'est une coopération exemplaire que nous allons renforcer et répliquer comme modèle* », a-t-il signifié. En ce qui concerne la présentation du rapport du Togo aujourd'hui au forum, il a jugé son document excellent.

« *C'est l'une des meilleures présentations que j'ai vues* », a-t-il reconnu. Il a saisi l'occasion pour féliciter le Premier ministre et à travers lui l'ensemble du gouvernement.

« *Nous avons aussi fait le pas sur le Programme d'urgence de développement communautaire qui est bien enclenché, un programme qui, à notre avis, va avoir un impact réel au niveau des populations et des zones périphériques urbaines. C'est un modèle de déve-*



Ici, le PM est en compagnie de M. Abdoulaye Mar Dieye.



Le Premier ministre avec M. Mazakazu Hamachi du Japon (à droite).

veloppement qui se déroule au niveau de deux pays, le Sénégal et le Togo avec de réels succès que nous sommes en train d'observer et nous pensons que c'est une nouvelle forme de développement qu'il va falloir répliquer au niveau de tous les pays », a-t-il ajouté.

La veille, le vice-ministre parlementaire chargé des affaires étrangères avait

lui aussi, félicité le Togo pour son choix à la présentation de la revue annuelle de l'agenda 2030. M. Mazakazu Hamachi a exprimé au Premier ministre la détermination du Japon à accompagner le Togo dans son ambition de devenir une plate forme dans la sous-région en matière de transport maritime. Le vice-ministre parlementaire japonais a

enfin transmis au chef du gouvernement une invitation à l'intention du président de la République en vue de participer à la 6^e TICAD qui aura lieu, les 27 et 28 août au Kenya, un sommet de la coopération entre le Japon et le continent qui se tient, pour la première fois, en Afrique.

B. T. A.

DIPLOMATIE

Le président de l'Assemblée nationale a échangé avec l'ambassadeur de Chine, M. Yuxi Liu

Le président de l'Assemblée nationale, M. Dama Dramani a reçu, hier, en audience, au Palais des Congrès de Lomé, l'ambassadeur de la République Populaire de Chine au Togo, M. Yuxi Liu. Les échanges ont porté sur les relations de coopération qui existent entre les deux pays.

A sa sortie d'audience, le diplomate chinois a expliqué que la rencontre a été l'occasion de faire un tour d'horizon

de la coopération et des relations amicales entre les deux pays et surtout leurs Assemblées.

Les relations de coopération se sont consolidées entre le Togo et la Chine, suite à la visite du président de la République du Togo en Chine, a-t-il relevé. « Nos deux parties sont déterminées à approfondir et affermir les relations de coopération dans tous les domaines », a-t-il souligné.



MM. Dramani et Liu lors des échanges. (Photo TAMASSI)

M. Liu a aussi confié avoir discuté avec le président de l'Assemblée nationale, du projet de construction du nouveau palais de l'Assemblée nationale. Le travail, a-t-il dit, avance très bien et grâce aux efforts conjoints des deux parties, il y aura une belle cérémonie de pose de la première pierre de l'Assemblée.

Mélissa BATABA

INSTITUTIONNALISATION DE L'OPERATION « TOGO PROPRE »

Validation d'une stratégie de mobilisation sociale

Le ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique a organisé, hier, à la salle Eyadéma de la Sazof, à Lomé, un atelier de validation de la stratégie visant à susciter une adhésion totale de la population à l'opération « Togo Propre », initiée depuis 2013, par le gouvernement. La rencontre a permis aux responsables d'ONGs, d'associations, des Comités de Développement et des Quartiers (CDQ) et de Villages, et autres acteurs d'analyser et d'amender le document, en vue d'en faire un instrument capable de lutter efficacement contre l'insalubrité au Togo. La cérémonie a été présidée par le ministre de tutelle, M. Guy Madjé Lorenzo.



Officiels et participants en photo de famille. (Photo Mlle HOMAWOOD)

L'avènement du processus démocratique s'est accompagné d'actes et de comportements inciviques qui ont largement contribué à l'insalubrité de toutes les villes du pays.

Ainsi, le gouvernement, pour apporter une réponse concrète et efficace à cette situation, a initié, depuis deux ans déjà, une opération de salubrité publique. Dénommée, « Togo Propre », cette initiative a pour but de susciter, chez les Togolais, l'engouement de la propreté.

C'est dans ce cadre que le ministère de la Communication, de la Culture, des Sports

et de la Formation civique a élaboré une stratégie pour la réussite des opérations. Ce document a fait, hier, à Lomé, l'objet d'une analyse, au cours d'un atelier.

La validation dudit document permettra, désormais, à la population togolaise, de disposer d'un instrument capable de booster l'opération « Togo Propre » et de relever les défis environnementaux et d'hygiène.

En ouvrant les travaux, le ministre Guy Madjé Lorenzo, a dit que les chantiers de civisme et citoyenneté sont vastes, rappelant, à cet effet, que la salubrité publique

constitue un enjeu de santé publique. C'est pourquoi, il a exhorté la population à éviter des comportements inciviques tels que : la prolifération des dépotoirs sauvages, la défécation à l'air libre, le curage manuel des fosses septiques, les rejets des eaux usées domestiques sur les voies publiques, etc., des comportements qui sont sources de maladies pour tous.

Le ministre Madjé Lorenzo a souhaité également que de cet atelier, sorte une stratégie efficace capable d'apporter des solutions idoines au problème de salubrité publique. « Malgré les faiblesses des

moyens que nous rencontrons de manière individuelle au niveau des agences, des ONGs et même de l'Etat, si nous mettons ces forces et idées en commun, nous y arriverons. Si nous réussissons rapidement à montrer que les opérations de salubrité publique « Togo Propre » peuvent apporter des résultats individuels,

ce type de comportement commencera à s'estomper pour un avenir meilleur », a-t-il estimé.

Le directeur de la Formation civique, M. Djato Kanda, a pour sa part, souligné que depuis quelques années, l'Etat intensifie ses activités dans la construction des routes et autres infrastructures, ainsi que la

lutte contre les maladies. Il a exhorté tout citoyen à adopter des comportements plus responsables, afin que le pays retrouve son lustre d'antan.

M. Djato a, par ailleurs, invité les différents acteurs à une collaboration pour relever les défis environnementaux.

Clémentine PANASSA

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Un document de référence en gestation

Le processus de formulation du document Plan National d'Adaptation au Changement Climatique du Togo (PNACC) a été officiellement lancé, hier, au cours d'un atelier de deux jours à l'hôtel Sarakawa, à Lomé. Organisé par le ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, en collaboration avec la coopération allemande (la GIZ-Togo), l'atelier s'inscrit dans le cadre du projet « appui à la planification nationale d'adaptation au changement climatique au Togo orientée vers les résultats ». Membres du comité de rédaction, experts nationaux et internationaux ont, jusqu'à fin octobre, pour finaliser ce document qui va servir de cadre de référence, afin de pouvoir trouver des solutions idoines à l'adoption pour les prochaines années.

Le Togo s'est engagé, depuis 2014, dans le processus de la Planification Nationale de l'Adaptation au changement climatique (PNA), afin de prévenir et de limiter les conséquences négatives du changement climatique sur le développement du pays. Ce processus PNA vise à promouvoir, à moyen et à long termes,

l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans les processus et stratégies de développement des pays et à réduire ainsi leur vulnérabilité.

Les efforts déployés par le Togo dans ce domaine lui ont permis de prendre de l'avance sur certains pays de la sous-région. Toute-

fois, des efforts restent à faire, puisque le gouvernement ne dispose, à ce jour, d'aucun document programmatique et complet pouvant guider les acteurs nationaux et les bailleurs internationaux dans leurs actions pour une mise en œuvre efficace de processus de

(Suite P. 5)

GESTION DES MIGRATIONS AU TOGO

Le profil de l'année 2015 réalisé par l'OIM

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) vient de mettre à la disposition du ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration Africaine, un document sur le profil migratoire du Togo pour le compte de l'année 2015.

Le profil migratoire est un outil de référence qui permet à chaque pays de décrire et d'évaluer l'étendue, les effets et la gouvernance de la migration en tenant compte de sa complexité et de sa variabilité. L'avoir, au vu des préoccupations et des enjeux est un atout pour les Etats, car il permet de soutenir l'élaboration des politiques publiques dans divers domaines socioéconomiques. Le Togo, dans son souci de mieux gérer les migrations concernant le pays et d'optimiser les profits qui leur sont liés, s'est engagé, depuis quelques années, dans un processus d'élaboration

de sa politique migratoire. Il vient, à cet effet, de bénéficier d'un document sur le profil migratoire de l'année 2015. Celui-ci, œuvre de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), a été présenté au ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration Africaine. Les résultats des études compris dans ce document, montrent, en effet, que les migrations internes au Togo sont alimentées par d'importants mouvements d'exode rural vers les principaux centres urbains du pays, en particulier vers Lomé. L'étude révèle que 25 % des Togolais résident dans une région

autre que leur région de naissance. Les facteurs explicatifs de cette réalité sont liés, selon la chargée du bureau de l'OIM à Lomé, Mme Nana Kondodji Traoré Abété, entre autres, à la recherche du travail, à l'éducation supérieure, à la formation professionnelle et au changement climatique avec ses effets sur la productivité agricole.

En ce qui concerne l'immigration, les statistiques officielles issues du dernier recensement de la population et de l'habitat 2010, montrent que 241 212 personnes d'origine étrangères vivent au Togo, ce qui représente environ



La table d'honneur lors de la présentation du document.

4 % de la population. Par ailleurs, en ce qui concerne la diaspora togolaise, son effectif serait compris, selon la DTE entre 1,5 et 2 millions de personnes à travers le monde, dont 80 % en Afrique. C'est dire que même si le Togo n'est pas un pays à longue tradition migratoire comme certains pays voisins de la sous-région, les mouvements concernant la migration ont des effets positifs mais

également négatifs sur le bien-être des populations, de la diaspora et sur le développement du pays. Ainsi, l'OIM, estime qu'il urge que le Togo inscrive la gestion des migrations au cœur des dynamiques sociopolitiques pour qu'elles soient des facteurs de développement.

Mme Abra Afetse-Tay, Secrétaire Générale du ministère des Affaires étrangères et de l'Intégration Afri-

caine s'est réjouie d'une telle initiative de l'OIM. Elle a indiqué que cette étude sera d'une utilité capitale pour son ministère et le gouvernement pour la mise en œuvre d'une politique de migration de qualité lorsqu'on sait les efforts que ne cesse de déployer le gouvernement dans ce sens.

Essobiyou AMAH

Adaptation au changement climatique



Les participants en photo de famille. (Photo EDJEU)

(Suite de la P. 4)

Planification Nationale d'Adaptation (PNA).

C'est à ce titre que la GIZ apporte un appui au gouvernement togolais dans le cadre du projet d'« appui à la planification nationale d'adaptation au changement climatique au Togo orientée vers les résultats ». Cet appui a pour but de définir une planification nationale d'adaptation à moyen et long termes, à travers l'élaboration d'une méthodologie visant l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les secteurs et l'application de cette méthode dans un secteur pilote : le secteur agricole, puis de procéder, d'ici décembre 2016, à l'élaboration d'un

document de référence.

Ce document fixera, entre autres, le cadre institutionnel pour la coordination et l'intégration systématique de l'adaptation dans la planification politique.

C'est le processus de formulation de ce document qui a fait l'objet de lancement, hier, à l'hôtel Sarakawa, à Lomé.

Ainsi, ces documents de référence gagnent, de plus en plus, d'importance comme une sorte de conditionnalité d'accès à des fonds disponibles pour des actions de lutte contre le changement climatique. D'où la nécessité pour les pays signataires des conventions internationales en la matière d'intégrer et de budgétiser l'aspect pour pouvoir bénéficier desdits fonds.

Le représentant du directeur de l'Environnement, M. Agrignan Esso-Sam, a salué la GIZ qui apporte un soutien qui permet au Togo d'être à la hauteur des changements climatiques.

Il a encouragé l'équipe de rédaction à parvenir à un document qui prenne effectivement en compte les besoins et les aspirations des différents départements.

Le chef de Programme PNA, Andreas Schleenbaecker a rassuré de l'accompagnement de la GIZ. Il a estimé que toutes les conditions sont réunies pour que le document soit élaboré, afin que le Togo le présente à la COP 22 de Marrakech.

Faustin LAGBAI

Communiqué du HCRRUN

Le HCRRUN remercie les acteurs de l'atelier sur les réformes et toute la population

Du 11 au 15 juillet 2016, le Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a organisé un Atelier national sur les réformes politiques et institutionnelles à Radisson Blu, Hôtel 2 Février. Cet atelier faisant suite aux Recommandations de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), a vu la participation effective des représentants de partis politiques, de la société civile, de l'armée, des religieux, des gardiens de nos us et coutumes, des universitaires et des médias qui ont réfléchi et échangé sur l'ensemble des réformes politiques et institutionnelles dans un processus de réconciliation et d'apaisement.

L'atelier s'est déroulé dans une ambiance conviviale animée par un esprit patriotique et a permis de dégager des propositions significatives au cours de débats constructifs et francs.

A cet effet, le HCRRUN tient à remercier le Président de la République, le Gouvernement, tous les participants, les modérateurs, les communicateurs nationaux et internationaux venus du Ghana et du Maroc, ainsi que les médias et toute la population togolaise pour avoir contribué de près ou de loin à la réussite de cet atelier.

Le HCRRUN invite tout un chacun à s'investir et œuvrer pour le processus de réformes et de réconciliation nationale afin que l'œuvre commune amorcée permette d'aboutir à un Togo émergent, car, vivre ensemble est aussi une nécessité pour le développement.

Fait à Lomé, le 18 juillet 2016

Le HCRRUN

Vivre ensemble,... une nécessité !

AGIR CONTRE LA POLLUTION

L' AJADI clôture en beauté son festival

Lancées le 2 juillet dernier, les activités marquant la 5^e édition du festival AGBEKUDISE (FESTAG) de l'Association Jeunesse d'Avédji pour le Développement Intégral (AJADI) ont pris fin le dimanche dernier, par une réjouissance populaire à l'Eglise Evangélique Presbytérienne de Wonyomé, à Lomé. Le thème retenu pour cette édition est : « *Qui vit sans poubelle, vit dans la poubelle* ».

Le festival « AGBEKUDISE » (FESTAG) de l'Association Jeunesse d'Avédji pour le Développement Intégral (AJADI) est une opportunité de mobilisation de fonds pour soutenir les communautés qui s'engagent à construire des latrines, des urinoirs et à installer des poubelles et des incinérateurs. Ceci, en vue d'œuvrer pour un environnement sain et de protéger les

populations contre les maladies. C'est également un cadre de sensibilisation aux comportements à adopter pour se protéger contre les maladies des mains sales.

Pour réunir ces fonds qui doivent être complétés par la communauté bénéficiaire, diverses activités sont organisées sur une durée d'un mois au sein de ladite communauté. A la clôture



L'AMAC lors de sa prestation.

de ces activités, le

dimanche dernier, le président de l'AJADI, M. Elisée Nutsua a expliqué que l'idée du FESTAG est née du constat selon lequel nombreux sont les ménages qui ne disposent ni de poubelles, ni de latrines, ce qui, a-t-il ajouté, les contraint à jeter les ordures ménagères un peu partout et à déféquer dans la

nature. « *Ces ordures et déchets souillent les aliments et l'eau que nous consommons et polluent l'air que nous respirons. Et cet état de choses nous expose à des maladies telles que le choléra, la fièvre typhoïde...* », a-t-il fait remarquer. Il a convié les communautés à s'inscrire dans cette dynamique, afin de

bénéficier de l'accompagnement de l'AJADI dans l'installation de sanitaires publics.

Le pasteur de l'Eglise Evangélique Presbytérienne de Wonyomé, M. Joseph Adika a salué l'initiative et a promis de porter loin l'information, en vue de convier d'autres communautés à s'y intéresser.

L'Association Jeunesse d'Avédji pour le Développement Intégral (AJADI) a été créée, le 12 novembre 1985, par un groupe de jeunes chrétiens de la Paroisse Presbytérienne d'Avédzi. Elle œuvre à l'amélioration du cadre de vie des populations.

Françoise AOUI

Des cadres de la planification en formation à Atakpamé

Une trentaine de directeurs et de cadres de la planification du développement ont pris part du 11 au 15 Juillet à Atakpamé à un atelier de renforcement de capacités en suivi-évaluation des stratégies nationales de développement.

Ce séminaire est organisé par le ministère de la Planification du Développement avec l'appui technique et financier de la coopération allemande (GIZ) dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre du prochain plan national de développement (2018 - 2022) intégrant les Objectifs de Développement Durables (ODD).

Il s'agit de renforcer les capacités des directeurs régionaux et des responsables impliqués sur les aspects opérationnels de suivi-évaluation de la stratégie et des

politiques publiques de développement dans les différents secteurs.

Pendant cinq jours, les participants ont suivi plusieurs communications entre autres introduction à la planification régionale et locale, le Suivi-Evaluation Participatif (SEP), les outils de programmation opérationnels et de suivi de la SCAPE au niveau sectoriel, Suivi-évaluation participatif des Plans Régionaux (PDR) et locaux (PDL).

En ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministère de la Planification du développement, M. Essohanam Edjéou a indiqué que ce séminaire de renforcement des capacités vise l'amélioration du suivi-évaluation de la SCAPE. Il a par ailleurs remercié le partenaire

technique et financier (GIZ) qui accompagne le gouvernement dans sa volonté de faire participer de façon accrue les partenaires régionaux et locaux dans la réalisation du programme de développement contenu dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) pour l'émergence du pays.

Le représentant du directeur régional de la planification du développement des Plateaux, M. Alli Essossinam a remercié le ministère et son partenaire la GIZ qui appuient les acteurs locaux à concevoir et mettre en place un solide cadre organisationnel de suivi et évaluation des plans de développement.

(ATOP)

L'ARBRE ET LA VIE

Pour repousser la sécheresse et disposer de pluies en abondance gardons-nous de couper nos arbres.



GESURI Audit & Management

PROGRAMME DE FORMATION 2016 - 2^e semestre

N°	Modules	Public cible	Durée	Date et lieu	
				Togo (non résidentiel)	Bénin (résidentiel)
1	Nouvelles Pratiques de contrôle interne	- Directeurs de PME/PMI - Directeurs d'Exploitation - Auditeurs internes - Contrôleurs de gestion	04 jours	Juillet 2016 à Lomé -Avépozo	Août 2016 à Abomey-Calavi
2	Passation des marchés et performance organisationnelle	- Responsables financiers - Responsables approvisionnement - Coordonnateurs des projets de développement	03 jours	Août 2016 à Lomé-Agoenyivé	Septembre 2016 à Grand Popo
3	Entrepreneuriat et rôles du Conseiller d'entreprise	- Chargés de programmes des organismes de promotion de l'entrepreneuriat - Jeunes diplômés sans emploi - Tous promoteurs d'affaires	10 jours	Septembre 2016 à Lomé-Avépozo	Octobre 2016 à Abomey-Calavi
4	Outils de pilotage stratégique pour le développement de l'entreprise	- Directeurs des PME/PMI - Directeurs Marketing - Promoteurs d'affaires	02 jours	Septembre 2016 à Lomé Adidogomé	Octobre 2016 à Grand-Popo
5	Déploiement du contrôle de gestion dans une PME/PMI	- Directeurs d'exploitation - Auditeurs internes - Contrôleurs de gestion - Consultants	03 jours non résidentiels	Octobre 2016 à Lomé-Avépozo	Novembre 2016 à Grand-Popo

NB : Pour tous renseignements complémentaires contacter

- M. BONOU-SELEGBE Norbert, Tél. : (+229) 95 95 18 15 / 97 48 94 48
- Mlle NOUGBLEGA Amitoa, Tél. : (+228) 22 21 72 99 / 22 31 50 47
E-mail : gesuri@cabinetgesuri.com - site : www.gesuriconseils.com

MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE,
DES ARTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

CABINET

SECRETARIAT GENERAL

Direction de la Formation Civique

N°1836/MCCSFC/CAB/SG/DFC/16

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale de formation civique et d'éducation à la citoyenneté, et conformément au Plan de Travail Annuel (PTA) 2016 de la direction de la formation civique, le ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique lance un appel à projets citoyens en vue de sélectionner et de primer onze (11) microprojets portés par des associations et ONG œuvrant dans le domaine du civisme et de la citoyenneté.

L'objectif de cette initiative est de promouvoir la participation citoyenne chez les organisations de la société civile à travers l'appui à la réalisation de petits projets citoyens.

A cet effet, le ministre informe les associations et ONG désireuses de participer au présent appel à projets que le dépôt des dossiers de candidatures est ouvert du **mercredi 20 juillet au mercredi 31 août 2016 de 08 heures à 17 heures** tous les jours ouvrables.

1. Domaines d'intervention retenus

Les domaines d'intervention autour desquels les projets devront être conçus sont les suivants :

- Promotion des valeurs morales ;
- Droits et devoirs du citoyen ;
- Salubrité publique ;
- Sécurité routière ;
- Culture de la paix ;
- Respect des valeurs républicaines ;
- Respect des biens publics et privés ;

2. Groupe Cible de l'appel à projets

Sont concernées par le présent appel à projets, les associations et ONG inscrites dans le répertoire de la direction de la formation civique et porteuses de microprojets dans les domaines ci-dessus énumérés. Peuvent également faire acte de candidature les associations et ONG régulièrement constituées justifiant d'un rapport d'activités de l'année 2015 et disposant d'un plan de travail annuel 2016.

3. Procédure de sélection

La sélection des projets à primer sera faite par un jury mis en place à cet effet.

Lieux de dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers de candidature seront déposés sous pli fermé avec mention « **appel à projets citoyens 2016** » à la direction de la formation civique pour les postulants de Lomé et ses environs et dans les directions régionales des arts et de la culture pour ceux de l'intérieur du pays.

4. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- La fiche signalétique de l'association porteuse du projet ;
- Le document ou la note conceptuelle du microprojet comprenant le budget détaillé et le chronogramme de mise en œuvre sur une période ne pouvant excéder fin décembre 2016 ;
- La copie du récépissé de reconnaissance officielle de l'association ;
- La liste et les contacts des membres du bureau exécutif ou des responsables de l'association ;
- La photocopie de la carte nationale d'identité du premier responsable de l'association ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- La lettre de candidature adressée à Monsieur le Ministre de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation Civique.

5. Principaux critères de sélection des projets

Les microprojets soumis par les associations seront évalués sur la base des critères ci-après :

- Cohérence du projet avec le domaine retenu ;
- Pertinence du projet du point de vue contextuel, faisabilité technique et cible ;
- Réalisme (activités/coûts) ;
- Approche méthodologique de mise en œuvre ;
- L'esprit d'innovation.

Pour toutes informations complémentaires, prière contacter la direction de la formation civique au téléphone 22 20 87 36.

Fait à Lomé, le 18 juillet 2016

Guy Madjé LORENZO



UNIVERSITE DE KARA

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

Avis d'Appel d'Offres (A.A.O) N°002/UK/P/PRMP/2016 du 18 juillet 2016

Réf. : Achat d'ouvrages pour la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) et la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH).

PRESIDENCE
PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général d'Appel d'Offres paru dans le quotidien national d'information TOGO-PRESSE du 30 mars 2016.

2. L'Université de Kara désire utiliser une partie des fonds de son budget autonome, gestion 2016, afin de financer l'acquisition des fournitures didactiques (livres) à l'usage des étudiants et enseignants de la Faculté des Sciences de la Santé (F.S.S) et du Département de Sociologie de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH).

3. A cet effet, elle sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture desdits ouvrages de bibliothèque en un (01) lot répartie en deux (2) grandes spécialités comme suit :

Faculté des Sciences de la Santé (F.S.S) : 738 titres en 2 214 exemplaires ;
Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLESH - Sociologie) : 203 titres en 609 exemplaires.

Le délai de livraison est fixé à trois (03) mois à compter de la date de notification du marché approuvé.

Les variantes ne sont pas autorisées. Les fournitures seront livrées à la Bibliothèque Universitaire de Kara sise au campus universitaire de Kara, site de l'Ex-ENI.

4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Université de Kara à l'adresse Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université de Kara, Tél. : 26 61 02 85, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures les matins et de **15 heures à 17 heures** les après-midi à l'adresse mentionnée ci-après :

Cellule d'appui à la PRMP de l'UK

Présidence de l'UK,

Immeuble LONATO 2° étage, face Palais des Congrès de Kara

Ville : Kara

Boîte postale : 404

Pays : Togo

Numéro de téléphone : 26 61 02 85

Email : univkara@yahoo.fr

Les exigences en matière de qualifications sont :

- être en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) ;

- avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois (03) dernières années au moins égal à 0,5 fois le montant de l'offre, et joindre à l'offre les états financiers des trois dernières années notamment ceux de 2012, 2013 et 2014.

- avoir réalisé au moins un (01) marché similaire au cours des trois dernières années, qui devra être prouvé par des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réception.

- disposer d'une preuve de facilité de crédit d'un montant au moins égal à 0,5 fois le montant de l'offre ;

7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier complet d'Appel d'offres ou le retirer contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis aux candidats main à main ou par poste, sur demande, à leurs frais à l'adresse ci-dessus contre récépissé.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée au point 5 du présent avis au plus tard le **17 août 2016 à 15 heures TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées et la soumission par voie électronique n'est pas autorisée.

9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée nécessairement par une banque qui elle-même doit être installée au Togo ou ayant sa représentation au Togo ; le montant de cette garantie de soumission est de **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**.

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cens vingt (20) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent y assister le **17 août 2016 à 15 h 30 mn précises** dans la salle de réunion à l'adresse indiquée au point 5 du présent avis.

Fait à Kara, le 18 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Manani NABEDE

DANS LE CADRE PDC-ZU

Les actions d'assainissement dans des quartiers de Lomé

Une opération de salubrité publique, dénommée « *samedi Lomé propre* » s'est déroulée, samedi dernier, dans les cinq arrondissements de la capitale. C'est une initiative des Comités de Développement des Villages et Quartiers (CVD et CDQ) qui ont bénéficié du soutien de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la Base (ANADEB). Ceci, dans le cadre de l'exécution de son Programme de Développement Communautaire en Zones Urbaines (PDC-ZU).

Pour cette opération, des jeunes et femmes se sont fortement mobilisés dans certains coins sensibles de la capitale. Munis de balais, râteliers, coupe-coupe et autres matériels, ils ont désherbé les lieux ciblés et y ont enlevé les débris, plastiques, feuilles mortes... Ce qui pouvait être brûlé sur place a été incinéré, tandis que d'autres déchets ont été



L'opération de salubrité dans un quartier.

ramassés pour des décharges légales. Terrain de golf club, FOPADESC, place Togo Telecom, marchés Haoussa Zongo et Togblékopé, le long de la brasserie jusqu'à la CNSS, l'itinéraire du Lycée de Tokoin jusqu'au Garage Central... sont autant de cibles qui ont subi, par endroit, des opérations d'enlèvement des dépotoirs.

Selon M. Tomety Folly, président CDQ TokoinTa-

mé, ces travaux d'assainissement se font généralement chaque premier ou deuxième samedi du mois. Ils participent au plan de développement des quartiers.

En rappel, c'est en août 2012 que le gouvernement a lancé le PDC-ZU, afin d'amener les communautés bénéficiaires à prendre en charge leur développement, à travers leur implication active dans

la planification, la mise en œuvre et la gestion de leurs microprojets. La salubrité publique est une composante de ce programme qui permet le renforcement du civisme et de la citoyenneté au sein des communautés.

Le PDC-ZU est exécuté dans les quartiers de Lomé, Kara et Dapaong par ANADEB.

Bernardin ADJOSSE

La journée de l'Enfant africain à Amlamé

Le cadre de concertation préfectoral pour la protection des enfants a organisé du 27 au 30 juin, des manifestations dans le cadre de l'édition 2016 de la journée de l'enfant africain à Amlamé.

Placée cette année sous le thème : « *Crises et conflits en Afrique : protégeons les droits de tous les enfants* », cette journée vise la protection, la promotion, la préservation des droits des enfants spécifiquement le droit à l'éducation, la santé et à l'identité.

Les manifestations sont la présentation de l'historique de la journée, une conférence débat, un sketch sur la thématique, le message de plaidoyer des enfants et des jeunes pour la protection contre les violences physiques, sexuelles, l'établissement des pièces de naissance aux enfants et diverses prestations.

Les enfants demandent aux responsables de l'éducation de faire respecter les instructions officielles portant sur la protection des enfants dans toutes les écoles de la préfecture.

Le chef de l'Unité de Développement (CVD)-0336 de Borne-Fonden d'Ezime Amédomé Hilaire a mis en exergue le rôle des parents et des garants des us et coutumes, les conviant à accentuer les sensibilisations au trafic, la maltraitance, le code des enfants dans les villages.

Le préfet d'Amou, Koufama Bissalouwè, a demandé aux parents à s'investir pour l'épanouissement de leurs enfants et à privilégier leurs droits. Il a invité aussi ces derniers à respecter leurs parents et à accomplir leurs devoirs.

(ATOP)

PREVENTION CONTRE LE CANCER DU SEIN

ALAFIA implique les enseignantes

L'ONG ALAFIA a organisé, du 12 au 15 juillet dernier, une session de formation sur le cancer du sein, à l'endroit d'un groupe d'enseignantes issues des établissements scolaires de la région Lomé-commune. Cette formation, qui a eu pour cadre le lycée de Tokoin I, à Lomé, se situe dans le cadre de l'exécution de son projet « *Enseignantes contre le cancer de sein* » lancé le 1^{er} juin dernier à Kara, dans le nord du Togo.

Le sein est composé d'une glande mammaire, de fibres de soutien (ligaments de Cooper) et de graisse (tissu adipeux). Le tout est recouvert par la peau. La qualité de chacune de ses composantes peut varier d'une femme à l'autre. On trouve également dans le sein des nerfs, des vaisseaux sanguins et lymphatiques. Le sein est situé par-dessus le muscle pectoral.

Le cancer est une tumeur maligne formée par la prolifération anormale et désordonnée des cellules d'un tissu ou d'un organe. Cette tumeur a tendance à s'accroître, à détruire les tissus voisins et à donner d'autres tumeurs à distance de son lieu d'origine. Le cancer, c'est aussi une prolifération anormale et anarchique de cellules sans qu'elle prenne l'aspect d'une tumeur. C'est le cas du cancer

du sang ou encore la leucémie. Le cancer du sein commence dans le tissu mammaire dans les canaux ou dans un lobe du sein. Il peut se développer tant au niveau d'un canal galactophore que d'un lobule ou encore au niveau des ganglions lymphatiques.

Selon la formatrice, la directrice des Etablissements de Soins et de la Réadaptation, Dr Amivi Afefa Baba, 1 cas sur 100 de cancer du sein touche les hommes, 99% des cas affectent les femmes et les personnes âgées de plus de 50 ans sont les plus exposées. Dr Baba a également ajouté que le cancer du sein peut être dû à des antécédents familiaux, à une exposition à des doses élevées de radiation dans l'enfance, à une menstruation précoce ou à une ménopause tardive après 55 ans. Elle a ajouté que seulement 5% des cancers

de sein s'accompagnent de douleurs, cependant, cette douleur peut s'accompagner de rougeurs, de chaleur et parfois de fièvre.

Selon l'avancée de la maladie, le traitement porte soit sur la chirurgie, la chimiothérapie, la radiothérapie ou encore l'hormonothérapie. Pour prévenir le cancer du sein, Dr Amivi Afefa Baba propose de vivre en « *R.O.S.E* ». Il s'agit de Rechercher l'information-Obtenez le pouvoir du savoir,-Sachez ce qui est normal et -Effectuez les pratiques positives connues telles que bien manger, être actif, ne pas fumer et éviter de l'alcool.

Elle a aussi conseillé aux participantes à la formation que pour la prévention, il faut surveiller certains changements tels que : une bosse au sein, une augmentation de la taille, de la forme ou de la couleur du sein. Un changement

dans l'apparence du mamelon, un écoulement du mamelon qui est nouveau, spontané ou sanglant peuvent amener à consulter un professionnel de santé. Un plissement de la peau ou l'apparition d'une fossette, une peau capitonée (qui ressemble à une pelure d'orange ou qui semble très épaisse) peuvent également faire penser à un cancer du sein.

Justifiant la mise en œuvre du projet « *Enseignantes contre le cancer de sein* », la directrice exécutive de l'ONG ALAFIA, Mme Adjoavi Nyuito Tatey a indiqué que le cancer du sein fait des ravages au sein de la population à cause du manque d'informations. « *La plupart des victimes arrivent dans les formations sanitaires quand le mal est déjà très avancé* ». Elle a ajouté que les participantes à la formation seront des points focaux

chargés de promouvoir les activités de prévention ou de dépistage en milieu scolaire. « *Un dépistage sommaire de 301 personnes nous a permis de déceler 21 cas de dysfonctionnement au niveau du sein, mais aussi de découvrir que les hommes sont aussi victimes du cancer du sein* », a-t-elle souligné.

L'ONG ALAFIA a été

portée sur les fonts baptismaux en 1997 et a son siège social à Adidogomé, une banlieue de Lomé. Elle œuvre pour la promotion des droits à la santé et pour l'autonomisation de la femme, à travers la mise en œuvre de différents projets dans les régions économiques du Togo.

Françoise AOUI

TRADUCTEUR AGREE A VOTRE SERVICE

Voulez-vous un traducteur de langues agréé pour vos travaux de traduction ? N'hésitez pas, faites-nous confiance et vous ne serez pas déçus.

Contactez-nous.

Tél. : 22 37 05 96 / 90 35 91 11 / 98 60 87 88

E-mail : bertinotete@yahoo.com

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+ (P-REDD+)

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE LA MISSION

AUTORITE CONTRACTANTE : ODEF / P-REDD+

OBJET DU MARCHÉ : **Recrutement d'un consultant pour une mission d'étude sur la gouvernance de carbone et l'analyse des possibilités de partage des bénéfices**REFERENCE DE LA PROCEDURE : **Avis à manifestation d'intérêts AMI N° 0012/2016/MERF/ODEF/PRMP/UCN-REDD+ DU 04 mai 2016**DATE DE PUBLICATION : **9, 12 et 27 mai 2016**

DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire :

NOMBRE DE MANIFESTATIONS OUVERTES : **Trois (03)**CANDIDAT NON RETENU : **NEANT**

IDENTITE DES CONSULTANTS

- ANANI Combé K. Sélom
- KOLANI Nakodjoua
- GIBRIL Nouroudine

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISoire : **La commission constate qu'aucun des trois (03) candidats n'a présenté des références de mission en rapport avec l'étude à réaliser et déclare la procédure infructueuse**

La Personne Responsable des Marchés Publics
GBADOE Edjidadomé

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

DIRECTION GENERALE DE L'ODEF

PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+ (P-REDD+)

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE PASSATION

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR UNE MISSION D'ETUDE SUR LA GOUVERNANCE DE CARBONE ET L'ANALYSE DES POSSIBILITES DE PARTAGE DES BENEFICES (AMI N° 0013/2016/MERF/ODEF/PRMP/UCN-REDD+ publié dans Togo-Presse N° 9784, 9787 et 9797 des 09, 12 et 27 mai 2016)

Pays : Togo

Nom du Projet : Projet de soutien à la préparation de la REDD+ (P-REDD+)

Composante : 2

Financement : Don TF : TF018779

Objet du marché : Recrutement d'un consultant individuel pour une mission d'étude sur la gouvernance de carbone et l'analyse des possibilités de partage des bénéfices

Durée : Soixante (60) jours

AUTORITE CONTRACTANTE	ODEF/P-REDD+		
REFERENCE DE LA PROCEDURE	AMI N° 0012/2016/MERF/ODEF/PRMP/UCN-REDD+		
DATE DE PUBLICATION	09, 12 et 27 mai 2016		
OBJET DU MARCHÉ	recrutement d'un consultant pour une mission d'étude sur la gouvernance de carbone et l'analyse des possibilités de partage des bénéfices		
MODE DE PASSATION	CI		
NOMBRE DE CONSULTANTS	03		
CONSULTANTS NON RETENU	00		
CONSULTANTS RETENUS	SCORES	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
GIBRIL Nouroudine	69,14	1 ^{er}	Le consultant n'a aucune expérience spécifique en gouvernance de carbone
KOLANI Nakodjoua	16	2 ^e	Consultant non qualifié (aucune expérience pertinente)
ANANI Combé K. Sélom	14,36	3 ^e	Consultant non qualifié (aucune expérience pertinente)
La commission constate qu'aucun des trois (03) candidats n'a présenté des références de mission en rapport avec l'étude à réaliser et déclare la procédure infructueuse			
SIGNATURE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS			



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU TOGO

Angle Avenue de la Présidence, Avenue Georges Pompidou
B.P. : 360 Tél. : 22-23-29-00 / 22-21-70-65 / 22-21-20-65 Fax : (228) 22-21-47-30
E-mail : cci.togo@laposte.net / ccit@ccit.tg Web : www.ccit.tg

N° _____/CCIT

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo communique :
Dans le cadre du Programme « **TALENTS DU MONDE/UEMOA** », il est reçu à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo les candidatures pour la quinzième promotion.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au 12 août 2016.

APPEL A CANDIDATURES RELATIF A LA SELECTION DE CANDIDATS POUR LE COMPTE DU PROJET TALENTS DU MONDE/UEMOA

1. Dans le cadre de la coopération entre l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, la Région Bretagne en France et la Fondation Solacroup Hébert, un Programme qui allie management, organisation du travail, connaissance de l'entreprise et citoyenneté, intitulé « **TALENTS DU MONDE/ UEMOA** », a été conçu au profit des jeunes opérateurs économiques de l'Union.

2. Son objectif est de permettre aux bénéficiaires de développer dans leur pays leur activité et leurs compétences. Il permettra également aux bénéficiaires de tisser des réseaux avec des entreprises bretonnes.

3. Sous l'égide de la Fondation Solacroup Hébert, ce Programme sera exécuté en partenariat avec l'Association française Bretagne Commerce International (BCI) et la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR/UEMOA).

4. La 15^e promotion se déroulera du **31 octobre au 09 décembre 2016** à l'Institut Marie-Thérèse SOLACROUP à Dinard, en France. Cette promotion dédiée sera multisectorielle. Une attention particulière sera portée aux dossiers relatifs aux secteurs de l'agroalimentaire et de de l'agro-industrie, et aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

5. A cet effet, le Président de la Commission de l'UEMOA et le Président de la Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA lancent le présent appel à candidatures, en vue de sélectionner des jeunes opérateurs économiques susceptibles de participer au Programme.

6. Les personnes intéressées doivent répondre aux critères suivants :
- être jeune chef d'entreprise (moins de 45 ans) ;
- avoir au moins le niveau BAC 2 ;
- avoir déjà une entreprise d'au moins deux (02) ans et être en mesure de présenter une étude solide et bien argumentée du projet de développement de ses activités ;
- avoir l'autorisation formelle de son responsable, lorsque le candidat est un employé ;
- être en mesure d'assurer son transport Aller/Retour du pays d'origine au lieu de la formation (Dinard / France) ;
- être en mesure de s'absenter 7 semaines de son entreprise ;
- s'engager à suivre toute la formation.

NB. Il n'est recevable qu'un seul dossier de candidature par entreprise.

7. Coût et financement de la formation

frais pris en charge

- hébergement ;

- restauration en pension complète ;
- activités marquées du symbole * dans le Programme ;
- formation ;
- déplacements sur le lieu de rencontre avec les entreprises bretonnes ;
- déplacements et hébergement si besoin sur le site des entreprises d'accueil ;
- **frais non pris en charge**
- les frais médicaux (voir couverture sanitaire) ;
- les déplacements hors période liés au Programme ;
- les dépenses téléphoniques et notamment les cartes téléphoniques même durant le stage ;
- le billet d'avion aller-retour et l'acheminement jusqu'à Dinard ;
- les activités et loisirs qui n'entrent pas dans le cadre du Programme ;
- et plus généralement toute dépense personnelle.

Il n'est pas prévu un financement des projets dans le cadre du Programme. La participation au Programme ne donne donc pas droit à un financement des projets d'entreprise des lauréats.

8. Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- Un curriculum vitae détaillé, avec les pièces justificatives, prouvant que le candidat remplit les critères indiqués ;
- La description de l'entreprise et du projet comportant au moins les sous-dossiers suivants : juridique (statut juridique de l'entreprise), technique (moyens techniques de réalisation), étude de marché (marché visé), financier (Programme d'investissement et Compte d'exploitation prévisionnel sur 5 ans), économique et social (emplois à créer, impact sur la réduction des importations et la promotion des exportations...). Cette description sommaire du projet ne doit pas dépasser 10 pages ;
- La justification du Chiffre d'Affaires des deux (02) dernières années ;
- Une note d'engagement sur l'honneur du candidat confirmant sa capacité à prendre en charge le titre de transport aller-retour de son lieu de résidence à Dinard en France et sa disponibilité pour suivre tout le Programme de formation ;
- Une fiche de renseignements disponible sur les sites Internet www.uemoa.int et www.izf.net ou à retirer auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie, entièrement remplie et comportant la photo du candidat ;
- Une copie légalisée de chaque pièce justificative de l'existence de l'entreprise et de sa régularité vis-à-vis des services du fisc ;
- L'autorisation expresse du chef d'entreprise, le cas échéant.

Le dossier complet comportant toutes les pièces justificatives de l'existence de l'entreprise doit être déposé en cinq (5) exemplaires à la Chambre de Commerce et d'Industrie du pays de résidence du Candidat.

9. Processus de sélection des candidats

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de chaque Etat membre réceptionne les dossiers de candidatures jusqu'à la date et l'heure limites fixées pour le dépôt ;

- Les dossiers reçus et conformes aux conditions de dépôt, sont examinés par un Comité national de sélection suivant des critères uniformisés pour les 8 Etats membres. Le Comité national est composé des représentants des Chambres consulaires nationales (commerce, industrie, métier et agriculture) et des ministères chargés du secteur privé, de la jeunesse et de l'emploi ;

- Les dossiers reçus et examinés au plan national sont ensuite transmis avec le PV du Comité national de sélection, à un Comité de sélection finale, composé des représentants de l'UEMOA, de la Fondation Solacroup Hébert et de l'Association Bretagne Commerce International, en France.

10. Tout candidat retenu et n'ayant pas pu prendre part à la formation pour une raison quelconque doit réintroduire sa demande pour une autre session, s'il est toujours intéressé. Sa demande suivra à nouveau le processus initial d'examen des dossiers.

11. Les dossiers de candidature portant la mention « **candidature pour la sélection de candidats pour le compte du Programme « TALENTS DU MONDE/ UEMOA » de l'espace UEMOA** », doivent parvenir sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies), au plus tard le **12 août 2016 à 17 Heures, le cachet de la poste faisant foi**, aux Secrétaires Généraux ou aux Directeurs Généraux des Chambres de Commerce et d'Industrie du pays de résidence.

12. Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des Chambres de Commerce et d'Industrie des Etats membres de l'UEMOA ou sur les sites Internet www.uemoa.int et www.izf.net.

13. Personnes de contact

- **Monsieur Marou SAWADOGO** : Chargé de l'Entreprise à la Commission de l'UEMOA (Ouagadougou) ; Tél. : (+226) 25 50 06 29, E-mail : msawadogo@uemoa.int

- **Mlle Z. Olivia PLACKTOR** : Chef Secrétariat DG/CCR-UEMOA (Lomé) ; Tél. : / LD : (+228) 22 23 23 70, E-mail : cruemoa@yahoo.fr ; ccr@uemoa.int

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DES MINES ET DE L'ENERGIE

CABINET

PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE

Financement : CREDIT IDA N° : 5735-TG

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

(SERVICES DE CONSULTANT - SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA CREATION D'UN SITE INTERNET POUR LE PROJET DE DEVELOPPEMENT ET DE GOUVERNANCE MINIERE (PDGM) ET LA MISE A JOUR DU SITE DU MINISTERE

AMI N° 005/2016/MME/CAB/PDGM DU 13 JUILLET 2016

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a sollicité et reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du «*Projet de Développement et de Gouvernance Minière (PDGM)*», et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour régler des missions de services de consultants.

2. Durant sa mission, le consultant réalisera les tâches suivantes :

(a) Analyse documentaire : l'Unité d'Exécution du Projet fournira au consultant l'ensemble de la documentation nécessaire à la conduite de la mission. Cette documentation sera développée en consultation avec les autres entités impliquées dans la mise en œuvre du PDGM, incluant entre autre les Comités de Pilotage, le Comité Interministériel de Coordination Stratégique ainsi que d'autres consultations pertinentes. Cette documentation doit être complétée par les recherches du consultant sur la thématique notamment au niveau de toutes les institutions et structures impliquées dans la gestion du secteur minier au Togo. Cette analyse documentaire lui permettra de comprendre le contexte global du secteur et plus précisément les objectifs et le déroulement du PDGM au Togo.

(b) Evaluation du site www.mme.tg : Revue de sa fonctionnalité, sa structure et l'actualité de ses données. Le Consultant doit consulter le personnel du MME pour définir les objectifs du site web. Après les analyses, le Consultant sera chargé d'évaluer la possibilité d'intégrer le site PDGM dans la structure du site : www.mme.tg. Cette analyse doit évaluer le financement, la mise à jour et les aspects de gestion et de sécurité des données.

(c) Conception de la maquette : cette phase comprend les activités suivantes :

- La conception de la charte graphique à soumettre à la validation de l'équipe du projet ;
- La conception d'un Système de Gestion de Contenu (SGC) à soumettre à la validation de l'équipe du projet ;
- L'élaboration et la validation d'un cahier de charges conceptuel détaillant les modes de programmation, le langage utilisé et les technologies employées ;
- L'élaboration et la validation de la structure arborescente et de la maquette du site web.

(d) Conception du contenu site web : Elle comporte les activités suivantes :

- La réalisation du site web (avec un SGC simple et performant) incluant des options de recherche, newsletter, FAQ, liens pertinents, formulaire de contact ;
- La production des contenus de base du site (documents, productions vidéo, galeries photos, forums, etc.) en concertation avec les entités pertinentes ;
- Données sectorielles ainsi que la bibliographie et les analyses disponibles portant sur le secteur ;
- La création de la base de données des acteurs de la PDGM ;
- La mise en place d'un flux RSS et le paramétrage du site ;
- La création des modules d'administration du site ;
- La création d'un web mailing ;
- La mise en place d'un système de sécurité efficace.

(e) Mise en ligne et administration : dans cette phase, le consultant devra :

- faire une proposition pertinente à l'Unité d'Exécution du Projet PDGM pour l'hébergement du portail web ;
- organiser des tests sur l'accessibilité du site web par les différentes catégories de publics cibles ;
- former au moins quatre (4) animateurs du site dont deux (2) administrateurs ;
- mettre à la disposition des animateurs un manuel leur permettant de poursuivre de manière efficace la

maintenance du site web ;

- assurer la maintenance corrective du site pour une durée de douze (12) mois à compter de sa date de livraison.

3. La durée prévisionnelle pour la réalisation du portail web est estimée à 90 jours étalés sur 06 mois y compris les périodes de validation des produits livrables durant les phases de conception et de réalisation. La période d'après-vente est estimée à quatre [04] jours par mois durant douze [12] mois, à savoir, un budget cinquante jours.

4. Le Ministère des Mines et de l'Energie à travers l'Unité d'Exécution du Projet PDGM invite les consultants (individuels) ayant des compétences confirmées dans les applications Web et des solutions informatiques de gestion des projets ou tous consultants éligibles réunissant les qualifications requises et expériences pertinentes à manifester leur intérêt (à travers un CV détaillé + les références et preuves des missions effectuées (attestations de bonne fin d'exécution, contrats exécutés ou en cours d'exécution) à fournir les Services décrits ci-dessus.

5. Les critères de sélection sont les suivants :

- Qualification générale du Consultant individuel pour la mission : 40 points
- être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC + 2 au moins) ou équivalent dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), le web et/ ou tout autre domaine lié aux TIC et aux bases de données ;
- avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le développement informatique et infographie avec trois (3) références de missions similaires au cours des cinq (5) dernières années (fournir les copies des attestations d'exécution ou de contrat).
- Expérience du Consultant individuel pertinente pour la mission : 60 points
- avoir au moins 3 ans d'expérience dans le domaine des systèmes de la conception et de la gestion des bases de données ;
- justifier des références dans les domaines du développement d'applications web dans la gestion des projets (fournir au minimum 3 maquettes des projets de développement web réalisés) ;

6. Les consultants intéressés par la mission sont invités à porter leur attention sur le paragraphe 1.9 des Directives de la Banque Mondiale : *Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs, de mai 2004, et révisées en janvier 2011 (« Directives de Consultants »)* qui décrit les politiques de la Banque Mondiale sur les conflits d'intérêt.

7. Les consultants disposant de l'expérience et des compétences requises en rapport avec la nature de la mission, seront évalués et comparés, et le consultant le plus qualifié et expérimenté sera sélectionné suivant la méthode de « *Consultant Individuel (CI)* » telle que décrite dans les Directives pour la sélection et l'Emploi de Consultants de la Banque Mondiale, version révisée de janvier 2011. Ce consultant sera invité à soumettre une proposition financière, puis à négocier le contrat.

Les négociations porteront sur les termes de référence, la méthodologie proposée pour exécuter la mission et le prix de l'offre.

8. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues à l'adresse indiquée ci-dessous aux heures de service suivantes ou en faisant une demande par e-mail de **lundi à vendredi de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 (heures locales)**.

9. Les manifestations d'intérêt, rédigées en français, portant la mention « *Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant en vue de la création d'un site web pour le PDGM et mise à jour du site du ministère* » doivent parvenir sous pli fermé ou par e-mail (pdgm.rme@gmail.com) en quatre (4) exemplaires dont un original, au plus tard le **29 juillet 2016 à 10 heures TU** à l'adresse suivante :

Secrétariat PRMP, Rue des Hydrocarbures en face de Air Liquide

Numéro de bureau : Secrétariat de la PRMP Porte N° 105

Ville : Lomé

Pays : TOGO

Numéro de téléphone : (00228) 22 42 52 55 / 22 20 07 62

E-mail : pdgm.mme@gmail.com

N. B. : Seul le Consultant retenu sera consulté.

La PRMP, **Lidaouessodjolo BATCHASSI**

COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN

DIRECTION GENERALE

Rue de la Kozah - B.P. : 1368 - LOME (TOGO)

ADRESSE TELEG : BENELEC LOME

TEL. : 22 21 61 32 / 22 21 57 95

Télex : 5355 Fax : 22 21 37 64

N / REF. N° _____ / CEB /-----

V/REF. N° ___/

U.T.B. - Lomé Compte N° 310044674004000

ECOBANK-BENIN Compte N° 0010121100028902

LOME, LE 14 JUIL. 2016.

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETS

(SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

Projet de la ligne de transport Haute Tension 161 kV MANGO-DAPAONG : Volet transport

SECTEUR DE L'ENERGIE COMMUNAUTE ELECTRIQUE DU BENIN

SERVICES DE CONSULTANT POUR LA REVUE DES ETUDES TECHNIQUES, L'ELABORATION DES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES, L'ASSISTANCE POUR LA PASSATION DES MARCHES, LA SUPERVISION ET LE CONTROLE DES TRAVAUX

Mode de financement : ACCORD D'ISTISNA'A et DE SERVICES IJARAH entre la République Togolaise et la Banque Islamique de Développement

N° de Financement : 2TO-0036 / 2TO-0037

Avis N° 1075 /CEB/DG/DED/DAP/SAT/2016

1. Suite à l'Avis Général de Passation des Marchés (AGPM) relatif à ce projet publié dans JEUNE AFRIQUE N° 2884 du 17 AU 23 AVRIL 2016 et de TOGO-PRESSE N° 9772 du 19 AVRIL 2016.

2. Le Gouvernement du Togo a obtenu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du **Projet de la ligne de transport Haute Tension 161 kV MANGO-DAPAONG : Volet transport**, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

3. Ces services comprennent (i) **la revue des études techniques** pour la construction de la ligne de transport Haute Tension Dapaong - Mango d'une longueur d'environ 76 km, l'extension du poste 161/33/20 kV de Dapaong et la construction d'un poste 161/20 kV de Mango ; (ii) **l'élaboration des dossiers d'appel d'offres** ; (iii) **l'assistance pour la passation des marchés** ; (iv) **la supervision et le contrôle des travaux**. La durée de la mission est de **quarante (43) mois**.

4. La Communauté Electrique du Bénin (CEB), Organisme International à caractère public de la République du Bénin et de la République Togolaise, chargé du développement de l'énergie électrique au Bénin et au Togo, invite les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de compétences

adéquates parmi leur personnel, etc.).

5. L'expérience dans les domaines ou tâches ci-après sera considérée comme une exigence minimale pour la mission :

- conception et supervision des travaux de lignes de transport d'énergie de tension d'au moins 150 kV ainsi que des postes de transformation de 20 à 230 kV au moins ;
- conception et supervision des travaux des systèmes de contrôle/commande et de protection de réseaux électriques et de poste électrique ;
- conception et supervision des travaux des équipements de télécommunications et de SCADA des réseaux électriques avec bonne connaissances des normes et protocoles de transmission de données dans les systèmes des réseaux électriques ;
- procédures de passation des marchés suivant la procédure de la Banque Islamique de Développement (BID).

6. Les consultants peuvent se porter candidats sous la forme d'une association, validée par un accord entre les partenaires de l'association, indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, une forme intermédiaire d'association ou une intention de sous-traitance.

7. Le consultant sera sélectionné sur la base d'une liste restreinte de consultants des Etats Membres de la BID. La sélection se fera en conformité avec les procédures stipulées dans les Directives pour l'Utilisation des Consultants dans le cadre de projets financés par la Banque Islamique de Développement (édition May 2009), disponibles

sur le site internet de la Banque à l'adresse www.isdb.org.

8. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **08 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00 T.U.**

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **31 août 2016 à 17 heures TU** et porter la mention :

« **PROJET DE LA LIGNE DE TRANSPORT HAUTE TENSION 161 KV MANGO-DAPAONG /VOLET TRANSPORT : services de consultant pour la revue des études techniques, l'élaboration des dossiers d'appel d'offres, l'assistance pour la passation des marchés, la supervision et le contrôle des travaux** ».

Direction Générale de la CEB

Rue de la Kozah Lomé-TOGO

Secrétariat Central, Porte N° 10, Rez-de-chaussée

Attention : Directeur Général

Tél. : (+228) 22 21 61 32, Fax : (+228) 22 21 37 64

Courriel : dg@cebnet.org avec copie à ded@cebnet.org ;

approvisionnement@cebnet.org ; tali@cebnet.org ;

n.kindadoussi@cebnet.org.

Le Directeur Général

Djibril SALIFOU

DROIT A L'ALPHABETISATION

Des cadres de l'éducation planchent sur les matériels didactiques

Une session nationale de formation des cadres d'alphabétisation et d'éducation non formelle en conception et élaboration des matériels didactiques d'alphabétisation, selon l'approche par compétences, se tient, depuis lundi, à l'hôtel Libra Alcor, à Lomé. Cette rencontre est initiée par l'Organisation Islamique pour l'Education, les Sciences et la Culture (ISESCO), en collaboration avec le ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation.

L'alphabétisation est un droit inaliénable de chaque individu car, elle lui permet d'être indépendant, d'avoir de la confiance en soi et de participer pleinement à son propre épanouissement et au développement de la société. Malgré les avantages de l'alphabétisation, 16% de la population adulte mondiale est encore analphabète. Au Togo, selon une enquête de 2010, l'analphabétisme touche 43,3 % des personnes âgées de 15 à 44 ans, dont plus des deux-tiers sont des femmes. S'agissant des enfants, il ressort des données statistiques de 2011, qu'un total de 84.993 enfants âgés entre 6 et 15 ans se retrouvent en situation de déscolarisation ou de non scolarisation.

C'est au vu de ce taux dégradant d'alphabétisation au Togo que, l'ISESCO en collaboration avec le ministère en charge de l'alphabétisation, organise, depuis lundi, une session nationale de formation des cadres d'alphabétisation et d'éducation non formelle en conception et élaboration des matériels didactiques d'alphabétisation, selon l'approche par compétences. L'objectif, est de renforcer les capacités pédagogiques des participants dans le domaine des principes fondamentaux, ainsi que des étapes de la conception et de l'élaboration des matériels didactiques et d'alphabétisation. Il s'agit aussi de les doter du savoir-faire pour rédiger, illustrer, produire et évaluer les



Photo de groupe des participants. (Photo Mlle HOMAWOO)

matériels didactiques. Ainsi, pendant quatre jours, une vingtaine de cadres d'alphabétisation et d'éducation non formelle, venus de toutes les régions du Togo, auront, à échanger sur les conditions de conception et d'élaboration de matériels didactiques, mais aussi, à réfléchir sur les mo-

dières comme : la rédaction de textes d'illustration et de production, les modes de dissémination et de gestion des matériels, la définition des concepts, etc.

A cette occasion, le secrétaire général du ministère en charge de l'Alphabétisation, M. N'Gmébib Biléba, a souligné que le gou-

vernement togolais, en vue de réduire progressivement le taux d'analphabétisation, a mené plusieurs actions. Pour lui, cette session permettra la mise à disposition des apprenants des matériels didactiques de qualité et renforcera leurs capacités en méthodologie de conception.

Pour le représentant de l'ISESCO au Togo, Dr Seydou Cissé, il a expliqué que cette session s'avère importante car, elle permet de répondre aux motivations des bénéficiaires dans l'apprentissage et de faire face aux défis de développement socio-économique des communautés.

Quant au coordinateur national de l'ISESCO - Togo, Dr Ali Salissou, il a salué tous leurs partenaires qui les soutiennent et rappelé, par la même occasion, les différentes actions menées par l'ISESCO, depuis l'adhésion du Togo en 2012, à cette institution.

Gisèle
SONHAYE-NAPO-
KOURA.

ERADICATION DES MALADIES TROPICALES NEGLIGÉES

La DAHW-Togo a sensibilisé aux symptômes de la lèpre

L'Association Allemande de lutte contre la Lèpre et la Tuberculose (DAHW-Togo) avec l'appui de la Fondation Folléreau de Luxembourg (FFL), a saisi l'occasion des luttes traditionnelles Evala 2016, pour sensibiliser les populations autour des arènes. Une explication qui a permis de redécouvrir l'association dans sa stratégie de lutte et de prise en charge gratuite dans le traitement des Maladies tropicales négligées (Mtn) notamment la lèpre, la tuberculose, l'Ulcère de Buruli et le pian.

Autour des terrains de lutte, que ce soit à Tchitchao, à Yadè, à Pya, ou encore à Yaka (Doufelgou) le message à l'endroit des populations a été clair. Conduire à la Polyclinique de Kara, toute personne souffrant des traces sur la peau. Car, il est constaté que les populations, surtout des campagnes, ignorent encore les signes et les manifestations de cette maladie qu'est la lèpre. Considérée comme une fatalité, ce mal fait enregistrer au moins une centaine des cas et souvent, les cas de malades se font consulter par des guérisseurs traditionnels. Et, c'est lorsqu'il a évolué jusqu'au stade 2 qu'on se dirige vers les formations sanitaires, un stade où les nerfs pourraient déjà être touchés et des séquelles graves



Distribution des prospectus suivie d'explications sur la lèpre par Mme Panassim.

peuvent se manifester.

En effet, lors des sensibilisations avec les prospectus indiquant les différents signes, il a été demandé aux groupes cibles, leaders d'opinion que sont les chefs traditionnels, les femmes (associations féminines) de veiller à ce que de pareils cas dans leurs contrées

soient rapidement dirigés vers les centres de santé ou appeler au numéro de la DAHW-Togo.

« Au cours des échanges et explications sur les signes de la maladie, les gens sont étonnés qu'on parle encore de cette maladie, la lèpre et c'est à dessein qu'on a l'appellation Maladies Tropi-

cales Négligées (MTN). Ce n'est pas encore à cent pour cent fini, il faut continuer la lutte. A part la lèpre il existe d'autres comme l'Ulcère de Buruli, le pian », a relevé la responsable point focal contrôleur Tuberculose-Lèpre Région Kara, Mme Massalo Panassim. Elle a indiqué qu'avec des clichés tués captivantes sur les

prospectus, plusieurs personnes ont avoué avoir présentement des cas dans leurs villages respectifs et qui devaient être conduit à la polyclinique de Kara. Mme Panassim n'a pas manqué de suggérer à la DAHW-Togo et ses partenaires de mener davantage des actions en termes de stratégie de communication et de sensibilisation. Selon elle, cette initiative mérite d'être poursuivie car, beaucoup de personnes ignorent encore que la DAHW-Togo prend gratuitement en charge le traitement de la maladie.

Appréciant cette initiative, le Représentant Régional de l'Afrique de l'Ouest de la DAHW, résident au Togo, M. Franz Xaver Wiedemann, a indiqué que les messages qui ont été transmis aux groupes

cibles (femmes et chefs traditionnels) vont être partagés dans leurs communautés.

« Ayant connaissance des signes, ils vont pouvoir diriger des cas vers le contrôleur régional ». « La maladie existe encore dans certains milieux, mais elle est négligée. Ce n'est pas une fatalité, elle est guérissable si un diagnostic précoce est fait et c'est là notre objectif », a précisé M. Wiedemann. La DAHW, active au Togo depuis 1964, s'engage de façon durable pour l'amélioration de la Santé au niveau communautaire au Togo, ensemble avec ses partenaires du gouvernement togolais.

Jules LEMOU

Passation de service à la préfecture de Tchamba

La nouvelle représentante du pouvoir central de la préfecture de Tchamba, Mme Titikpina Aïchatou a pris fonction le jeudi 7 juillet à l'issue d'une cérémonie de passation de service qui s'est déroulée entre cette dernière et le préfet sortant Palanga Kolu-Edjowou.

La cérémonie est présidée par le directeur de cabinet du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Atcholi Aklesso.

A l'occasion, M. Atcholi a loué les mérites du préfet sortant qui a su accomplir sa mission sans défaillance, avant d'inviter la nouvelle responsable de la préfecture à poursuivre les œuvres de son prédécesseur pour le développement de Tchamba. Il a exhorté la population à soutenir cette dernière afin qu'elle puisse bien remplir sa tâche.

Mme Titikpina Aïchatou a remercié le chef de l'Etat pour la confiance

placée en sa personne et surtout pour sa politique du genre. Elle a saisi l'occasion pour exhorter les femmes de Tchamba à promouvoir l'éducation de la jeune fille et à cultiver l'excellence pour que l'équité genre devienne une réalité dans la préfecture. Mme Titikpina a aussi sollicité la collaboration de la population pour un meilleur aboutissement de la mission qui lui est confiée.

Le préfet sortant Palanga Kolu-Edjowou a rendu grâce à Dieu pour ses bienfaits, et remercié le chef de l'Etat pour lui avoir confié la gestion de cette préfecture pendant sept ans.

Il a exprimé sa gratitude à ses administrés pour la franche collaboration qui a prévalu durant l'exercice de sa fonction. M. Palanga a enfin félicité Mme Titikpina pour sa nomination en la rassurant de sa disponibilité à apporter sa contribution en cas de besoin. Auparavant le maire

de la ville et le chef du canton de Tchamba, Alidou Abdourahamane et Affo Oussesseboué ont exprimé leur reconnaissance à M. Palanga Kolu-Edjowou pour le travail qu'il a abattu dans la préfecture avant de souhaiter plein succès à son successeur.

Né le 30 juillet 1971 à Tchamba, Mme Titikpina Abdoulaye Aïchatou est titulaire du diplôme de travailleur social communautaire de l'Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés de Dakar au Sénégal, et du diplôme d'administrateur civil de l'Ecole Nationale d'Administration de Lomé. Elle a été contractuelle chargée des enquêtes sociales à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), chargée d'études au ministère de l'Action sociale, et tout récemment enseignante à l'Ecole Nationale de Formation Sociale.

(ATOP)

OGOOU / Lancement officiel de la 5^e édition de la foire Adjafi à Atakpamé

La 5^e édition de la foire des jeunes entrepreneurs Adjafi prévue du 26 août au 12 septembre sur l'aire de sport du lycée d'Agoè-Nyivé à Lomé sur le thème : « *La compétitivité des entreprises de jeunes dans l'espace UEMOA* » a été officiellement lancée le Mardi 12 Juillet à Atakpamé devant un parterre de jeunes entrepreneurs des Plateaux et de journalistes.

Cette cérémonie de lancement est couplée des journées régionales de renforcement des capacités techniques des exposants et de partage d'informations, initiées par l'agence MAXKOM avec l'appui du Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), du Programme d'Appui au Développement à la Base (PRADEB) de même que le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA).

Pendant 18 jours cette foire à Lomé constituera une occasion de rencontre commerciale et d'opportunité d'affaires pour la promotion des entreprises des jeunes dans la zone UEMOA afin de rendre plus compétitifs

leurs différents produits et services et de renforcer les capacités des jeunes promoteurs d'entreprises.

En lançant officiellement cette 5^e édition, le secrétaire général de la préfecture de l'Ogou Bi-tho Kondo Pépin a salué l'initiative des organisateurs de cette foire qui est un cadre d'échanges et de partage entre les différents entrepreneurs et permet aux jeunes diplômés sans emploi de s'investir dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Pour le promoteur, M. Minasseh Komlan Marius Maxime, cette 5^e édition présente de nombreuses innovations notamment les challenges « *panier vert*, « *pépité d'or* » qui permettront aux entrepreneurs de gagner différents prix dont le plus grand est la pépite d'or et un concours de cuisine à base de produits locaux.

Pour cette 5^e édition a-t-il dit, le site sera doté de 250 stands organisés en deux espaces : espace junior destiné aux jeunes entrepreneurs et

espace senior réservé aux grandes entreprises. Les expositions sont par secteurs d'activités professionnelles à savoir les nouvelles technologies, l'Agro-industrie, le commerce, l'Artisanat etc. avec une capacité de 200 mille visiteurs et sur un espace de 12 mille mètres carrés.

Les jeunes entrepreneurs des Plateaux ont suivi des exposés sur « *comment réussir sa participation à une manifestation commerciale : cas de la foire Adjafi* » et « *comment utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir son entreprise et mieux vendre* ». Les mêmes modules seront présentés aux entrepreneurs de Sokodé, Kara, Tsévié et Kpalimé.

Le directeur de partenariat de la foire Adjafi M. Lakougnon Thierry a exhorté les jeunes entrepreneurs des Plateaux à se mettre en réseau pour être plus visibles et plus compétitifs.

(ATOP)

VO / LUTTE CONTRE LES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Des moniteurs et monitrices ont renforcé leurs capacités à Vogan

Trente moniteurs et monitrices des centres d'apprentissage et des agences de placement des travailleurs domestiques issus des préfectures de Vo et de Zio ont été formés du 11 au 15 juillet à Vogan sur les Violences Basées sur le Genre (VBG), la Santé de la Reproduction (SR) et le Virus de l'Immunodéficience Acquis (VIH).

Organisée par le Groupe de réflexion Femme Démocratie et Développement (GF2D), cette formation est financée par le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Elle est une composante du « *Projet d'appui à la lutte contre les violences basées sur le genre* ». Son objectif est de contribuer à l'éradication des VBG dans le secteur de l'apprentissage et

celui des travailleurs et travailleuses domestiques et de promouvoir les droits à la santé sexuelle et reproductive. Il s'agit d'amener les moniteurs et monitrices des centres d'apprentissage et les agents de placement à s'engager à former et sensibiliser les apprentis et les domestiques aux VBG/SR/VIH.

Les participants ont été outillés entre autres, sur le genre ; les VBG : les voies de recours juridiques en cas de violence ; les droits de la femme surtout en matière de mariage ; le droit à la santé sexuelle et reproductive. Ils ont été renseignés également sur les techniques et le contenu d'Information, Education et de la Communication (IEC) dans le domaine de la promotion du droit à la

santé de Reproduction (SR), de la pédagogie de l'éducation sexuelle des jeunes, la planification familiale et les IST/VIH/SIDA.

Ils ont enfin partagé des expériences sur l'organisation des séances de sensibilisation/formation des apprentis et travailleurs domestiques sur la résolution des cas de violences ou de grossesses, puis élaboré des plans d'actions annuels de formation des apprentis et des travailleurs domestiques.

Le secrétaire général de la préfecture de Vo, Koupogbé Manèkpo a salué cette initiative de la GF2D qui fait partie intégrante des approches de solutions aux violences basées sur le genre. Il a exhorté les participants à tirer un maximum de

profit de cette assise et à intensifier la sensibilisation des centres et ateliers d'apprentissage aux VBG, SR et les IST/VIH.

La secrétaire générale adjointe du GF2D, Mme d'Almeida Pierrette a indiqué que le GF2D, veut combler le déficit en information des apprentis et travailleurs domestiques afin de contribuer à renforcer leur accès aux services concernés.

Elle a invité les bénéficiaires à une diffusion plus large des informations reçues en vue de permettre aux femmes de jouir pleinement de leurs droits sur un pied d'égalité avec les hommes dans un esprit de partenariat.

(ATOP)

AMOU / SOGEA SATOM lance sa campagne de reboisement 2016 sur l'axe routier Témédja Badou-Kougnohou

La société SATOM-SOGEA titulaire de la construction d'infrastructure routière de Témédja-Badou - Kougnohou longue de 94 km a lancé le Mardi 12 Juillet à Témédja sa campagne de reboisement sur le site de cette société et offre plus de 20 mille plants composés essentiellement de tecks, eucalyptus et de kaya sénégalais à une trentaine de villages situés sur cet axe routier.

Le chef des travaux de construction de cette société M. Gregory Scala Genesio a indiqué que sa société a un engagement fort vis à vis de l'environnement. Selon M. Genesio, pour un arbre arraché durant les travaux, SOGEA SATOM entend planter 5 en remplacement, c'est pourquoi pour environ 600 plants détruits, la société met en terre plus de 30 mille. Cette action a-t-il expliqué, permet de réduire les gaz à effets de serre et lutter efficacement contre la déforestation qui est d'environ 1,4 % chaque année

au Togo.

Le chef de la mission de contrôle M. Djobo Cédric a salué l'initiative de SOGEA SATOM qui accorde une grande importance à la question environnementale avant de souligner que cette action contribue à l'augmentation du couvert végétal au Togo.

Le représentant du préfet de l'Amou, Provisseur du lycée de Témédja M. Toyi Kokou a remercié SOGEA SATOM dont l'action entre dans la politique du gouvernement en matière de reboisement, la protection et la conservation des forêts. Il a rappelé l'importance de l'arbre dans la vie de l'être humain aux riverains avant de les convier à protéger ces arbres pour leur bien et celui des générations futures.

Pour le compte de l'année 2015, cette société avait planté environ 10 mille arbres sur le même axe.

(ATOP)

ASSOLI/ Les lauréats du concours d'orthographe et de mathématiques primés à Bafilo

Les lauréats du concours d'excellence en orthographe et mathématiques destiné aux élèves des collèges et lycées de la préfecture d'Assoli ont été primés le vendredi 15 juillet à Bafilo.

Initié par la diaspora-Assoli résidant en Amérique, ce concours, premier du genre, a vu la participation de 20 élèves des collèges, niveau troisième et des lycées, niveau seconde A4 et première D. L'objectif du concours est de cultiver l'excellence en mathématiques et orthographe et de susciter plus d'intérêt des apprenants dans ces

deux matières.

Il s'agit de relever le niveau de ces élèves qui, après constat général est en baisse. Ce concours constitue également un canal pour susciter l'esprit d'émulation et le goût au travail chez les apprenants. A l'issue de cette compétition intellectuelle, 6 élèves sur 20 au départ, ont été retenus meilleurs.

Durant ce concours les élèves de la première D ont été évalués en mathématiques. Le premier de cette catégorie est l'élève Alassani Moubarak. Il a totalisé une moyenne de 15,25 /20. Il a eu droit à une enveloppe de 10.000

F CFA et un trophée. Le deuxième est Fousse-ni Mohamed, avec une moyenne de 11,50 a reçu une enveloppe de 5.000 F CFA. Les élèves de la seconde A4 se sont mesurés en orthographe.

Le premier, Amidon Ramzi a obtenu une moyenne de 14,25 et a remporté un trophée en plus d'une enveloppe de 10000 F CFA. Il a été suivi de Mlle Makouya Kadidja qui a bénéficié d'une enveloppe de 5.000 F CFA.

Au niveau des troisièmes, les concurrents ont compété en orthographe et en mathéma-

tiques. En orthographe, il n'y a pas eu de gagnant. Par contre en mathématiques, on a recensé deux meilleurs, notamment Ouro Agoro Bako avec une moyenne de 19,75 et Mlle Bangana Pbolèbe avec un total de 19,50. Ils ont eu la même récompense que les autres.

Le président du comité d'organisation, Bode Idrissou Inoussa proviseur du lycée de Bafilo et le président de la délégation de la diaspora-Assoli, Issifou Moussa ont félicité les participants surtout les lauréats. Ils ont indiqué que ce concours a été motivé et soutenu à cause

d'un constat dans les secondaires qui démontre que les mathématiques et l'orthographe sont des matières qualifiées de bêtes noires par les élèves.

Il s'agit, selon eux, d'amener les apprenants à s'exercer et à s'appliquer dans ces disciplines. Ils ont enfin salué le courage des enseignants et des parents dans l'encadrement des apprenants, tout en les exhortant à faire davantage pour le bien-être de tous.

Le préfet d'Assoli Djandjo Bagmalawoé et les députés Gngongbo Tak Youssif du parti UNIR

et Fofana Sofo de l'ANC tous deux natifs du milieu, ont félicité les promoteurs de ce concours pour l'implication dans le processus de formation et d'orientation des apprenants, pour faire d'eux des citoyens responsables de demain. Ils ont indiqué que cette action s'inscrit dans la droite ligne du gouvernement en matière d'éducation pour tous. Ils ont enfin émis le vœu que d'autres bonnes volontés leur emboîtent le pas pour le développement d'Assoli.

(ATOP)

AMOU/ Lancement de projet de restauration des écosystèmes forestiers

Les activités du projet de restauration des écosystèmes forestiers par la promotion de la foresterie rurale dans le canton d'Otadi, ont été lancées le vendredi 8 juillet dans le canton d'Otadi, à une soixantaine de km au nord d'Amlamé.

Ce projet répond aux priorités du Programme de Gestion Intégrée des Catastrophes et Terres (PGICT) en matière de gestion durable des écosystèmes forestiers et d'identification du reboisement, de lutte contre les feux de végétation et la dégradation des sols par la promotion de la conservation et de la restauration des écosystèmes dégradés et l'introduction de bonnes pratiques de gestion

durable des terres au niveau communautaire.

D'un coût global de vingt-trois millions six mille cinq cent francs (23.006.500 F CFA), ce projet qui a démarré en mai 2015, a été initié par le gouvernement avec le financement de la Banque Mondiale. Il permettra de reboiser et de protéger une superficie de 30 ha dans six localités du canton d'Otadi à savoir: Didokpo, Okama et Owanibè, avec les plants de Khaya, Cassia, tecks, Gméline et terminalia.

Ce projet vise aussi à appuyer ces localités à accroître leur résilience aux catastrophes naturelles par la prévention de la gestion durable des ressources naturelles. La cérémonie a été présidée par le

président de la délégation spéciale de la préfecture d'Amou, Dagbégnon Mawuli Bénissan, en présence des autorités préfectorales, du représentant du directeur régional de l'environnement des Plateaux, Attigan Sitsofé, des chefs traditionnels et chefs services, des responsables de l'association Gestion des Connaissances pour la Conservation de l'Environnement (G2CE) et du PGICT. M. Dagbégnon a félicité le collectif des Comités Villageois de Développement (CVD) du canton qui a déjà fait preuve de sa disponibilité et de sa participation active à la réalisation des activités prévues.

(ATOP)

WAWA/ Une maternité à Zogbégan

Une maternité a été inaugurée le jeudi 7 juillet au dispensaire de Zogbégan, à 14 km de Badou, un don de la volontaire du corps de la paix d'Amérique dans la localité, Mlle Gomez Elisabeth Aboèno.

Ce centre de santé est un bâtiment de trois compartiments avec un bureau des accoucheuses, une salle d'accouchement et la suite de couche. Les travaux de construction ont coûté près de 8 millions de francs CFA à savoir 5.596.665 F CFA financés par le corps de la paix et 2.100.000 F CFA comme apport de la communauté en main d'œuvre.

Le directeur national du corps de la paix d'Amérique au Togo, Victor Luboyeski a indiqué que la construction de cette maternité a pour objectif l'amélioration du cadre de travail du

personnel de santé maternelle et infantile pour une meilleure prise en charge des mères et des nouveaux-nés, dans le souci de réduire le nombre des femmes qui accouchent à domicile. M. Luboyeski a exhorté les bénéficiaires à prendre soin du joyau.

La volontaire Gomez Elisabeth Aboèno a confié que le projet est né du constat selon lequel lorsqu'une femme donne naissance en présence d'un personnel de santé qualifié, les taux de mortalité maternelle et infantile diminuent. Selon l'oratrice, ce joyau est également un signe de remerciements

pour l'hospitalité de la population envers sa personne.

Le porte-parole de la population, Dieudonné Kouglblémé et le chef du village de Zogbégan, Alévlé Messan Koffi Oyoya II ont exprimé la joie et la gratitude des bénéficiaires aux généreux donateurs. Ils ont félicité le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé pour sa politique d'amitié et de coopération existant entre les USA et le Togo, fruit de ce joyau.

La coupure du ruban symbolique et la visite des lieux ont mis fin à l'évènement.

(ATOP)

Brève ...

KOZAH - L'association « Une Education, un Apprenant » (EdA) a effectué le jeudi 14 juillet, une opération de salubrité sur le terrain de lutte des Evala édition 2016 dans le canton de Pya après la phase finale disputée sur ladite arène. Ainsi, juste après la lutte pour le compte de la finale sur le terrain rouge de Pya, les jeunes, les points focaux et les membres de l'EdA, munis de piquets en bâtons et de sacs vides, ont dégagé les ordures, les sachets plastiques pour rendre propre ce lieu. La majorité des terrains de luttés des Evala ont bénéficié des mêmes opérations de salubrité. Le coordonnateur de l'association, Adom Baoubadi a souligné que l'objectif de sa structure est d'assainir les terrains

de luttés et autres lieux de manifestations des Evala dans la préfecture de la Kozah afin de lutter contre la pollution de l'environnement. Le président de l'association, Kona Kourgbakou, s'est dit satisfait de la mobilisation des jeunes pour le bien-fondé de cette opération de salubrité sur les terrains de lutte des Evala et indiqué que l'association continuera la sensibilisation pour mobiliser davantage la jeunesse afin que son objectif soit atteint. Créée en novembre 2012 à Lomé, l'association EdA s'est fixé comme objectifs, l'assainissement, la prise en charge médicale des jeunes en difficulté, et la lutte contre la déscolarisation des enfants.

AKEBOU/ Causerie-débat sur la décentralisation et les services de la DOSI

La section jeunesse du parti Union pour la République (UNIR) de la préfecture de l'Akébou a organisé le vendredi 15 juillet à Kougnohou, une rencontre sur la décentralisation et la mission de la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI), à l'endroit des corps de métiers, des membres et sympathisants du parti, et des

organisations agricoles de la localité.

Cette rencontre a permis de sensibiliser la population de la préfecture de l'Akébou sur le transfert de pouvoir de l'Etat aux collectivités locales et les compétences de chaque acteur dans la décentralisation et les enjeux de la démocratie à la base. C'est également l'occasion d'informer

les différents corps de métiers et la jeunesse sur les avantages des services qu'offrent la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) dans le cadre du développement local.

Les participants ont été éduqués sur le transfert de compétences et de pouvoirs de l'Etat aux collectivités territoriales décentralisées, la

création des richesses au niveau local et les enjeux de la démocratie à la base. Ils ont également été instruits sur les objectifs de la DOSI, sa mission, les groupes cibles, les avantages et les conditions d'accès aux services de la DOSI.

(ATOP)



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

UNIVERSITE DE KARA

PRESIDENCE
PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS
N°...../UK/P/PRMP/16

AVIS DE PUBLICATION

RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE N° 007/UK/P/PRMP/2015 du 22 décembre 2015 RELATIVE A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET ADDUCTION D'EAU POUR L'ALIMENTATION DE L'AMPHITHEATRE DE 1000 PLACES ET D'UNE RESIDENCE UNIVERSITAIRE, SITE DE PYA

N°	SOUMISSION-NAIRES	MONTANT TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS CORRIGES	MONTANT APRES RABAIS	OBSERVATION
1	E.CO.BA.MO	90 554 026	90 554 026	90 554 026	Offre conforme pour l'essentiel
2	Constructions Futures (CF)	101 273 471	94 407 994	84 967 194	Offre conforme pour l'essentiel
3	DREEV Construction Sarl & FORAGES MOBILES	94 841 580	94 841 580	94 841 580	Offre conforme pour l'essentiel

N.B. : Au terme de la vérification arithmétique, il s'avère que seule l'entreprise Constructions Futures (CF) a commis des erreurs de calculs, d'un montant toutes taxes comprise de moins six millions huit cent soixante-cinq mille quatre cent soixante-dix-sept (6 865 477) francs CFA, au niveau de la rubrique « Réseau d'adduction et de distribution d'eau potable » (IV 4,5 : Fourniture et pose de tuyaux PVC ø 75 pour le refoulement vers le château). Le tableau 8 ci-dessus montre les corrections effectuées sur son offre. Elle a également accordé un rabais de 10 % sur son montant hors taxes.

Attribution provisoire : Constructions Futures, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la construction d'un forage et d'adduction d'eau pour l'alimentation de l'amphithéâtre de 1000 places et d'une résidence universitaire sur le site de Pya, pour un montant toutes taxes comprises de quatre-vingt-quatre millions neuf cent soixante-sept mille cent quatre-vingt-quatorze (84 967 194) francs CFA.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du code des marchés publics et délégations de services publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Université de Kara, en vertu de l'article 122 du Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en vertu de l'article 125 dudit Code.

Kara, le 12 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Manani NABEDE



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

UNIVERSITE DE KARA

PRESIDENCE
PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS
N°...../UK/P/PRMP/16

AVIS DE PUBLICATION

RESULTATS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 005/UK/P/PRMP/2015 du 05 NOVEMBRE 2015 RELATIVE A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DE MATERIEL INFORMATIQUE AU PROFIT DES AUTRES SERVICES DE L'UNIVERSITE DE KARA

N°	SOUMISSION-NAIRES	MONTANT TTC F CFA A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANTS CORRIGES	MONTANT APRES RABAIS	OBSERVATION
1	STNT	69 497 475	69 497 475	69 497 475	Offre conforme
2	01 INFORMATIQUE	61 350 000	61 350 000	61 350 000	Offre conforme
3	STEA SARL	67 017 745	67 017 745	67 017 745	Offre conforme
4	IDS TECHNOLOGIE	75 797 217	75 797 217	75 797 217	Offre conforme
5	SET	99 915 910	99 915 910	99 915 910	Offre conforme
6	ART SARL	82 594 973	82 594 973	82 594 973	Offre conforme

Attribution provisoire :

- 01 INFORMATIQUE, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture des switchs de 48 et 24 ports, pour un montant toutes taxes comprises de quatre millions cinquante mille (4 050 000) francs CFA.

- STEA SARL, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture des micro-ordinateurs de bureau, pour un montant toutes taxes comprises de quarante millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille six cent trente-cinq (40 485 635) francs CFA.

- IDS Technologie, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture des convertisseurs de média fibre optique multimodes, onduleurs et rallonges multiprises, pour un montant toutes taxes comprises de trois millions sept cent quatre-vingt-quatre mille cent quarante-deux (3 784 142) francs CFA.

- ART SARL, soumissionnaire dont l'offre est évaluée conforme et moins-disante pour la fourniture des imprimantes Laser monochrome et des switchs de 28 ports, pour un montant toutes taxes comprises de quatre millions sept cent vingt-sept mille neuf cent (4 727 900).

N.B. : L'évaluation a été faite article par article.

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 62 du code des marchés publics et délégations de services publics et ouvre le délai de recours gracieux auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Université de Kara, en vertu de l'article 122 du Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en vertu de l'article 125 dudit Code.

Kara, le 12 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

Manani NABEDE



REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

UNIVERSITE DE KARA

DU NOUVEAU A KARA

PRESIDENCE

OUVERTURE D'UNE LICENCE PROFESSIONNELLE A LA FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Vous souhaitez devenir un spécialiste de la décentralisation au service des collectivités locales ; l'Université de Kara vous offre cette opportunité.

L'Université de Kara, en partenariat avec la Délégation de l'Union Européenne au Togo, ouvre une **Licence Professionnelle en planification suivi-évaluation des projets et programmes de développement local** à partir de la rentrée académique 2016 - 2017.

- Profil d'entrée

- Bacheliers : Bac séries G2, G3, A4, C, D, E, F ou diplôme équivalent ;
- Travailleurs : Bac toutes séries plus une expérience professionnelle de 3 ans.

- **Profil de sortie** : Planificateur-Chef de projet Décentralisation et Développement local.

Formation assurée par une équipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels de renom.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Fa.SEG, site de l'Ex-ENI, Tél. : (+228) 24 45 87 41 ou contacter :

Tél. : (+228) 93 70 14 89

(+228) 22 42 01 37

(+228) 22 42 00 79

Fax : (+228) 26 61 02 56

E-mail : psepdl.uk@gmail.com

COMMUNIQUE

Le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants communique :

Pour des raisons indépendantes de sa volonté, le concours d'entrée en classe de sixième (6^e) et de seconde (2nde) au Collège Militaire Eyadéma de Tchitchao précédemment prévu pour le 26 juillet 2016, est reporté au **mercredi 10 août 2016** et la date de clôture de dépôt des dossiers de candidature prévue pour le **15 juillet 2016**, est reportée au **vendredi 29 juillet 2016** dans les mêmes conditions et aux mêmes lieux.

Croire en soi, c'est pouvoir

Avez-vous expérimenté le miracle de la prière ? Eh oui, ce n'est pas pour rien qu'on nous exhorte à prier avec conviction et assurance. Car, nous sommes à la fois notre problème et notre solution. Autrement dit, la confiance en soi permet de faire déplacer les montagnes. Déjà à la fin du 19^e siècle, le psychologue et pharmacien

français Emile Coué de la Châtaigneraie a développé une méthode de succès et de guérison qui fonctionne sur le principe de l'auto-suggestion. Concrètement, avant chaque épreuve, il s'agit de se répéter des phrases positives et stimulantes, telles que « *Je vais y arriver* », « *J'en suis capable* », « *Je suis le meilleur* », « *J'ai confiance en*

moi »...

Même une nouvelle étude britannique publiée récemment dans la revue scientifique *Frontiers in Psychology*, atteste que l'auto-persuasion serait réellement efficace.

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs (sous la direction du Pr Andrew Lane, de l'University of Wolverhampton, en

Grande-Bretagne) ont mené une expérience psycho sur un vaste échantillon de 44 742 volontaires. Ceux-ci devaient jouer à un jeu vidéo et dépasser un certain score.

Résultat : les volontaires qui pratiquaient l'auto-suggestion et l'auto-encouragement (« *je peux aller plus vite, je peux dépasser ce score...* ») obtenaient de meilleurs résultats.

En revanche, les participants qui utilisaient la technique du « *si... alors* » pour se motiver, se montraient un peu moins performants.

Imaginer comment on se sentira lorsqu'on aura atteint notre objectif est une technique efficace chez les personnes qui souhaitent devenir quelque chose.

C'est ce que suggère cette nouvelle étude. On essaye ?

La cousine très pratique avec son répertoire téléphonique

Sacré fouineur, le vieil Oncle. Quelle mouche l'a piqué, il s'est mis en tête de scruter, dans le portable de sa fille, les contacts téléphoniques enregistrés. Histoire sans doute de savoir où elle va poser régulièrement son derrière. Que ne fut l'étonnement de l'Oncle. Sa fille l'a enregistré, lui son père, sous le nom d'« *Avare* » et sa mère, de « *LaCrieuse* »... Le meilleur, c'est avec les garçons qu'elle rencontre.

La cousine, elle, enregistre le numéro du garçon non pas avec son prénom mais avec sa place dans son

cœur, pour bien se rappeler de qui il s'agit...

« *Le Fou* » ? C'est le « *medjira* » qu'elle escroque sans jamais se laisser toucher. « *Cubo* » ? C'est le bouc, un de ses camarades d'amphi. Cet insatiable étalon, pas très intelligent mais assez musclé, agrémente, assaisonne comme du Cub piment les moments d'extase de la cousine.

« *Yes* », c'est le nom du fripier Ibo qui a acheté à la cousine sa moto scooter et qui lui fournit régulièrement des fringues, les meilleures collections de sa boutique de friperie.

« *Agodédé* » ? Ah oui, celui-là, un obscur artiste de la chanson converti en DJ. Son côté de sardine en boîte fait tourner la tête à la cousine...

Et puis, il y a les autres. Moins chanceux. « *Ne jamais répondre* », c'est son prof. de compta, sa bête noire. La cousine lui a fait des promesses alléchantes si elle obtenait la moyenne. Mais au moment d'honorer, elle ne veut pas entendre raison que les bons comptes font les bons amis. Décidément, celle-là ne fait aucune comptabilité de sa vie. Jugez-en : vous ne trouverez pas « *Mon futur mari* » dans son fameux répertoire. Si jeunesse savait...

6000 et 8000 maladies rares nous guettent

Saviez-vous que le dernier jour de février est traditionnellement la Journée internationale des maladies-rares ? En effet, entre 6 000 et 8 000 maladies rares ont été répertoriées dans le monde. Parmi ces maladies rares, on dénombre malheureusement un très grand nombre de « *maladies orphelines* », c'est-à-dire des maladies pour

lesquelles il n'existe... aucun traitement !

Gardons à l'esprit que cette année, la journée a pour thème : « *Ensemble pour mieux accompagner les malades* ». N'oublions pas : quelle que soit la maladie, les patients doivent pouvoir bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de leur vie... Yakoo !

Ecorcher la langue de Molière, c'est du terrorisme

A l'ère du texto et du divorce consommé avec la lecture, certains n'accordent plus beaucoup d'importance à l'orthographe. Mais une chose est sûre : la langue de Molière est loin d'être si simple. Et pour obtenir un job ou être un bon journaliste, il vaut mieux éviter d'écrire « *les fidèles croivent* ». Conjuguer le verbe « *croire* »

comme « *boire* » a le don d'agacer ! Vraiment, des atrocités de la langue française irritent les oreilles et brûlent les yeux.

Dire « *moi, personnellement* » est aussi impardonnable que « *descendre en bas* » ou « *au jour d'aujourd'hui* ». On descend forcément en bas, et aujourd'hui signifie déjà « *au jour*

Les brouteurs vont ruminer leur échec

Hum ! Les escrocs numériques ont véritablement damé le pion aux plus scientifiques des cocos.

Lisez plutôt un de leurs messages envoyés mercredi dans la boîte de l'Oncle, fils de son père : « *Vraiment toutes mes excuses pour le dérangement. En effet, je vais très mal suite à une agression au Burkina Faso où je suis actuellement pour un retour rapide. Ils m'ont tout pris : tél, argent ...etc., il ne me reste plus que mon passeport, je souhaite également que tu gardes ce mail pour toi afin d'éviter tout affolement. Je suis vraiment mal en point, je te prie de me faire un prêt pour mes soins et autres, de 1.500.000 F CFA que je*

rembourserais à mon retour de voyage. Je te laisse mes coordonnées pour un transfert à la poste via Western Union Nom et prénom : AKONDO Essowazina, Pays : Burkina Faso, Ville : Ouagadougou, Adresse : 24 Routes de Kaya. Confirme-moi la bonne réception de mes coordonnées. Puis-je compter sur toi AKONDO Essowazina » Réponse de l'Oncle : « *Oui, mon frère, tu peux compter sur moi et davantage encore sur la Police nationale pour te retrouver toi-même et tous tes biens volés... A tout suite.* »

Depuis, silence radio ! L'infortuné a-t-il aussi perdu la vie ou simplement la plume ? Vigilance !

Comment seront les filles à la fac ?

Le passage du lycée aux études supérieures soulève bien souvent des interrogations légitimes : Comment va être notre emploi du temps ? Quel genre de professeur va-t-on avoir ? Arrivera-t-on à suivre la cadence et à obtenir de bons

résultats ? Et le sexe « *opposant* » alors ?

Justement, le site humoristique américain Collège Humor a essayé d'expliquer à sa manière sur quels types de filles vous allez bien pouvoir rencontrer à la fac.

La vidéo les classe

en six catégories : l'athlétique, la fêtarde, celle qui va à l'église, le canon écervelé, la pote et la fille parfaite. Point commun à toutes ces catégories de ces filles ? On les aime toutes. Même si cela ne se passe jamais comme prévu...

Textes rassemblés par
Kossi N'BOUKE

Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

PROJET D'APPUI AUX SERVICES DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE ET DE NUTRITION (PASMIN)

Appel d'Offres International (AOI) N°016/PPM 2016/MSPS/CAB/SG/PRMP/PASMIN du 15 juillet 2016

FOURNITURE, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE DIX INCINERATEURS CONVENTIONNELS AVEC ABRIS POUR LE PROJET D'APPUI AUX SERVICES DE SANTE MATERNELLE ET INFANTILE ET DE NUTRITION (PASMIN)

1. Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un don de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le Projet d'Appui aux Services de Santé Maternelle, Infantile et de Nutrition (PASMIN) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture, d'installation et de mise en service de dix incinérateurs avec abris pour le CHU Sylvanus Olympio à Lomé, la Plateforme du Secteur Privé de la Santé (PSPS) Togo à Lomé, les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) de Tsévié, Atakpamé, Sokodé et les Centres Hospitaliers Préfectoraux (CHP) de Bassar, Mango, Kpalimé et d'Aného.

2. Le Ministère de la Santé et de la Protection Sociale à travers la Cellule de Gestion du Projet PASMIN, sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de l'acquisition des incinérateurs conventionnels pour les CHU, CHR et CHP et la Plateforme du Secteur Privé de la Santé Togo.

Les matériels doivent être livrés aux lieux de destination finale au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après la notification du marché approuvé.

Le marché sera attribué en lot unique en prenant en compte tout rabais éventuel que pourrait proposer le soumissionnaire.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres International (AOI) tel que défini dans les « Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits et Dons de l'AID », et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre conforme pour l'essentiel est évaluée la moins-disante, à condition qu'il soit en outre qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Projet d'Appui aux Services de Santé Maternelle, Infantile et de Nutrition (PASMIN) sis dans les locaux de l'ancien hôpital Bon Secours, situé à Atikpodji-Lomé, derrière le Collège notre Dame du Sacré Cœur, Tél. : 00228 22 34 34 60, 90 05 20 65/90 03 54 71 adresse [email: awokouf@yahoo.fr](mailto:awokouf@yahoo.fr) togopasmin20151@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au Secrétariat de la Cellule de Gestion de PASMIN sis à l'adresse indiquée ci-avant.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

i) Capacité financière

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- le chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (3) dernières années doit être égal au moins à deux (2) fois le montant de son offre Hors Taxes. Le Soumissionnaire doit joindre à son offre toute preuve (états financiers certifiés de 2012, 2013 et 2014) de ses chiffres d'affaires.
- justifier de liquidités et/ou des facilités de crédit au moins égales à trente pour cent (30 %) du montant de son offre Hors Taxes.

ii) Capacité technique et expérience

- Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après : disposer sur place d'une structure fonctionnelle pour la maintenance préventive et curative des matériels, objet de ce marché. L'autorité contractante se réserve le droit de visiter la

structure avant l'attribution du marché.

- Le Soumissionnaire doit également prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : avoir exécuté en tant que fournisseur principal au moins deux (02) marchés portant sur des fournitures et installation de matériels de nature similaire au cours des cinq(5) dernières années. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve (attestations de bonne exécution ou procès - verbaux de réception) montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.

Les pièces administratives et autres critères d'attribution du marché sont contenus dans le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) qui prime sur le présent avis et seul constitue le document de base dans la passation de ce marché.

Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées localement ne sera pas octroyée aux soumissionnaires éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA. La méthode de paiement sera l'espèce. Le document d'Appel d'Offres sera remis directement après paiement contre un récépissé de retrait.

7. Les offres constituées d'un (1) original et trois (3) copies devront être soumises à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **7 septembre 2016 à 10 h 30mn, heure GMT**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse mentionnée ci-dessus le **7 septembre 2016 à 11 h 00 mn heure GMT**.

Les offres doivent comprendre « une garantie de l'offre » pour un montant de 4 000 000 F CFA.

La garantie de soumission pourra être émise par une banque ou un organisme de garantie.

Le délai de validité des offres est de cent vingt (120) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

8. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

À l'attention de : **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale sis dans l'immeuble des quatre ministères face à la résidence de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Lomé;**

Bureau : Secrétariat de la PRMP, sis au 2^e étage de le l'immeuble abritant le ministère, 1^{er} porte à gauche, Téléphone : +228 22 2138 01 poste 1070 N° et Rue : angle rue Sarakawa et avenue du 2 février côté Sud Est

Ville : Lomé

Pays: TOGO

avec mention : « **Fourniture, installation et mise en service de dix incinérateurs conventionnels avec abris pour le PASMIN - AOI N° 016/PPM 2016/MSPS/CAB/SG/PRMP/PASMIN, à n'ouvrir qu'en séance d'ouverture** »

La Personne Responsable des Marchés Publics

Dr Potougnima TCHAMDJA,

REGION MARITIME

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

Appel d'Offres N° : 22 / 2016 / ML / DAF

Ville de Lomé

Ville Messagère de la Paix
ONU 1988
Capitale Centenaire
1897 -1997

Ville de Coopération Internationale
(les Accords de Lomé, 1989)

Fourniture de matériel bureautique et services connexes : Acquisition d'une photocopieuse à froid de grande vitesse.

1. **La Commune de Lomé** dispose des fonds propres sur son budget afin de financer son programme d'équipement en matériels de bureau, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché objet du présent appel d'offres.

2. **La Commune de Lomé**, agissant pour son propre compte, sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture du matériel et des services connexes suivants :

Une photocopieuse à froid de grande vitesse à couleur.

Le délai de livraison est de quatre (04) semaines au plus tôt et huit (08) semaines au plus tard, à la Direction des Affaires Financières de la Commune de Lomé, 783, Angle des rues de l'Ogou et de la Kozah à Kodjoviakopé, B.P. : 326, Tél. : (+228) 22 22 87 22. Les variantes ne sont pas autorisées.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel

d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Affaires Financières de la Commune de Lomé, 783, Angle des rues de l'Ogou et de la Kozah à Kodjoviakopé, B.P. : 326; Tél.: (+228) 22 22 87 22, e-mail : kerez74@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Assistanat administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics, Mairie du 5^e Arrondissement, Angle des rues Tamé (34 DSM) et Alaba (1 DSM), B.P. : 326, Tél. : (+228) 22 20 05 15 / 22 56 64 97, de 07 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 00 TU .

Appel d'Offres relatif à l'acquisition d'une photocopieuse à froid de grande vitesse.

5. Les exigences au titre de la qualification sont :

- a) les conditions légales de l'entreprise ;**
- b) la situation financière de l'entreprise ;**
- c) l'expérience de l'entreprise.**

Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq Mille (25 000) F CFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Régie Centrale des Recettes Municipales, Hôtel de Ville de Lomé. 508 Avenue Nicolas GRUNITZKY; BP : 326, Tél. : (+228) 22 21 26

20. La méthode de paiement sera l'espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à l'Assistanat administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Assistanat administratif de la Personne Responsable des Marchés Publics, Mairie du 5^e Arrondissement, Angle des rues Tamé (34 DSM) et Alaba (1 DSM), B.P. : 326, Tél. : (+228) 22 20 05 15 / 22 36 64 97 au plus tard le **17 Août 2016 à 09 heures TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission délivrée par une banque installée au Togo ou toute autre banque étrangère ayant une institution bancaire correspondante au Togo ou dans un pays de l'espace UEMOA, d'un montant de :

• **Cinq cent mille (500 000) F CFA.**

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **17 Août 2016 à 09 heures 30 TU** à l'adresse suivante : Salle des Délibérations, Hôtel de Lomé, **508 Avenue Nicolas GRUNITZKY, Tél. : (+228) 22 21 26 20.**

Lomé, le 18 Juillet 2016

La Personne Responsable par intérim,

A. Comlan ADJAHOUINOU

ELECTION PRESIDENTIELLE A SAO TOME ET PRINCIPE

Evaristo Carvalho vainqueur du scrutin

A São Tomé et Príncipe, les électeurs ont élu dimanche 17 juillet, dès le premier tour, le candidat du parti au pouvoir à la présidentielle. Le candidat Evaristo Carvalho l'a emporté avec 50,1 % des voix contre le président sortant, Manuel Pinto da Costa, qui brigait un nouveau mandat de cinq ans. Il est loin derrière, avec près de 25 % des voix.

La nuit de dimanche à lundi a été courte à São Tomé et Príncipe. Evaristo Carvalho, le candidat soutenu par le parti du Premier ministre Patrice Trovoada, a été élu d'une courte tête. Candidat de l'Action Démocratique indépendante (ADI), Evaristo Carvalho a obtenu 50,1 % des voix et c'est parmi des partisans euphoriques qu'il a fait ses premières déclarations. En promettant d'être un président de la stabilité, le nouveau chef de l'Etat élu a écarté toute velléité au-

toritaire de son parti dans un pays où la cohabitation est plutôt la norme.

Jusqu'à l'annonce des résultats, vers 3h00 du matin, heure locale, tous ont cru jusqu'au bout au scénario d'un deuxième tour. Cependant, face à Evaristo Carvalho, ses deux principaux adversaires, à savoir le président sortant Manuel Pinto da Costa et l'ancienne Première ministre Maria das Neves, tous deux issus du MLSTP/PSD, ont respectivement obtenu 24,8 % et 24,1 % des voix.

Ils n'ont pu que montrer un front divisé du deuxième parti du pays. Une abstention de presque 36 % est une autre donnée de ce scrutin. Selon des observateurs locaux, ce serait une conséquence de la possible diminution de l'achat de votes.

L'ex-Premier ministre Maria Das Neves a d'ores et déjà fait savoir qu'elle conteste les résultats. Selon son directeur de campagne, «*La candidate exige l'annulation de ces élections présidentielles parce qu'elles n'ont été ni*



Evaristo Carvalho, nouveau président de São Tomé et Príncipe.

libres, ni justes, ni transparentes», a-t-il annoncé.

Evaristo Carvalho dont le slogan de campagne

était un très mitterrandien «*La force tranquille* » est un des poids-lourds de la vie politique de son pays. Agé de 75 ans et père de deux enfants, il a commencé son parcours dans la lutte contre le colonialisme portugais et a continué après l'indépendance, en 1975, au sein du MLSTP/PSD, ancien parti unique, jusqu'au début des années 1990 et l'avènement du multipartisme.

(RFI)

L'Union Africaine retirera ses forces de Somalie d'ici à 2018

L'Union Africaine (UA) a prévu de débiter le retrait de sa force de réserve en Somalie en 2018, a déclaré lundi, Smail Chergui, commissaire de l'UA pour la paix et la sécurité. Selon lui, le retrait de la Mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM) permettra à la Somalie de prendre en charge elle-même la gestion du pays. «*Nous prévoyons de former et d'équiper les forces somaliennes avant de nous retirer du pays*», a-t-il indiqué à la clôture du 27^e sommet de l'UA à Kigali au Rwanda, soulignant que l'UA aide également la Somalie à organiser ses élections présidentielles et législatives attendues plus tard avant la fin de l'année. M. Chergui a souligné que le sommet des chefs d'Etat avait

arrêté un fonds spécial pour contribuer à la lutte contre le terrorisme sur le continent. Ce fonds sera financé par les gouvernements de l'UA, la communauté internationale et d'autres partenaires, et il entrera en vigueur une fois le modèle de gouvernance dévoilé.

«*Ce fonds aidera les gouvernements africains à répondre avec célérité pour contenir une recrudescence du terrorisme responsable de la mort de nombreuses personnes*», a-t-il ajouté.

Selon le commissaire, ce fonds sera géré depuis un centre spécial basé au niveau de l'UA, avec des bureaux spécialisés dans chaque pays.

Le Conseil de paix et de sécurité de l'UA était au Burundi le mois dernier pour finaliser la situation

des observateurs humanitaires et les possibilités d'envoi d'experts militaires dans le pays, a-t-il dévoilé.

Sur la question du Soudan du Sud, M. Chergui a dit que l'UA devra déployer des forces dans le pays sous l'égide des Nations Unies qui sont déjà sur le terrain pour contribuer à améliorer la situation des Droits de l'Homme dans le pays. Sur le plan sécuritaire toujours il a dévoilé l'intention de l'UA de s'attaquer à Boko Haram. «*Les combattants de Boko Haram sont un autre casse-tête pour nous et nous avons entrepris un processus pour envoyer prochainement une équipe technique dans le nord du Mali pour aider à leur éradication*», a-t-il précisé.

(Xinhua)

DIPLOMATIE

John Kerry réitère le soutien de son pays à l'UE lors de sa visite à Bruxelles

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a rencontré lundi, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'Union Européenne à Bruxelles. Il a réitéré le besoin d'une unité forte avec le bloc, déclarant qu'il était «*crucial de rester uni*». Le chef de la diplomatie américaine a déclaré lors d'une conférence de presse en présence de la chef des Affaires étrangères de l'UE, Federica Mogherini que «*Notre coopération*

est essentielle pour promouvoir la paix, la stabilité, la sécurité et la prospérité internationales». Selon lui, «*L'ampleur de notre programme est absolument extraordinaire. Nous sommes tous unis dans la lutte contre le terrorisme et nous étions unis aujourd'hui pour exprimer nos peines suite à l'horrible attentat qui a été commis à Nice la semaine dernière* », a souligné M. Kerry.

Il a ajouté que l'acte de sauvagerie à Nice n'avait servi qu'à renforcer la détermination partagée pour combattre les forces du violent extrémisme dans le monde.

D'après le programme publié par la partie européenne, des discussions ont porté sur des relations entre l'UE et les Etats-Unis et des questions les plus pressantes de politique étrangère, ainsi que du sommet des «*leaders*» avec le président

RELANCE DE L'UNION EUROPEENNE

Hollande en tournée dans des pays membres

Le président français François Hollande a entamé hier, au Portugal, une tournée en Europe qui le conduira également en Irlande. Celle-ci devra être largement consacrée à la relance du projet européen après le Brexit.

Le Portugal est donc la première étape d'une tournée européenne destinée à préparer la relance de l'UE et plus que jamais placée sous le signe de la sécurité et de la défense après l'attentat de Nice. François Hollande espère convaincre de l'utilité de l'Europe, quelques semaines après le Brexit. Pour le président français, l'Europe ne peut espérer convaincre que si ses citoyens l'aperçoivent comme une protection efficace dans un monde incertain. Cette Europe renouvelée doit d'abord être celle de la sécurité collective qui comprend à la fois la lutte contre le terrorisme et la grande

criminalité sur son propre territoire, l'engagement militaire hors de ses frontières et la neutralisation des cyber-agressions d'où qu'elles viennent. Selon lui, l'Europe doit aussi savoir protéger son économie trop longtemps ouverte à ses principaux partenaires commerciaux. Enfin, l'initiative que porte François Hollande ces jours-ci entend impliquer les jeunes à travers une large gamme de programmes de rencontres de type Erasmus (programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités et les grandes écoles européennes).

Hier, à son arrivée au Portugal, le président Hollande s'est adressé dans la matinée à ses

concitoyens depuis l'ambassade de France à Lisbonne. Ce discours est tombé juste au moment du débat à l'Assemblée nationale sur l'état d'urgence qui s'annonce très agité. L'opposition qui pose des conditions à son vote, parle d'un président qui a la main qui tremble. Le chef de l'Etat a parlé de la cohésion nationale, insistant sur la raison contre l'émotion. «*On est à un moment important pour notre démocratie et notre nation*», dit un conseiller. Un moment capital pour le quinquennat aussi. Le régalien et la capacité à diriger un pays fragilisé, c'est la dernière carte de François Hollande.

(RFI)

Brève...

Hillary Clinton était dans l'Ohio lundi, dans le même Etat qui accueille la convention républicaine. Elle s'est adressée, à Cincinnati, à la plus grande et plus ancienne organisation de défense des Noirs américains, la NAACP. La candidate démocrate a essentiellement consacré son discours aux relations raciales, tout en déplorant la mort des policiers tués à Dallas et Baton Rouge. «*Cette folie doit cesser*», a-telle lancé.

L'ancienne secrétaire d'Etat a aussi condamné les violences policières contre les Noirs : «*Tuer des policiers est un crime terrible. C'est pourquoi nos lois punissent leurs meurtriers si sévèrement. Mais admettons-le, il y a des preuves indiscutables que les afro-américains sont tués en nombre disproportionné lors d'incidents avec la police comparés à n'importe quel autre groupe.* »

(Xinhua)

President Faure Gnassingbé present at 27th AU Summit in Kigali, Rwanda

The 27th African Union (AU) Summit was held from 17th to 18th July 2016 in Kigali, Rwanda. It gathered the AU Heads of State and Government, including President Faure Gnassingbé of Togo.

"2016 : African Year of Human Rights with a particular focus on the Rights of Women" was the theme under which the 27th AU Summit was opened last Sunday. The issues on the agenda included the crises on the continent, fight against terrorism and the reform of the organization to make it stronger.

In his address, the AU Chairman, President Idriss Deby Itno of Chad stressed on the necessity to reform the AU in order to find suitable solutions to the problems of Africa. According to him, Africa should be responsible for itself. Therefore, he appealed to all the AU Member States to pay their contributions. Faced with the crises, and especially insecurity on the continent, the AU Chairman suggested the creation of a fund to support the fight against terrorism. He then called upon the South Sudanese President, Salva Kiir and his Vice, Riek Machar for taking responsibility for the crisis shaking their country.

In the same way, the AU Commission Chairwo-

man, Mrs. Nkosazana Dlamini Zuma requested the African Leaders not to hand down war to the future generations. She said to be hopeful about the economic growth and the infrastructures in Africa. Nevertheless, she added to be worried about the crises and insecurity. Mrs. Zuma also hoped that solutions would be found with the next Lomé Summit on Security. She wished women have more access to the position of responsibility and the youth be at the center of the programs of the Leaders.

To materialize the free movement of persons, an African passport was launched and formally handed over to the Chadian and Rwandan Heads of State, Idriss Deby Itno and Paul Kagame, the host President who stressed on the financial independence of Africa.

The youth also took the floor at the opening of the Summit. The young people requested the creation of a fund for the African youth by 2017 and the youth development

fund in each country. In this regard, Togo was viewed as a good example owing to its various projects in favor of the youth. The youth then awarded a prize to Mrs. Zuma in acknowledgement of her commitment in their favor.

Another speaker was the Palestinian President, Mahmoud Abass who requested Africa's support to ensure peace for his people.

After the opening ceremony, the Heads of State and Government were invited to a diner given by the Rwandan Leader Kagame.

The meeting went on in camera after which the election of a new AU Commission Chairperson was postponed to next January.

It would be noted that President Faure Gnassingbé arrived in Kigali last Friday. He had a busy schedule before the opening of the Summit closed last Monday.

**Célestine Tanty
AGBONON**

SUSTAINABLE DEVELOPMENT BY 2030 HORIZON

Prime Minister in attendance at New York forum

The UN headquarters in New York is hosting a high-level forum on Sustainable Development Objectives opened last Monday under the aegis of the Economic and Social Council. It is an occasion to explore orientations and recommendations for the implementation of the Sustainable Development Objectives. The Prime Minister, Mr. Komi Selom Klassou represents Togo nation volunteered to present a message on the integration of the Sustainable Development Objectives in its programmes and strategies for development.

The group of assistants accompanying the Head of Government includes Ministers, experts and some other collaborators. The key motive for the meeting is "No one will be left by way-side by 2030 horizon". This three-day forum is also intended to take up new challenges, promote exchanges between scientists and decision-

makers, examine lasting production and consumption modes. It will be an occasion to study difficulties that some specific countries can encounter.

Altogether, 17 development objectives were identified along with 169 targets likely to bring transformation and guidance to actions of countries during the next 15 years for peace promotion and elimination of every form of poverty.

On the sidelines of the forum, Prime Minister Klassou granted an audience to the UN Under-Secretary-General for Economic and

Social Affairs, Mr. Wu Hongbo. The topics on the agenda for the forum and the efforts of Togo in the implementation of the sustainable development programme were the issues discussed by the two personalities in company with their respective retinue. Mr. Hongbo appreciated the choice of Togo high authorities to present their national review concerning the Sustainable Development Objective and the 2030 agenda as other 21 countries.

**Godwin Koté
AGUETON**

*Be interested
in the news of
TOGO-PRESSE*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ELEVAGE ET DE L'HYDRAULIQUE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DE LA PROMOTION DU
SECTEUR PRIVE ET DU TOURISME

COMMUNIQUE CONJOINT

Du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique ;
Du Ministre de la Santé et de la Protection Sociale ;
De la Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé
et du Tourisme,

En application de la loi n° 2010-004 du 14 juin 2010 portant Code de l'Eau notamment en son article 74 qui stipule: « **Le captage et la distribution d'eau destinée à la consommation humaine à partir de réseaux privés, ainsi que son embouteillage et sa mise en sachet sont soumis respectivement à l'autorisation préalable délivrée par le ministre chargé de l'eau sur avis du ministre chargé de la Santé** ».

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique, le Ministre de la Santé et de la Protection Sociale et la Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion du Secteur Privé et du Tourisme rappellent une fois encore à tous les producteurs d'eau embouteillée et/ou ensachée (pure water) que leur activité est subordonnée à l'obtention d'un **agrément interministériel**, A cet effet tous les producteurs non agréés sont invités à se mettre impérativement en règle dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de signature du présent communiqué.

Passé ce délai, les contrevenants s'exposent aux sanctions prévues par le code de l'eau en son article 171.

Fait à Lomé, le 11 juillet 2016

Le Ministre le Santé et de la Protection Sociale
Prof. Moustafa MIJIYAWA

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de l'Hydraulique
Colonel Ouro-Koura AGADAZI

Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, de la Protection du
Secteur Privé et du Tourisme
Essossimna LEGZIM-BALOUKI

COUR DES COMPTES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

N° 010.1 6 /CC/PRMP

PRESTATIONS DE SUPERVISION ET CONTROLE
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IM-
MEUBLE SIEGE DE LA COUR DES COMPTES

AVENANT N° 1 AU CONTRAT N° 00327/2013/DP/
CC/PI/BIE DU 06 AOUT 2013

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE

Suite à la demande de proposition n°013/2012/CC/SG/CPMP du 09 octobre 2012 relative aux prestations de supervision et contrôle des travaux de construction de l'immeuble siège de la Cour des comptes à Lomé, il est attribué de façon définitive au bureau d'études EVP l'avenant n°1 approuvé le 23 juin 2016, ayant pour objet la maîtrise d'œuvre technique et architecturale de la construction du siège de la Cour des comptes pour un montant de vingt-quatre millions six cent vingt-huit mille neuf cent soixante (24 628 960) francs CFA TTC.

Fait à Lomé, le 13 juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics

AMOUDOKPO Komi Dotsé

UNIVERSITE DE LOME

PRESIDENCE
SECRETARIAT GENERAL**COMMUNIQUE**

Le Président de l'Université de Lomé informe tous les étudiants inscrits dans les facultés suivantes : FDD, FDS, ainsi que ceux inscrits en UE libres à la FLLA, FSHS et au COUL que les examens de fin de Semestre Mousson prévus pour la période du 08 au 20 août 2016 auront lieu du **25 juillet au 06 août 2016**.

Par ailleurs, les examens sont délocalisés et se dérouleront à **l'EAMAU, au CEG Tokoin-Nord, au Lycée de Tokoin I et au Lycée de Tokoin II** selon la programmation ci-après :

PERIODES	ETABLISSEMENTS	LIEUX
Du 25 juillet au 06 août 2016	FDS	CEG Tokoin Nord + EAMAU
	FDD	Lycées de Tokoin I et II
Du 04 au 06 août 2016	UE Libres FLLA + FSHS + COUL	Campus Sud et Nord, CEG Tokoin Nord + EAMAU + Lycées de Tokoin I et II

Par conséquent, les étudiants sont invités à consulter impérativement les tableaux d'affichage dans leurs facultés respectives pour plus d'information concernant les dates et les lieux précis du déroulement des évaluations.

Lomé, le 15 juillet 2016

P. le Président et p.i
Le 1^{er} Vice-Président,**Professeur Komlan BATAWILA**

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Patrie

REPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTERE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE,
DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

CABINET

PERSONNE RESPONSABLE
DES MARCHES PUBLICS

Lomé, le 18 juillet 2016

AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE

AUTORITE CONTRACTANTE	Ministère de la Communication, de la Culture, des Sports et de la Formation civique
OBJET DU MARCHE	Acquisition de programmes pour la TVT (Connivence, Eva Luna)
NUMERO ET DATE D'APPROBATION DU MARCHE	Marché N° 00428/2016/ED/MCCSFC/F/BG du 8 juillet 2016
DATE D'ATTRIBUTION PROVISoire	Le 20 juin 2016
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES ET IDENTITES	Lettre N° 1801/MEFPD/DNCMP du 14 juin 2016 autorisant l'entente directe
NOM & ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE DEFINITIF	La société PUZZLES GROUP SARL , 04 B.P. : 483 Abidjan 04, Côte D'Ivoire
MONTANT DU MARCHE	Vingt deux millions sept-cent mille (22 700 000) F CFA HT
DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU MARCHE	Le 16 juillet 2016
DELAJ D'EXECUTION	Quarante-cinq (45) jours

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 70 alinéa 2 du décret n° 2009-277/PR du 11 novembre 2009 portant Code des Marchés Publics et délégations de service public. Elle doit intervenir dans les quinze (15) jours calendaires suivant la date de l'entrée en vigueur du marché.

La Personne Responsable des Marchés Publics
ZIBO Ayouba

Agence **UMOA-Titres**  BURKINA FASO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
EMISSION PAR ADJUDICATION**
N°05/2016 DU 21/07/16

BONS DU TRESOR

BURKINA FASO

L'Agence UMOA-Titres et le Trésor Burkinabé
PORTENT A LA CONNAISSANCE DU PUBLIC QU'ILS ORGANISENT UN APPEL D'OFFRES POUR LA CESSION DE BONS DU TRESOR DONT LES TERMES SONT LES SUIVANTS :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OFFRE

Emetteur	: Etat du BURKINA
Montant mis en adjudication	: 40 000 millions de FCFA
Valeur nominale unitaire	: 1 million de FCFA
Durée	: 728 jours
Taux d'intérêt	: multiples
Date de valeur	: Vendredi 22 juillet 2016
Echéance	: Jeudi 19 juillet 2018

35% DU MONTANT MIS EN ADJUDICATION EST OFFERT SOUS FORME D'OFFRES NON COMPÉTITIVES (ONC) AUX SPÉCIALISTES EN VALEURS DU TRESOR (SVT) HABILITÉS DE L'EMETTEUR.

DÉPÔT DES SOUMISSIONS

Date	: jeudi 21 juillet 2016
Heure limite	: 10h30 mn TU

Les offres seront reçues à travers l'application SAGETIL-UMOA.

Cette opération est composée d'une seule et unique tranche.
Les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.

Dakar, le 13 juillet 2016

Le Directeur de l'Agence UMOA-Titres
Adrien DIDLF

Le Directeur du Trésor
et de la Comptabilité Publique
Naby Abraham OUATTARA

Cette opération est organisée avec le concours de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)

Pour plus d'informations, merci de contacter l'Agence UMOA-Titres :
email : adjudications@umoa-titres.org / Tel : +221 33 839 1010 / Fax : +221 33 819 4557

N° 1399/MESR/SG/DES/2016

Lomé, le 15 juillet 2016

COMMUNIQUE**A l'attention des Fondateurs et Directeurs d'établissements privés d'Enseignement supérieur**

Il a été constaté que certaines institutions privées d'enseignement supérieur procèdent, à la veille des rentrées académiques, à des publicités dont certaines sont mensongères.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche attire l'attention des Fondateurs et Directeurs de ces établissements sur le fait que les publicités mensongères sont passibles de sanctions allant jusqu'au retrait de l'agrément d'ouverture.

Sachant pouvoir compter sur le sens de civisme et de responsabilité de tous, le ministre demande aux fondateurs et directeurs desdits établissements de bien vouloir prendre toutes les dispositions afin que de telles pratiques ne surviennent plus cette année.

Il les remercie d'avance pour leur collaboration.

Octave Nicoué K. BROOHM**COMMUNIQUE****A l'attention des Fondateurs et Directeurs d'établissements privés d'enseignement supérieur**

Il nous a été donné de constater que certaines institutions privées d'enseignement supérieur fonctionnent sans avoir procédé au préalable aux formalités de demande d'agrément d'ouverture.

Il est rappelé aux promoteurs que la procédure prévoit l'obtention d'une autorisation d'ouverture avant toute activité.

En conséquence, il est impérativement demandé à toutes les institutions (y compris celles qui forment dans le domaine des sciences de la santé) qui sont dans cette situation de bien vouloir prendre attache avec la Direction de l'enseignement supérieur sise au deuxième étage du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour procéder aux régularisations nécessaires avant le **vendredi 19 août 2016**.

Passé ce délai, les contrôles seront diligentés et toutes les institutions illégalement ouvertes seront fermées.

Les personnes qui s'adonnent à ces pratiques sont passibles de poursuite judiciaire.

Octave Nicoué K. BROOHM

BROCHURES EN VENTE A L'EDITOGO

1	– Code Pénal, Code de Procédure Pénale, Code de Procédure Civile ...=	5000
2	– Nouveau Code des Personnes et de la Famille	= 4000
3	– Code de l'Environnement, Code de l'Eau, Code Forestier	= 4000
4	– Code Electoral	= 3500
5	– Code du Travail	= 3000
6	– Code de la Santé Publique	= 3000
7	– Code de l'Enfant	= 2000
8	– Code des Investissements en République Togolaise	= 2000
9	– Constitution	= 2000
10	– Recueil de la Législation Togolaise (1988-1990).....	= 1450
11	– 21 ans de la Législation Togolaise (1967-1987)	= 1450
12	– Accord Politique Global	= 1000
13	– Dialogue Social	= 1000
14	– Décentralisation au Togo	= 1000
15	– Convention Collective Interprofessionnelle	= 1000
16	– Code de Nationalité Togolaise	= 1000
17	– Organisation Judiciaire	= 1000
18	– Code de la Presse	= 1000
19	– Loi portant protection des personnes en matière du VIH/SIDA ...	= 1000
20	– Code de la Route	= 1000
21	– Charte des Partis Politiques	= 500
22	– Cour Constitutionnelle	= 500
23	– Cour Suprême	= 500
24	– Magistrature	= 500
25	– HAAC	= 500
26	– CNDH	= 500
27	– Statut des Magistrats	= 500
28	– Accord Cadre de Lomé	= 500
29	– Carte de Presse	= 500
30	– Déclaration de Syrte	= 500

Autres documents

- Registre de l'Employeur	= 30 000
- Les Régimes R, C, E, S	

AUTRES POINTS DE VENTE

Ets. TCHAKALA : DAPAONG
ATOP KARA
ATOP NIAMTOUGOU
ATOP ELAVAGNON

ATOP TSEVIE
BAR LA CACHETTE : SOTOUBOUA
Ets. LE SALUT : SOKODE
Mme SOLANI / SOKODE

ATOP NOTSE
LIPADOP : TABLIGBO
ATOP ATAKPAME
Ets. LE SALUT : BADOU

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

 CABINET

 PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
 DIRECTION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES, DES
 EQUIPEMENTS ET DE LA MAINTENANCE

 DIVISION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES, DE LA
 LOGISTIQUE ET DE LA MAINTENANCE

 N° 266/2016/MSPS/CAB/PRMP/DISEM/DEMTLM

REPUBLIQUE TOGOLAISE
 Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 07 JUIL. 2016

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 02

1- Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général d'appel d'offres paru dans le quotidien national Togo-Presse N° 9679 du 7 décembre 2015.
 2- Le Ministère de la Santé et de la Protection sociale a obtenu des fonds au titre du budget de l'Etat, gestion 2016 et se propose d'utiliser une partie des fonds, pour financer l'achat de matériel roulant pour la Direction des Infrastructures Sanitaires, des Equipements et de la Maintenance et le CHU Sylvanus Olympio.
 3- A cet effet, il sollicite des offres fermes de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

- Lot N° 1 : Fourniture d'un véhicule 4 x 4 double cabine bâché ;
- Lot N° 2 : Fourniture d'une ambulance médicalisée.

Les fournitures seront livrées au garage central administratif de Lomé conformément à l'incoterm DDP choisi et dans un délai compris entre huit et douze semaines. Les variantes ne sont pas autorisées conformément à la clause IC 13.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

N.B. : Un candidat peut soumissionner pour l'ensemble des lots et être également attributaire de l'ensemble des lots.

4- La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des Marchés Publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection sociale ou auprès du Chef Division des Equipements Médico-Techniques, de la Logistique et de la Maintenance au rez-de-chaussée du bâtiment du Secrétariat Général, porte au fond du couloir B.P. : 336 LOME Tél. : 22 20 44 10 Poste 1034** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures ci-après : **de 08 h à 12 h et de 15 h à 17 h T.U.**

6- Les exigences en matière de qualification sont :

- Les conditions légales de la société ;
- La situation financière de la société ;

- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel devant assurer le service après-vente ;

- La disponibilité du matériel et de pièces de rechange requis pour un fonctionnement durable des équipements.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès du Service Comptabilité de la Cellule des Marchés Publics sise au rez-de-chaussée du bâtiment du Cabinet, 4^e porte à gauche B.P. : 336 LOME Tél. : 22 21 38 01 Poste 1041. La méthode de paiement sera le versement en espèces avant le retrait du dossier contre remise d'un récépissé.

8- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale du Togo ; B.P. : 336 Lomé-Togo, Tél. : 00 228 22 21 38 01 poste 1070, fax : 00 228 22 22 20 73, 2^e étage 1^{er} porte à gauche au plus tard le jeudi 11 août 2016 à 10 h T.U. Les offres remises en retard ne seront pas ouvertes. La soumission par voie électronique n'est pas autorisée.

9- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission. La garantie est de **750 000 francs CFA pour le lot N° 1 et 1 800 000 francs CFA pour le lot N° 2.** Elle peut également être libellée dans une monnaie librement convertible. Cette garantie doit être délivrée par une banque agréée ou ayant un correspondant installé légalement au Togo et avoir une durée de validité de **vingt-huit (28) jours** de plus que celle de l'offre.

10- Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

11- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le jeudi 11 août 2016 à 10 h 30 minutes T.U.** dans la salle de réunion du ministère de la Santé sise au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le ministère.

Dr TCHAMDJA Potougnima

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

 CABINET

 PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS
 DIRECTION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES, DES
 EQUIPEMENTS ET DE LA MAINTENANCE

 DIVISION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUES, DE LA
 LOGISTIQUE ET DE LA MAINTENANCE

 N° 267/2016/MSPS/CAB/PRMP/DISEM/DEMTLM

REPUBLIQUE TOGOLAISE
 Travail - Liberté - Patrie

Lomé, le 07 JUIL. 2016

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 03

1- Le présent avis d'appel d'offres fait suite à l'avis général d'appel d'offres paru dans le quotidien national Togo-Presse N° 9679 du 7 décembre 2015.

2- Le Ministère de la Santé et de la Protection sociale a obtenu des fonds au titre du budget de l'Etat, gestion 2016 et se propose d'utiliser une partie des fonds, pour financer l'achat de matériel roulant pour le Centre National de Prise en Charge de la Drépanocytose.

3- A cet effet, il sollicite des offres fermes de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison des fournitures suivantes :

- Lot N° 1 : Fourniture d'un véhicule 4 x 4 double cabine bâché ;
- Lot N° 2 : Fourniture d'une ambulance médicalisée.

Les fournitures seront livrées au garage central administratif de Lomé conformément à l'incoterm DDP choisi et dans un délai compris entre huit et douze semaines. Les variantes ne sont pas autorisées conformément à la clause IC 13.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO).

N.B. : Un candidat peut soumissionner pour l'ensemble des lots et être également attributaire de l'ensemble des lots.

4- La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des Marchés Publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection sociale ou auprès du Chef Division des Equipements Médico-Techniques, de la Logistique et de la Maintenance au rez-de-chaussée du bâtiment du Secrétariat Général, porte au fond du couloir B.P. : 336 LOME Tél. : 22 20 44 01 / 22 21 38 01 Poste 1034** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures ci-après : de 08 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00 T.U.

6- Les exigences en matière de qualification sont :

- Les conditions légales de la société ;
- La situation financière de la société ;

- La disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel devant assurer le service après-vente ;

- La disponibilité du matériel et de pièces de rechange requis pour un fonctionnement durable des équipements.

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

7- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès du Service Comptabilité de la Cellule des Marchés Publics sise au rez-de-chaussée du bâtiment du Cabinet, 4^e porte à gauche B.P. : 336 LOME Tél. : 22 21 38 01 Poste 1041. La méthode de paiement sera le versement en espèces avant le retrait du dossier contre remise d'un récépissé.

8- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé et de la Protection sociale du Togo ; B.P. : 336 Lomé-Togo, Tél. : 00 228 22 21 38 01 poste 1070, fax : 00 228 22 22 20 73, 2^e étage 1^{er} porte à gauche au plus tard le jeudi 11 août 2016 à 10 h TU.** Les offres remises en retard ne seront pas ouvertes. La soumission par voie électronique n'est pas autorisée.

9- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission. La garantie est de **690 000 francs CFA pour le lot N° 1 et 1200 000 francs CFA pour le lot N° 2.** Elle peut également être libellée dans une monnaie librement convertible. Cette garantie doit être délivrée par une banque agréée ou ayant un correspondant installé légalement au Togo et avoir une durée de validité de **vingt-huit (28) jours** de plus que celle de l'offre.

10- Les candidats resteront engagés par leurs offres pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres.

11- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le jeudi 11 août 2016 à 10 h 30 minutes T.U.** dans la salle de réunion du ministère de la Santé sise au rez-de-chaussée du bâtiment abritant le ministère.

Dr TCHAMDJA Potougnima

«UA» fe takpekpegã 27 lia wu enu le Kigali

Dukɔa fe Tato la kpo gome le eme

Miena mienya be, dukplɔla Faure Essozimna Gnassingbé va ḍo Kigali nyitsɔ fidaḡbe si va fe yetro kpadzi. Dukplɔla la de Rwanda fe fiadu la me, hekpɔ gome le Afrika Dekawoha (UA) fe Tawo kple dziḍuḍu ngɔnɔlawo fe takpekpe blaewe vo adre (27) lia me.

Wovu takpekpea nu kwasidaḡbe. Do ngɔ na Afrika Dekawoha fe takpekpe sia nuwuu la, dukplɔla Faure Essozimna Gnassingbé kpo gome le takpekpe toxe eve aḡe me.

Takpekpe toxe gbato si va eme la, jofu Afrika Dekawoha fe Tawo. Wofo nu ku ḍe alesi woate nu akpe ḍe habobo la nu le ga nyawo me. Takpekpe toxe evelia jofu yetoḍofe Afrika nutome Dukawo fe Gadimɔnu-sitsaha (CEDEAO) fe Tawo. Wofo nu ku ḍe asidada ḍe akɔdada ḍoḍo ḍeka dzi, hena Afrika Dekawoha la fe doḍzikpoha vonovowo fe ngɔnɔlawo tiatia nu.

Takpekpegã la fe tanya enye «Amegbetɔ fe dzenawo, toxe la nyu-nuwo fe dzenawo fe fe enye esia na Afrika dukawo». Takpekpea va eme le haboboa fe doḍzikpɔlawo fe do nuwuu me.

Ava wawo le Afrika nyigba dzi, avahoho ḍe hlɔnɔlawo fe nu wawo



Dukplɔla Faure Essozimna Gnassingbé (ḍusi me), dukɔ bubuwo fe Tawo kple dziḍuḍu ngɔnɔlawo

nu, asitotro le habobo la nu, woenye nyati siwo nu wode ngugbe tso le takpekpea me.

Le asitotro le haboboa nu fe gome la, Tchad dukplɔla Idriss Deby Itno, si nye Afrika Dekawoha fe zimenola la gblo be, tso egbea dzi la, dzadzraḍo do ngɔnɔlawo fe takpekpe ḍola nye dowo-takpekpe vevie aḡe si aku ḍe akɔnta nu hena ngodo kpo kpo na Afrika fe kuxiwo. Eyi edzi gblo be, Afrika nuto ḍola no edokuisi.

Ku ḍe ava wawo, vevieto dedienɔnɔ nyawo nu la, dukplɔla Idriss Deby Itno gblo be, yewoḍola ḍo gomeḍoga

aḡe anyi, atso kpe ḍe avahoho do ḍe agbate-srafowo fe nu wawo nu. Ewo mɔnukpɔkpo la ngɔ bia tso Soudan du Sud dukplɔla Salva Kiir kple efe kpedenuto Riek Machar gbo be, woawo wofo doḍasiwo le ava si le eme vam le dukɔa me hena nɔtifafo kpo kpo.

Afenɔ Nkosazana Dlamini Zuma, si nye Afrika Dekawoha fe doḍzikpoha fe zimenola la, ha mɔnukpɔkpoa ngɔ na akɔnta tso dowo yeyiyi la nu eye wobia tso dukplɔlawo gbo be, womega gble ava ḍi na dzidzimevi siwo gbɔna la abe kesinɔnu ene o.

Eyi edzi gblo be, mɔkpɔkpo le ye si be, Afrika akpo ngɔdede le gadi-mɔnu kple aḍanɔḍɔgawo me, vo la, ava wawo kple dedienɔnɔ nyawo nye yefe dzimaḍeḍi. Egayi edzi gblo be, yeka ḍe edzi be, yeakpo ngodo le Afrika Dekawoha fe takpekpe ku ḍe dedienɔnɔ nu, si ava eme le Lome, le Kele si gbɔna la me. Ewu enu gblo be, yedi be, nyɔnuwo woakpo gome boboe le doḍzikpɔkpo nyawo me eye dukplɔlawo woade ngugbe ku ḍe sohewo nu.

Le takpekpea woyi la, wovu Afrikavi nyenye gbalɔvi alo mɔzɔgbalɔvi nu, eye wotsɔe na dukplɔlawo Idriss Deby Itno kple Paul Kagamé, si nye Rwanda dukplɔla la abe dzesi ene.

Le takpekpea vo megbe la, Rwanda dukplɔla la ḍo nuḍukplɔ aḡe na Tawo kple dziḍuḍu ngɔnɔlawo. Le nuḍuḍua vo megbe la, dukplɔla Kagamé va ḍo dukplɔla Faure Gnassingbé hezo afo kplii.

Miana mianya ha be, dukplɔla Faure Essozimna Gnassingbé xo amenkuta vonovowo le takpekpea vo megbe.

Afelete Kwami AMOUZOU
Wolanyo Komla ATSU
Mawusinu DOTSE

ḌE-ḌJADE

«UA» ngbeyɛ kedeyzay 27 ko nuu

Togo Nuudu Faure Essozimna Gnassingbé wobi ka-tuma ḍeḍe Kigali

Kujuka wiye Afrika nookudumay ngbeyɛ «UA» taa Nuundinaa ne kewiyisi Nuundinaa tult pe-kedeyzay 27 nuḡga noo Kigali tetu taa Rwanda ejaḍe taa. Togo Nuudu Faure Essozimna Gnassingbé ne e-taalaa pekpeylaa se paɔnu Afrika taa yon kɔye hayuu, peceyɔtɔ eyu wala yoo kanduu ne lanhezɔye wee.

«UA» ngbeyɛ taa Nuundinaa ne kewiyisi Nuundinaa ḍuwa se punay kane keke Afrika taa eyu wala yoo kanduu nuḡga, pikɔlunt halaa nuuna yoo. Tom tɔne peteyaa se puco paḍu ḍiyiyaa kifama mbu puycɔ yoo kibuma aliwaatu tema. Tom doyonaa mba puycɔdaa ḍoḍo yoo, mba yoo yon ne teyokiyaa lubnau, ngbeyɛ nuuzuu ne naḍu leɛj lubnau.

Ngbeyɛ nuuzuu numɔ taa Tchad Nuudu Idriss Deby Itno weyi eke «UA» Nuudu ḍoḍo yoo tom se yee pekpeyli pe-kedeyzasi taa le, puwee se paɔnu tɔlasi nzi siceyɔ Afrika yoo. Puwee se Afrika epɔzi kuvɔni ki-ti yoo ne kiyee nesi teyzuu. Pu-yoo Nuudu Deby tendi ngbeyɛ taa ajeya se paa ndi ḍɔkɔni ḍi-tambayye.

Naḍu ne teyokiyaa numɔ taa le, «UA» Nuudu cay se paḍu liidiye

naḍye hoɔlu ne palabɔni tuma ana.

Emabi kubusi ne eyaa Soudan du Sud Nuudu Salva Kir ne e-tee tu Rick Machar se peceyɔ pa-ti ne paḍɔti you ngɔ kuwe pe-ejaḍe taa yoo.

«UA» ngbeyɛ pilinga Nuudu Nkosazana Dlamini keday tuma wena elaba yoo le, eka Nuundinaa nuu taa se pataaye yon talt cee wayi piya. Ewenu lidau Afrika tɔsu ne haba yoo ele, sɔndu kpay-ti ne yon.

Ḍoḍoo Zuma tay liu se ḍiyɔḍi cayu kedeyzay ngɔ pakay labu Aloma fenay taa Loma yoo, paɔnɔy ḍiyɔḍi cayu kɔye hayuu.

Halaa wala tom ndu puycɔdi kedeyzay taa yoo Ḍoḍoo Zuma cay se paḍu halaa tuma sɔɔna taa ne ḍiyiyaa may zi evebiya ne pelaa yoo.

Pisa samay yeli kaaleyitu le, palabɔ numɔ wabu takayɔti kifasi ne paḍɔti Tchad Nuudu Idriss Deby ne Rwanda nuu Paul Kagamé nesi tee.

Rwanda Nuudu enu ekam nuu ḍoḍo Afrika ti-yoo weu yoo ne «UA» nuḡḡe yoo.

Evebiya ne pelaa yoo tɔm ḍoḍo kedeyzay taa. Pacay se ngbeyɛ eḍu evebiḍe liidiye hoɔlu putalɔy 2017 le



Togo ne Egypte tiyiyaa kɔye pa-ḍikatiye. Togo Nuudu kɔye heku taa nuwan yoo

ne paa ejaḍe ndi ḍi-taa paḍu evebiḍe esundaa wobi koozay. Hoɔlu kune ki-taa Togo wobini esundaa mbu puycɔ yoo, paḍu evebiyaa ne pelaa tuma ndi ndi. Pu-yoo palabɔ Ḍoḍoo Zuma kujoo, ezuma eluki evebiḍe yoo yoo, pu-yoo.

Palestine Nuudu Mahmoud Abass kom kedeyzay taa se etendi Afrika se kisunt-ti ne lanhezɔye wee e-tee.

Patuli kedeyzay noo ne pite le, Rwanda Nuudu fidi Nuundinaa ne kewiyisi Nuundinaa lum. Tɔɔnɔy wayi Nuudu Kagamé si e-egbaydu Faure

Essozimna Gnassingbé e-ḍisuye.

Hodo wiye Nuundinaa kest ḍama se paltɔ «UA» ngbeyɛ pilinga Nuudu kifalu ele potuzaa se nabeye etasi pahila mau.

Ḍitozi se kemeya wiye Togo Nuudu talu Kigali. Elabi tuma ndi ndi ne puco patulu kedeyzay noo kujuka. Togo tiyiyaa ne Egypte pakataa ne pala tumye. Ajeya ane a-ḍama sinaw tom puycɔdaa.

Hubert BAGNABANA

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Les familles KAPOU et GNORONFOUN d'Aklakou
 Les familles AMEGANVI de Kpélé Kponvié et EDOH d'Avévé
 M. KAPOU Théophile Kossi René, directeur général de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ses frères et sœurs, leurs épouses, époux et enfants
 Mme AMEGANVI Akuwa Rose, ses frères, sœurs, leurs épouses, époux et enfants
 Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



KAPOU Akoko Josiane dite « Davi »

Etudiante à l'Institut Supérieur de Droit et d'Interprétariat (ISDI) de Lomé
 Survenu le mardi 12 juillet 2016 au CHU Sylvanus OLYMPIO dans sa 29^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juillet 2016

18 h 30 - 20 h 30 : Messe veillée en l'église Sainte Marie Goretti de Bè-Kpota (corps présent à la paroisse)

Samedi 23 juillet 2016

08 h 30 : Levée du corps

09 h 00 : Messe d'enterrement en la même église, suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota

N.B. : Les salutations d'usage seront reçues au cimetière.

Ni gerbe, ni couronne.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

Le chef du canton de Lassa (préfecture de la Kozah)
 Le chef du village de Lassa-Law Bas (préfecture de la Kozah)
 Le chef du village de Lassa-Tchoou (préfecture de la Kozah)
 Le chef du village de Dalanda (préfecture de Sotouboua)
 M. Palanga, chef de la famille Tcha-Fata, résidant à Sokodé
 M. Wiyao Tchadé Célestin, chef de la famille Wiyao de Lassa-Law Bas (préfecture de la Kozah)
 Dr Wiyao Evalo, premier rapporteur du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRUN)
 Le chef de la famille Keregué de Lassa-Law Bas (préfecture de la Kozah)
 M. Keregué Watou, directeur adjoint du CHR de Sokodé chargé des Ressources Humaines.
 Les chefs des familles Ago, Blao, Bleza, Ago Bazaa, Tcha-Fata, Bilili, Bignazi, Abassa, Palanga, Ekpai, Atakora, Awadé, Douwa, Beke, Adjéti, Karabou et N'goum ;
 Les familles parentes, alliées et amies
 Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de leur sœur, mère, grand-mère et arrière-grand-mère :



Veuve BLEZA Hélène Aboukou, née WIYAO GNAZOU

Survenu à Sokodé, le mercredi 15 juin dans sa 115^e année.

En vous renouvelant leurs sincères remerciements, les familles éplorées vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront suivant le programme ci-après :

A Sokodé

Vendredi 22 juillet 2016

19 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église Christ Lumière de Kpangalam

21 h 00 : Départ du corps pour Lassa-Law Bas, domicile de la famille Wiyao, (préfecture de la Kozah)

Vendredi 22 Juil. 2016

A Lassa-Law

19 h 00 : Veillée de prières et de chants au domicile de la famille Wiyao

Samedi 23 Juil. 2016

06 h 00 : Exposition du corps

09 h 00 - 10 h 00 : Messe d'enterrement à Lassa-Law Bas

10 h 30 : Début de la danse traditionnelle Kabyè Soo et inhumation au cimetière familial à Lassa-Law Bas.

AVIS DE DECES

Togbé Kouevi Zowadan I, chef du village d'Adoukhoué (Anfoin)
 La famille Yovodevi d'Anfoin-Adoukhoué
 M. Yovodevi Adamah Joseph, directeur de l'Ets Yovadam et Fils
 Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



YOVODEVI Kossi dit «Tomoudé»

Cultivateur à Anfoin - Adoukhoué
 Survenu à Anfoin le 08 juillet 2016 dans sa 99^e année.

Les obsèques se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juillet 2016

De 20 h à l'aube : Veillée traditionnelle de chants et de danses.

Samedi 23 juillet 2016

06 h 00 : Chapelle ardente

10 h 00 : Levée du corps suivie de l'enterrement au cimetière familial et sortie de deuil

Maison mortuaire : Maison Yovodevi à Anfoin-Adoukhoué.

AVIS DE DECES

Togbé Meto Ahoussan VIII, chef traditionnel d'Agbanakin
 Le régent du trône du village de Séwatsrikopé
 La collectivité Houessou-Afanougakpe du Togo et du Bénin
 M. Houessou Folly Alex, ses frères, sœurs, leurs épouses, époux, et enfants
 Révérend pasteur Tchably Chris Raymond, président fondateur de l'église biblique «Le Bon Paturage»
 Les familles parentes, alliés et amies
 Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



Diacre HOUESSOU Houessougan Ambroise

Professeur de CEG à la retraite
 Survenu le 05 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé à l'âge de 65 ans.



Diacre HOUESSOU Houessougan Ambroise

Professeur de CEG à la retraite
 Survenu le 05 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé à l'âge de 65 ans.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juil. 2016

18 h 30-20 h 30 : Veillée de chants et de prières

à Séwatsrikopé maison Folly Houessou

Samedi 23 juil. 2016

06 h 00-07 h 30 : Exposition du corps

07 h 30-08 h 00 : Mise en bière

08 h 00-09 h 30 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière familial à Séwatsrikopé.

AVIS DE DECES

Le ministre de la Sécurité et de la Protection civile
 Le chef du canton de Koumondé
 M. Takpara E. Yodou au port autonome de Lomé, ses frères et sœurs
 La famille Takpara de Koumondé
 Les familles parentes, alliées et amies
 Profondément touchés par de nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



TAKPARA Kabouré Alfred Commissaire principal de police à la retraite

Ancien commissaire centrale de la ville de Lomé
 Chevalier de l'ordre du Mono
 Survenu le mercredi 13 juillet 2016 dans sa 82^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

A Lomé :

Jeudi 21 juil. 2016

18 h 30 : Veillée de prières et de chants en l'Eglise Evangélique Presbytérienne de Tokoin centre (Tokoin Adjallé à côté de l'EPP)

Vendredi 22 juil. 2016

05 h 00 : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio pour son domicile à Doumasséssé en face des rails Blitta côté mur de l'université

07 h 00 : Exposition du corps dans la maison mortuaire : Maison Takpara à Doumasséssé

14 h 00 : Départ du corps pour Koumondé, maison mortuaire domicile du défunt (Bouworo) à Koumondé

A Koumondé :

Vendredi 22 juil. 2016

De 19 h à l'aube : Veillée de prières, de chants et de danses traditionnelles au domicile du défunt à Bouworo (Koumondé)

Samedi 23 juil. 2016

07 h 00-09 h 00 : Levée du corps suivie de l'inhumation au cimetière du village

11 h 00 : Salutations d'usage au domicile du défunt.

REMERCIEMENTS ET ANNONCES

La famille Bahun Wilson
 La famille Coomee
 M. Charlemagne Tété Bahun Wilson, chef de la famille et de la collectivité Bahun Wilson
 Les enfants Arnold, Eléonore, Godfried et Murielle Coomee
 Ont la douleur d'annoncer le décès de leur chère et regrettée :



BAHUN WILSON Akolé Séraphine Veuve COOME

Rappelée à Dieu à Paris le 07 juillet 2016 dans sa 66^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Mercredi 20 juil. 2016

18 h 30 : Veillée de prières et de chants au temple méthodiste Bethesda de Bè

Jeudi 21 Juillet 2016

08 h 00 : Culte d'enterrement et d'action de grâces au même temple suivi de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota

Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement.

Maison mortuaire : Maison Wilson S. Salomon, 1031 Rue des Lins, Bè Savonnerie - Colas

AVIS DE DECES

Togbui Tsri Dapensu Duto d'Adafionu (Ghana)
 Les familles Agbedor, Afo, et Agounke
 Veuve Eléonore Gadgbeku
 Les familles Saboutey et Parbey
 L'association Notre-Dame du Perpétuel Secours (NDPS) de Bè
 Les familles parentes et alliées
 Profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez données lors du décès de leur très chère et regrettée :



AGBEDOR-EHA Elisabeth Akossiwa veuve PARBEY dite « Nagan bétô »

Revendeuse de perles à Lomé

Rappelée à Dieu le 12 juillet 2016 à Lomé à l'âge de 88 ans.

Vous prient de participer ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 21 juil. 2016

18 h 30 : Messe-veillée en la paroisse Sainte Rita de Wuiti

Vendredi 22 juil. 2016

08 h 00 : Levée du corps à la salle Jean Paul II de la paroisse Sainte Rita de Wuiti

09 h 00 : Messe d'enterrement en la même paroisse suivie de l'inhumation à Adafionu au Ghana.

AVIS DE DECES

Togbui Ahoomey Zunu Attiabo III, chef du canton de Gbalédzé
 Togbui Akoley VI, chef du canton de Kamé
 M. Ameboube Mensah, doyen du village de Djanipé
 M. Agbobl Koffi, chef de la famille Agblo
 M. Awu Kossivi Marcus à Kpélé Agavé
 M. Tsogbe Yawo Cyrille et ses sœurs, Da Martha, Christine et Da Massah à Lomé
 Les familles parentes, alliées et amies, profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



TSOGBE Amaga Rita née KPOVO

Endormie dans le Seigneur le mardi 07 Juin 2016 à Lomé dans sa 101^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juil. 2016

De 20 h à l'aube : Veillée de prières et de chants

Samedi 23 juil. 2016

08 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique de Kpélé Djanipé suivie de l'inhumation au cimetière dudit village

Dimanche 24 juil. 2016

09 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église

Maison mortuaire : Maison Tsogbe Amaga à Kpélé Djanipé.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juil. 2016

De 20 h à l'aube : Veillée de prières et de chants

Samedi 23 juil. 2016

09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique de Kpélé Djanipé suivie de l'inhumation au cimetière dudit village

Dimanche 24 juil. 2016

09 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église

Maison mortuaire : Maison Tsogbe Amaga à Kpélé Djanipé.

AVIS DE DECES

Le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique
 Le directeur général de la Société Togolaise des Eaux et son personnel
 M. Koualalo Kobarem, Attaché de cabinet du ministre de la Fonction publique à la retraite à Lomé
 Les familles Koualalo et Ayivi M. Koualalo Pibale Jeanne, secrétaire à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA)
 Mme Koualalo T. Djigbodi, commerçante à Lomé
 Mme Koualalo M. Jeannette, employée à la Société Voltic Togo
 Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



KOULALO Tatabini Koffi Chauffeur à la Société Togolaise des Eaux (TdE)

Rappelé à Dieu au CHU Campus de Lomé le samedi 16 juillet 2016 dans sa 46^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Mercredi 20 juil. 2016

07 h 00 : Exposition du corps à la morgue du CHU Lomé Tokoin, suivie de la mise en bière et de la levée du corps. Enterrement au cimetière de Bè-Kpota

Les salutations d'usage seront reçues au cimetière après l'enterrement.

AVIS DE DECES

Le ministre de la Défense et des Anciens Combattants,
 Le chef du canton de Yadé
 La famille Kpatcha de Yadé Kagnindé
 La famille Tchali-Diwe de Yadé Kolidé
 M. Kpatcha Awedew Rock, ses frères et sœurs
 Ont la douleur d'annoncer le décès de leur cher et regretté :



KPATCHA THALIM-DIWE Joseph

Sous-officier des FAT à la retraite
 Survenu le jeudi 07 juillet 2016 au CHU Campus de Lomé dans sa 73^e année.

Les obsèques auront lieu selon le programme ci-après :

A Lomé :

Mercredi 20 juil. 2016

18 h 00 - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire sise au quartier Agoè Gbonvé, situé sur la rue en face du bar le Plateau

Jeudi 21 juil. 2016

10 h 00-13 h 00 : Exposition du corps

13 h 00 : Levée du corps départ pour Yadé Kagnindé (préf. Kozah)

A Yadé :

De 20 h 00 à l'aube : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire à Yadé

Vendredi 23 juil. 2016

06 h 00-08 h 00 : Exposition du corps

08 h 30 : Absoute sous l'appâtême

10 h 30 : Enterrement au cimetière familial

Dimanche 24 juil. 2016

Messe d'action de grâces en l'église Sacré-Cœur de Jésus de Yadé

NB : Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

AVIS DE DECES

Le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales
 Le préfet de Wawa
 Les chefs des cantons de Badou, Doumé et Klabbé-Efoukpa
 Les familles Omoui, Adjor, Okpate, Appeti et Nyatsonou de Bénali, Badou, Bèna-Plateaux et Lomé
 Les familles parentes, alliées et amies
 Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



Olukè ADJOR Komina Justin OMOUI II

Chef du village de Bénali

Officier de l'ordre de mérite agricole

Survenu le 25 juin 2016 au CHR d'Atakpamé à 80 ans.

PROGRAMME

Vendredi 22 juil. 2016

20 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église catholique St Augustin de Bénali et au domicile du défunt

Samedi 23 juil. 2016

09 h 00 : Messe d'enterrement et de requiem en l'église catholique St. Augustin de Bénali suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale

Dimanche 24 juil. 2016

07 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église et sortie de deuil

Maison mortuaire : Maison Adjor Komina Justin à Bénali dans la préfecture de Wawa.

AVIS DE DECES

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration Africaine
 Le chef des ressortissants du canton de Tcharé à Lomé
 Togbui Boniface de Souza, chef du quartier de Kodjoviakopé
 La famille Alli Ayaki de Tcharé-Wiyamadé, Lomé et à l'étranger
 Mlle Alli Audrey Sita, étudiante à Nantes en France
 La famille Pala de Lama-Féing et Blitta
 Les familles parentes, alliées et amies
 Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très cher et regretté :



ALLI Koffi Richard Paneybessé

Bibliothécaire au Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine à Lomé

Survenu le 12 juillet 2016 au CHU Sylvanus Olympio à l'âge de 59 ans.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Jeudi 21 juil. 2016

18 h 30 : Veillée-messe en l'église Christ Roi de Kodjoviakopé

Vendredi 22 juil. 2016

08 h 30 : Levée du corps à la maison mortuaire

09 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière de Kodjoviakopé

Dimanche 24 juil. 2016

</

AVIS DE DECES

Togbui Ahoomey Zunu Attiabo III, chef du canton de Gbalédzé
Togbui Akoley VI, chef du canton de Kamé
M. Ameboube Mensah, doyen du village de Djanipé
M. Agbobli Koffi, chef de la famille Agblo
M. Awu Kossivi Marcus à Kpélé Agavé
M. Tsogbé Yawo Cyrille et ses sœurs Da Martha, Christine et Da Massah à Lomé
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les diverses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée :



TSOGBE Amaga Rita née KPOVO
Endormie dans le Seigneur le mardi 7 juin 2016 à Lomé dans sa 101^e année
Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :
Vendredi 22 juillet 2016
20 h à l'aube : Veillée de prières et de chants
Samedi 23 juillet 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en l'église catholique de Kpélé Djanipé suivie de l'inhumation au cimetière dudit village
Dimanche 24 juillet 2016
09 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église.
Maison mortuaire : Maison Tsogbé Amaga à Kpélé Djanipé

AVIS DE DECES

Nana Ané Ohiniko Quam Dessou XV, roi des minas
Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
Les familles Sanvee, Lasse, et Tychus-Lawson
MM. Elliott Latévi Atcho Lawson, Béné Boévi Lawson, Peko Anani Lawson, Evans Anoumou Lawson Mme Delali Nadou Lawson
Les enfants de Gody Messan Lawson
Ont la douleur d'annoncer le décès de :



Regina Akua Kuamba SANVEE, épouse Woolley TYCHUS-LAWSON
Institutrice à la retraite
Survenu à Lomé le 8 juillet 2016 dans sa 96^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 29 juillet 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de chants et de prières au temple méthodiste Salem de Hanoukopé
Samedi 30 juillet 2016
07 h 30 - Levée du corps
08 h 00 - Culte au temple méthodiste Salem suivi de l'enterrement au cimetière d'Adjido à Aného
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison familiale de la famille Sanvee à Sanvee Condji.

AVIS DE DECES

Togbé Ahuawoto Savado Zankli Lawson VIII, chef traditionnel de la ville d'Aného
Togbui Eza Gadzedzo IV, chef du village de Gbalavé Tsadomé (Kloto)
La famille royale Lawson
La famille Lawson - Banku
Veuf Lawson Latévi Djissoto
M. Lawson Latévi Léonard, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants
Les enfants de la défunte : Laté Loïc et Latré Petunia
Les familles parentes, alliées et amies
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



LAWSON - BANKU Kokovi Enyonam Solange
Epouse LAWSON Employée à la FUCEC Togo Kpalimé
Endormie dans le Seigneur au CHU Sylvanus Olympio le 7 juillet 2016 dans sa 40^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 22 juillet 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au temple Méthodiste Eben-Ezer d'Aného
Samedi 23 juillet 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement en la même église suivie de l'inhumation au cimetière d'Adido
Maison mortuaire : Maison royale Lolan à Aného.

REMERCIEMENTS



Doyen MAVOR Michel Agbodan
Professeur agrégé des sciences économiques et de gestion à l'Université de Lomé
Rappelé à Dieu le 17 juin 2016 à l'âge de 80 ans.

Selon la volonté du Doyen Agbodan Michel qui a désiré que ses obsèques se tiennent dans l'intimité familiale, une volonté que nous avons respectée dans l'amour, l'enterrement a eu lieu à Agbodan-Kopé le 24 juin 2016.
La famille Agbodan vous remercie du fond du cœur pour votre compréhension et vos marques de sympathie et d'affection.
La messe de trentaine sera célébrée en l'église catholique Notre Dame de la Rédemption de Be-Klikamé **Dimanche 24 juillet 2016 à 8 h.**
Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

AVIS DE DECES

Le régent du canton de Baga et les chefs des villages de Samaragou, Kirgah et Maragou
Le président et le chef coutumier de l'amicale des ressortissants de Baga à Sokodé
Les familles : Takara, Bayogda, Soulouma, Koutoumna et Kounté à Baga, Samaragou, Kirgah, Maragou, Lomé, Sokodé, Kara, Elavagnon et ailleurs
MDL/chef Takara Yawo Antoine, gardien de préfecture en service à la préfecture du Golfe et M. Bayogda Dikortawaka Kokouvi Jean, douanier en service à Aného, leurs frères et sœurs à Baga, Sokodé, Lomé et ailleurs
Les familles parentes, alliées et amies,
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée fille, nièce, épouse, mère et grand-mère :



Veuve TAKARA Midjahoua Claire, née SOULOUMA
Ménagère à Sokodé
Survenu au CHR de Sokodé, le vendredi 1^{er} juillet 2016 à l'âge de 76 ans

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

A SOKODE (P/Tchaoudjo)

Vendredi 22 juillet 2016
18 h - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants dans la maison Takara à Kouloundé (corps présent)
20 h 30 : Départ du corps pour Baga, dans la préfecture de Doufelgou

A BAGA (P/Doufelgou)

Vendredi 22 juillet 2016
19 h à l'aube : Veillée de prières et de chants dans la maison Takara à Samaragou Bindaga
Samedi 23 juillet 2016
06 h - 08 h 30 : Chapelle ardente
09 h 00 : Culte d'enterrement en la paroisse Saint Joseph Ouvrier de Baga, suivi de l'inhumation au cimetière catholique
15 h 00 : Danse traditionnelle «Foka-bina»
NB : Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire après l'enterrement
Dimanche 24 juillet 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâces en la même paroisse pour le repos de l'âme de la défunte
Maisons mortuaires :
A Sokodé : Maison Takara sise à Kouloundé, non loin de l'église catholique
- A Baga : Maison Takara sise à Samaragou Bindaga.

AVIS DE DECES

Le ministère des l'Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation professionnelle
Les familles Pouyan-Ouboa, Gmeba, Gbon-goul, Gharbate à Kpatchalbou
Les familles : Wadja, Djagre, Kiting, Tamandja et Nanle à Wagame et Kitingdo
Les familles : Dawoe, Begnon, Tindjo, et Dianam à Nampoch, Lomé et au Ghana



POUYAN-OUBOA Oupkadiné Lucie
Enseignante à l'EPP Agoè-Daliko
Pieusement endormie dans le Seigneur le 10 juillet 2016 dans sa 44^e année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 22 juillet 2016
19 h - 20 h 00 : Veillée de prières et de chants en l'église catholique Notre-Dame de Lourdes de Guérin-Kouka
20 h à l'aube : Veillée traditionnelle dans la maison mortuaire
Samedi 23 juillet 2016
06 h-07 h 30 : Exposition du corps au domicile de la défunte
08 h 00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation à Nampoch
Dimanche 24 juillet 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église.

NB : Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église après la messe.

AVIS DE DECES

Togbui Adjabli Anthony V. Dufia d'Adafenu- Ghana
Togbui Kinvi Allyn Afanou d'Agbodrafo-Togo
La famille Timothy Agbestiafa Anthony
La famille Allyn d'Agbodrafo
Les enfants du défunt :
- Edith, Noé, César, Koffi, Odile, Esther, Judith, Sarah, Mafio, Mamanvi, Délassi, Momo, John et Abel
Ont la douleur d'annoncer le rappel à Dieu de :



Michel Kwami ANTHONY
Survenu le mardi 14 juin 2016, à Lomé, dans sa 98^e Année

PROGRAMME DES OBSEQUES

Judi 21 juillet 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt corps présent
Vendredi 22 juillet 2016
08 h 30 : Levée du corps
09 h 00 : Culte d'enterrement dans la maison du défunt à Akodesséwoa
NB : Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt après l'enterrement.
Dimanche 24 juillet 2016
09 h 00 : Culte d'action de grâces au Temple EEPT d'Akodesséwoa
Maison mortuaire : Domicile du défunt, juste avant les feux tricolores d'Akodesséwoa

MESSE ANNIVERSAIRE

22 Juillet 1966
22 Juillet 2016



Emile Saliou BARBOZA

LE SEIGNEUR FIT POUR NOUS DES MERVEILLES, SAINT EST SON NOM.

Voici déjà 50 ans que tu nous as quittés laissant un vide que seul Dieu a su combler.
Le chef de famille, toute la famille Barboza, tes enfants et tes petits enfants, les familles parentes et alliées prient tous ceux qui t'ont connu et aimé à assister aux messes anniversaires qui seront dites selon le programme ci-dessous
Vendredi 22 juillet 2016
05 h 45 : Messe anniversaire en la cathédrale Sacré-Cœur de Lomé.
Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.
Dimanche 24 juillet 2016
11 h 00 : Messe d'action de grâces en la chapelle Notre-Dame du Sacré-Cœur Lomé - Plage.
Nous vous réitérons nos sincères remerciements.
Puisse le Tout-Puissant vous le rende au centuple.

AVIS DE DECES

Guin Fiogan Sedégbé Foly-Bébé XV, roi du peuple Guin
Togbui Michel Sassou Dravie-Anyron IV, chef du canton d'Anyron-Kopé
Togbui Edmond Kodjo Héloù Sedzro IV, chef du canton d'Agoè-Nyivé
Togbui Kponve Alofa, chef du canton d'Agoègan
M. Dovi Agbété Blaise, chef de la famille Dovi et les enfants de la défunte : Ayélé, Marie, Marguérite, Généviève et Papavi
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée :



Veuve AMEDEGNATO Akpé Pauline, née DOVI dite «Maman couture»
Enseignante à la retraite
Endormie dans le Seigneur au CHU Sylvanus Olympio le 04 juillet 2016 à l'âge de 82 ans.

PROGRAMME

Vendredi le 22 juillet 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants corps présent à Agoè Sorad Von en face de la CEET à côté du BAR Jerusalem.
Samedi le 23 juillet 2016
08 h 30 : Levée du corps et messe d'enterrement en l'église Marie-Théotokos d'Agoè Nyivé, suivies de l'inhumation au cimetière familial d'Agoègan (Préfecture de Lacs)
Dimanche 24 juillet 2016
08 h 30 : Messe de sortie de deuil et d'action de grâces dans la même église (Marie-Théotokos d'Agoè Nyivé)
Maison mortuaire : Maison Amédégnato à Agoè Nyivé SORAD (maman 2 x 5) von en face de la CEET à côté du Bar Jerusalem.

AVIS DE DECES

Les chefs de cantons de Kovié et d'Agbélouvé
Le chef de la famille Wodih Les familles Wodih, Glikou-Dahlen, Zinsou, Amoussou-da Silveira Le préCident national de la Croix-Rouge Togo
Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très cher et regretté :



WODIH Kouami Koudati Emmanuel William dit «Fo Willy»
Agent de la Caisse de Retraite du Togo à la retraite
Endormi dans le Seigneur le vendredi 17 juin 2016 au CHU Campus à l'âge de 67 ans,

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir honorer de votre présence, les obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après
Vendredi 22 juillet 2016
18 h 30 - 20 h 30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt à Avédji, non loin de la paroisse Notre-Dame de Fatima (église catholique)
Samedi 23 juillet 2016
08 h 45 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement, d'action de grâces et de sortie de deuil en l'église Notre-Dame de Fatima à Avédji suivie de l'inhumation au cimetière de Bè-Kpota.
Maison mortuaire Domicile du défunt, non loin de l'église Notre-Dame de Fatima à Avédji
Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement au domicile du défunt

AVIS DE DECES

Togbui Zoumekey Aka-kpo II, chef du canton de Vo-Koutime
M. Séwonou Misseyou, chef de la famille Séwonou M. Séwonou Apemassi Koffi, opérateur économique à Atakpamé
Le commissaire-lieutenant-colonel Komi Michel Amegran en Service à la direction des services des Forces Armées Togolaises
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée mère, tante et grand-mère :



Veuve Sara Kayivi SEWONOU Apemassi, née AGBO AFANOU AGOTEKPO
Ménagère à Sokodé Hagoume (préfecture de Vo)
Pieusement endormie dans le Seigneur le 3 juillet 2016 dans sa 106^e année

Vous renouvent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister ou vous unir d'intention aux cérémonies funéraires qui se dérouleront selon le programme ci-après :
Vendredi 22 juillet 2016
20 h à l'aube : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte à Soko-Hagoumé
Samedi 23 juillet 2016
08 h 00 : Levée du corps
09 h 00 : Messe d'enterrement sous l'Apam, suivie de l'inhumation au cimetière familial
Maison mortuaire : Maison Séwonou à Soko-Hagoumé
NB : Les salutations d'usage seront reçues après l'enterrement dans la maison mortuaire.

AVIS DE DECES

Le chef du canton de Kouméa
Le chef du village de Sédina (Kouméa)
La famille Boukpeti de Kouméa-Sédina
La famille Katakpe de Kouméa - Sédina
Mme Boukpeti Maguilawé Elisabeth, au GTA-C2A VIE à Lomé, ses frères et sœurs
Mme Tchonda Abidé Gisèle, épouse Wissi, à Lomé et son époux
Mme Badjalimbé Solim, épouse Ouro-Gbele Sani à Lomé et son époux
Les familles parentes et alliées, Profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors de la maladie et du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :



BOUKPETI P'niwè Antoinette
Aide-soignante à la retraite
Survenu au CHU - Sylvanus Olympio de Lomé le mardi 28 juin 2016 dans sa 68^e année.

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient d'assister ou de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Vendredi 22 juillet 2016
20 h 00 - 22 h 00 : Veillée de prières et de chants en la chapelle de Kouméa - Sédina, face à la maison Thomas Boukpeti
Samedi 23 juillet 2016
05 h 00 - 07 h 30 : Exposition du corps au domicile de la défunte à Kouméa-Sédina, Maison Thomas Boukpeti
08 h 00 : Départ du cortège funéraire pour l'église Notre Dame de la Paix de Kouméa
09 h 00 : Messe d'enterrement suivie de l'inhumation au cimetière de Sédina
Les salutations d'usage seront reçues après l'inhumation dans la maison mortuaire, Maison Thomas Boukpeti
Dimanche 24 juillet 2016
07 h 00 : Messe d'action de grâces pour le repos de l'âme de la défunte et de sortie de deuil en la même église (l'église Notre Dame de la Paix de Kouméa)
14 h 00 : Danse So.

AVIS DE DECES

Le régent du trône de Togo-ville
La famille Dovi Apéléte de Dokumé à Togoville, Lomé et Accra
L'Association familiale des descendants de Dovi Apéléte
Veuve Anti Akuwa Marie Apéléte, née Tokpli, ancienne revendeuse au grand marché de Lomé
Mme Constance Abra Apéléte Derman, fonctionnaire du Programme des Nations Unies (PNUD) à Lomé, ses frères et sœurs, leurs conjoints et enfants
Les familles parentes, alliées et amies,
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils, frère, oncle, époux, père, beau-père et grand-père :



Joseph Antoine Amouzou APELETE,
dit «Fo Jo»
Ancien chef du personnel de l'ex-Office des Produits Agricoles du Togo (OPAT), à la retraite.
Survenu le dimanche 17 juillet 2016 au CHR de Lomé Commune, dans sa 88^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES.

Jeudi 21 juillet 2016
18 h 30 : Messe-veillée en l'église Saint Augustin d'Amoutivé
Vendredi 22 juillet 2016
06 h 00 : Chapelle ardente au domicile du défunt
07 h 30 : Levée du corps.
08 h 00 : Messe d'enterrement en la même église.
Inhumation à Togo-ville après la messe.
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire après l'enterrement.

Maison mortuaire : Maison Apéléte à Bè Kpéhénou, A côté de la résidence Kombélota «Villas les jumelles» Non loin de SANILI MOTO sur le Boulevard Notre Dame des Apôtres à Kpéhénou.

AVIS DE DECES

Togbui Michel Agboly Dazie Adjalle VI, chef supérieur de la ville de Lomé, chef canton d'Amoutivé
Togbui Louis Mawuko Adéla Aklassou IV, chef du canton de Bè
Togbui Eugène Samedi Gassou IV, chef du canton de Baguida
Togbui Edmond Hérou Sedjro IV, chef du canton d'Agoè Nyivé
Togbui Komlan Aziagbede Hossou IV, chef du canton de Vakpossito
M. Ayivon Kodjo Hadéta, ses frères, sœurs, cousins et cousines
L'association des enfants de Togbui Michel Koffi Messan Adjalle (AETOM)
Ont la douleur d'annoncer le décès de leur très chère et regrettée tante, sœur et mère :



Veuve ADJALLE Massanvi Marie-Thérèse, née AYIVON (dite Navi)
Endormie dans le Seigneur le 23 juin 2016 dans sa 66^e année.

PROGRAMME DES OBSEQUES

Vendredi 22 juillet 2016
18 h 30 : Veillée de prières et de chants (derrière le dispensaire d'Amoutivé sur la rue Sivomey).
Samedi 23 Juillet 2016
08 h 30 : Début des grandes funérailles, (derrière le dispensaire d'Amoutivé sur la rue Sivomey).
14 h 00 : Levée du corps
15 h 00 : Messe d'action de grâces en l'Eglise St Augustin d'Amoutivé suivie de l'inhumation au cimetière d'Amoutivé.
Dimanche 24 juillet 2016
08 h 00 : Messe d'action de grâces en la même église.

Maison mortuaire : maison feu Togbui Michel Koffi Messan Adjalle à Adoboukomé, face à l'église St. Augustin d'Amoutivé.

COMMUNIQUE

La commission Electorale Consulaire informe les opérateurs économiques que l'opération d'inscription sur les listes électorales consulaires se déroule comme suit :

Ouverture : 07 juillet 2016

Clôture : 05 août 2016

Horaires d'inscription :

- **Matin :** de 08 h à 12 h

- **Après-midi :** de 14 h 30 à 17 h 30

Lieux d'inscription :

- **A Lomé :** siège de la chambre de commerce et d'industrie du Togo ;

- **Chefs-lieux de régions :** délégations régionales de la chambre de commerce et d'industrie du Togo.

- **Préfectures :** Tribunal de première instance

- **Sous-préfectures :** bureaux de la sous-préfecture

- **Préfectures n'ayant pas de tribunal :** bureaux de la préfecture

Le Président

Edeh Dodji GBADOE

LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 500.000.000 FCFA
RCCM TOGO-LOME 1993 B 2452

Lomé, le 08 Juillet 2016

COMMUNIQUE

La Loterie Nationale Togolaise a le plaisir d'informer son aimable clientèle que le grand tirage régional de la Tranche Commune Entente 2016, se fera le vendredi 29 juillet 2016 à Yamoussoukro en République de Côte d'Ivoire. Cette cérémonie de tirage sera retransmise en direct sur les télévisions nationales des cinq pays du Conseil de l'Entente.

A la suite du tirage, les résultats seront mis à la disposition de la clientèle par affichage dans les points de vente, agences et sous agences de la LONATO et seront largement diffusés par les medias de la place.

La Loterie Nationale Togolaise, vous souhaite une bonne chance !

La Direction Générale

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)

LOTIERIE NATIONALE TOGOLAISE

AAO 002/2016/LNT

1. La Loterie Nationale Togolaise a l'intention d'acquérir sur fonds propres, pour son fonctionnement des matériels roulants au titre du Marché AOO 002/2016/LNT.

2. La Loterie Nationale Togolaise sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison du matériel roulant en lot unique composé de :

A°) 04 Pick Up Simple Cabine 4 x4,

B°) 01 véhicule SUV 4 x 4

dans un délai maximum de un (01) mois à compter de la date de notification. Les variantes ne sont pas autorisées. Ces véhicules seront livrés au siège de la Loterie Nationale Togolaise.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini par le Code des marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Loterie Nationale Togolaise, 2470, Avenue de la Chance, B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51 35 08, E-mail : lonato@lonato.tg et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat du Directeur Général, de 07 h 30 mn à 17 h 00 tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

• Etre en règle avec l'administration publique en présentant dans l'offre les pièces administratives indiquées au point 11.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)

• Disposer d'une preuve de facilité de crédit d'un montant au moins égal à 0.5 fois le montant de l'offre.

• Avoir réalisé un chiffre d'affaire annuel moyen au cours des trois (03) dernières années au moins égal à 0,5 fois le montant de l'offre financière du soumissionnaire.

• Fournir la preuve écrite que les véhicules proposés remplissent les conditions d'utilisations suivantes : adaptés aux conditions tropicales avec une température de 40°C

• Disposer d'un service après-vente répondant aux normes spécifiées dans le DPAO.

• Avoir exécuté au moins un marché similaire au cours des trois dernières années.

Voir le DPAO pour les informations détaillées

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après :

Loterie Nationale Togolaise
2470, Avenue de la Chance Lomé
Secrétariat du Directeur Général.

Le paiement sera en espèces à la caisse principale de la Loterie Nationale Togolaise à la même adresse. Le dossier sera transmis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat du Directeur Général de la Loterie Nationale Togolaise au 2470, Avenue de la Chance B.P. : 895 Lomé Tél. : 22 53 57 00 Fax : 22 51 35 08 au plus tard le 25 août 2016 à 10 H 00.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission bancaire ou un chèque certifié délivré par une banque de la place ou ayant une correspondance au Togo, d'un montant de 4.000.000 F CFA, et valable jusqu'à 28 jours après la période de validité de l'offre.

9. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **25 août 2016 à 10 H 30 mn** à l'adresse suivante :

Salle de Conférence au Siège de la Loterie Nationale Togolaise
2470, Avenue de la Chance au 4^e Etage.

Le Directeur Général

K. PEKEMSI





COMMISSARIAT GENERAL
Direction de la Communication Et des
Services aux Usagers
N° 017 / 2016/OTR/CG/DCSU

COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif à la perception de l'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR)

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) rappelle aux contribuables soumis au paiement d'Impôt sur le Revenu des Transporteurs Routiers (IRTR) communément appelé **trimestre** que la perception de cet impôt au titre du **deuxième (2^e) trimestre 2016** débutée depuis le **1^{er} juillet 2016** se poursuivra jusqu'au **31 juillet 2016**.

En outre, il est rappelé aux conducteurs qu'ils sont redevables pour leur propre compte de la Taxe Complémentaire sur Salaire (TCS).

Les contrôles débiteront le **02 août 2016** et s'étendront jusqu'au **30 septembre 2016** sur toute l'étendue du territoire national.

Les retardataires s'exposent à la rigueur de la loi.

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes compte sur le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 12 juillet 2016

Pour le Commissaire Général et p.i
Commissaire des Impôts
Esso-wavana ADOYI

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT A LA
BASE, DE L'ARTISANAT, DE LA JEUNESSE
ET DE L'EMPLOI DES JEUNES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

RESULTATS DE L'EVALUATION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 0002/16/MDBAJEJ/FNFI/PRMP RELATIF A L'ACQUISITION DE CENT (100) ORDINATEURS AU FONDS NATIONAL DE LA FINANCE INCLUSIVE

AUTORITE CONTRACTANTE : Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)

REFERENCE DE LA PROCEDURE
N°0002/16/MDBAJEJ/FNFI/PRMP

DATE DE LA PUBLICATION : 15 mars 2016

OBJET DE LA PROCEDURE : Acquisition de cent (100) ordinateurs au Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)

ALLOTISSEMENT : un.(01) lot

NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES : Dix-sept (17)

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS : aucun

SOUMISSIONNAIRES RECONNUS CONFORMES

SOUMISSIONNAIRES	MONTANT EN TTC A L'OUVERTURE DES OFFRES	MONTANT EN TTC APRES CORRECTION ET AJUSTEMENT	CONFORMITE
1- CITE INFORMATIQUE & TELECOM	43 943 200	44 279 500	Oui
2- GLOBAL CONSULT INGENIERIE	47 200 000	47 908 000	Oui
3- MGM COMPAGNIE Sarl	48 380 000	49 105 700	Oui
4- MICROLINK	49 223 700	49 223 700	Oui
5- GROUPEMENT BLESSING ET/2AB	49 725 200	50 486 300	Oui
6- IDS TECHNOLOGIE	58 944 304	59 828 469	Oui
7- LENAOW	60 363 400	61 268 885	Oui
8- TECHNO SARL	62 540 000	62 540 000	Oui
9- IP STORE	62 304 000	63 238 560	Oui
10- HITECH INFORMATIQUE	63 143 688	63 617 266	Oui
11- CIS AFRICA	63 443 604	63 919 505	Oui
12- 01 INFORMATIQUE	64 900 000	64 900 000	Oui
13- ICS SARL	66 670 000	67 670 050	Oui
14- STNT	66 848 770	67 851 502	Oui
15- IT NET SERVICES	68 746 800	69 262 401	Oui
16- CFAO TECHNOLOGIES	74 558 418	75 117 606	Oui
17- MAPCOM TECHNOLOGIES	89 557 186	90 452 771	Oui

NOM ET ADRESSE DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE

Lot unique : «Acquisition de cent (100) ordinateurs au Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI)»
CITE INFORMATIQUE & TELECOM,
BP 10384 Lomé-Togo
Tél. : 22 48 77 46 / 90 11 83 43 53

MONTANT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

43 943 200 F CFA

PART DU MARCHÉ SOUMISE A LA SOUS-TRAITANCE : NON APPLICABLE

PRISE EN COMPTE DE VARIANTES : NON APPLICABLE

PROCEDURE DEROGATOIRE : NON APPLICABLE

Visa du Responsable des Marchés Publics

Comlanvi HOUENOU

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET
DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
Agence Nationale de Promotion et de Garantie
de Financement des Petites et Moyennes
Entreprises

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

FORMATION EMPRETEC

L'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF) organise un séminaire de formation au développement de l'esprit d'entreprise selon la méthodologie **Empretec**.

Cette formation développée par la CNUCED vise à promouvoir un modèle d'entrepreneurs qui réussissent dans les affaires.

Le programme **Empretec** a pour objectif de donner aux dirigeants de PME/PMI et aux entrepreneurs la possibilité de faire une évaluation objective et complète de leurs potentiels d'hommes et de femmes d'affaires, d'accroître leurs capacités à détecter et exploiter les opportunités d'affaire, de s'adapter à des changements rapides et aux incertitudes.

Date : 05 au 10 septembre 2016 de 08 heures à 17 heures, incluant déjeuner et pause café

Lieu : Hôtel Sarakawa

Inscription : 215 000 F CFA (dernier délai le vendredi 29 juillet 2016)

Public cible : Chefs d'entreprises, promoteurs d'entreprises, cadres de banque, consultants, cadres d'entreprises et toute personne intéressée par le développement de ses capacités entrepreneuriales et managériales.

Le séminaire sera animé par des formateurs certifiés Empretec. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANPGF au 22 53 51 00.

DU 16 AU 30 JUILLET

DES PRIX MIS EN LUMIERE

LES BONS PLANS LUMINAIRE !

APPLIQUE À PARTIR DE
4 500 FCFA

-50%
-40%
-30%

C.C.T Batimat
TOUT POUR LA MAISON, DU SOL AU PLAFOND

WWW.GROUPEBATIMAT.COM
TÉL : 22 21 57 63 / 22 21 50 48

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE



PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



Secteur : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement
Date de lancement de l'Avis : 13 Juillet 2016
Date de clôture de l'Avis : 26 Juillet 2016
AMI N° : 018/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM
N° du Projet : P-TG-KFO-008 / N° du don FAD : 5900155009751 / N° du prêt FAD : 5900150000701

1- Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement au titre de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) à travers le Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du Cabinet chargé de la formation des vérificateurs du Commissariat des Douanes et Droits Indirects sur le contrôle a posteriori.

2- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la formation sur : (i) la compréhension de l'entreprise (son statut, son organisation, son fonctionnement, etc.) ; (ii) l'analyse des états financiers et la réalisation des états de rapprochement, (iii) la collaboration avec les banques (utilisation de documents bancaires notamment des crédits documentaires, ordres de virement, opérations de préfinancement, (iv) la planification stratégique aux fins du contrôle a posteriori ; (v) la technique d'investigation en entreprise, technique de renseignement, de détermination des opérations économiques à risque, les particularités du contentieux douanier ; (vi) la gestion des informateurs, le litige, du contentieux et rédaction de procès-verbaux, gestion du recouvrement, etc.

3- L'Office Togolais des Recettes (OTR) agissant en qualité d'Organe d'Exécution du Projet invite les Cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Cabinets peuvent se mettre

en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «*Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*» de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008 révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5- Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **08 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 17 h 00 (heure locale) du lundi à vendredi**.

6- Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français en ne dépassant pas 50 pages et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **26 juillet 2016 à 10 h 00 heure locale** et porter expressément la mention :

«RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA FORMATION DES VERIFICATEURS DU COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS SUR LE CONTROLE A POSTERIORI»

A l'attention de :

Monsieur le Commissaire des Services Généraux,
Personne Responsable des Marchés Publics
Office Togolais des Recettes, Commissariat Général 41,
Rue des Impôts, 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : (+228) 22 53 14 00 - E-mail : hdjobo@otr.tg/matikpui@otr.tg

Fait à Lomé, le 13 Juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics p.i
Kwami EDJIDOMELE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE



PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE FISCALE (PAGFI)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET



Secteur : Ministère de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement
Date de lancement de l'Avis : 13 Juillet 2016
Date de clôture de l'Avis : 26 Juillet 2016
AMI N° : 019/2016/OTR/CG/PAGFI/RPM
N° du Projet : P-TG-KFO-008 / N° du don FAD : 5900155009751 / N° du prêt FAD : 5900150000701

1- Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement au titre de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) à travers le Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale (PAGFI), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du Cabinet chargé de la formation du personnel enquêteur et vérificateur des impôts en enquêtes et recoupements fiscaux.

2- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent la formation sur les : (i) techniques d'établissement de monographie de recherche d'information et de collecte d'informations auprès des différentes sources ; (ii) techniques modernes de collecte, de traitement et de sécurisation des informations ; (iii) techniques modernes de transmission et de suivi de renseignement, (iv) techniques de préparation préalable avant enquête (travaux de bureau) ; (v) techniques modernes de sélection et de programmation des entreprises à enquêter ; (vi) techniques modernes d'exécution d'une enquête fiscale sur le terrain et les outils nécessaires, (vii) techniques de réalisation des enquêtes et recoupements suivant les meilleures pratiques et initiatives internationales ; (viii) techniques de détection de la fraude et le processus d'évitement de la fraude ; etc.

3- L'Office Togolais des Recettes (OTR) agissant en qualité d'Organe d'Exécution du Projet invite les Cabinets à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Cabinets intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables,

disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les Cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux «*Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants*» de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008 révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5- Les Cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous tous les jours ouvrables de **08 h 00 à 12 h 00 et de 15 h à 17 h 00 (heure locale) du lundi à vendredi**.

6- Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français en ne dépassant pas 50 pages et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **26 Juillet 2016 à 10 h 00 heure locale** et porter expressément la mention :

«RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA FORMATION DU PERSONNEL ENQUETEUR ET VERIFICATEUR DES IMPOTS EN ENQUETTES ET RECOUPEMENTS FISCAUX»

A l'attention de :

Monsieur le Commissaire des Services Généraux,
Personne Responsable des Marchés Publics
Office Togolais des Recettes, Commissariat Général 41,
Rue des Impôts, 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : (+228) 22 53 14 00 - E-mail : hdjobo@otr.tg/matikpui@otr.tg

Fait à Lomé, le 13 Juillet 2016

La Personne Responsable des Marchés Publics p.i
Kwami EDJIDOMELE



Now Accredited by
for study in UK



METTEZ VOS VACANCES EN VALEUR !

1- Cours d'Anglais durant les vacances (Juillet - Août - Septembre 2016)

Cours pratiques de 09h00-12h00 avec Logiciels, CD Audio, Vidéo...
Cours gratuit d'informatique, danse, chorégraphie et théâtre (en anglais)
20 000 F cfa / mois pour 3 fois par semaine (lundi-mercredi-vendredi)
30 000 F cfa / mois pour tous les jours (de lundi à vendredi)

NEW

Tous les après-midi, Atelier Pratique de Cuisine, de Piano, de Guitare,
de Fabrication de colier en perle, de Bricolage (15 000 F cfa)...

2- Séjours Linguistiques et Touristiques

USA, CANADA, ANGLETERRE*

*cours d'anglais+famille d'accueil+restauration
+assurance voyages+plusieurs options

Contactez nous pour les différentes dates.

Accra - Ghana**

**cours d'anglais+hébergement+restauration
+transport+plusieurs options



Situation:

Nyékonakpoé immeuble blanc vert
à 50m des feux rouges de LONATO & SUN SET
[facebook.com/LANGCENTER INTERNATIONAL TOGO](https://www.facebook.com/LANGCENTER-INTERNATIONAL-TOGO)



Frais d'inscription offerts...!!!
pour les 1er inscrits et pour
une famille de 5 enfants et plus

22 21 18 18
92 87 18 18



Premier cabinet de conseil en Ressources Humaines pour l'Afrique



Africsearch recrute pour une Compagnie d'Assurance dans le cadre du renforcement de son équipe :

UN CONTROLEUR PERMANENT (H/F)

Objectifs

Le Contrôleur Permanent a pour principales missions de participer à la surveillance du dispositif de contrôle Interne, en lien direct avec les opérationnels, de s'assurer de la correcte application des normes réglementaires en vigueur et d'élaborer le reporting de contrôle permanent destinés à la Direction Générale.

Missions

Analyser les contrôles du premier niveau

- Mettre en place le dispositif de contrôle permanent en collaboration avec les Directions opérationnelles et la Direction Générale ;
- Réceptionner et synthétiser des listes de contrôle permanent émanant des différents services de la Compagnie ;
- Proposer l'amélioration de la liste des contrôles permanents ;
- Définir et exécuter le plan de contrôle permanent ;
- Vérifier l'effectivité et l'efficacité des contrôles de 1er niveau ;
- Effectuer un diagnostic des dispositifs de contrôle interne.

Effectuer les contrôles du second niveau

- S'assurer que tous les contrôles de premier niveau sont effectués en matière de gestion de sinistre, de la santé et de la production;
- Analyser les opérations quotidiennes pour s'assurer du respect des procédures, lois et règlements ;
- Valider le point sur l'évolution mensuelle des données sinistres, santé et production ;
- S'assurer que les rapprochements sont faits avec tous les comptes gestionnaires ;
- S'assurer de l'adéquation du plan d'actions commerciale à la configuration et à l'évolution du marché ;
- S'assurer de la mise en conformité des dossiers administratifs des intermédiaires par rapport à la réglementation ;
- S'assurer du meilleur suivi du plan d'action commercial eu égard aux objectifs ;
- S'assurer du respect de la politique et des règles tarifaires ;
- S'assurer que les souscriptions sont en accord avec le plan et les conditions de la réassurance ;

- Veiller au respect de la mise en œuvre des principes comptables ;
- S'assurer que les rapprochements entre la comptabilité et la technique sont faits mensuellement et sont matérialisés ;
- S'assurer que les analyses de comptes et les rapprochements bancaires sont faits et que les suspens sont apurés ;
- S'assurer que la trésorerie est tenue de manière optimale ;
- Exécuter toute autre tâche à la demande de son supérieur hiérarchique.

Qualifications & compétences

Formations et expériences

- Niveau Bac+4/5 dans les domaines de la Comptabilité, Audit, Assurances ;
- Maîtriser les principes et techniques du contrôle interne au sein d'un environnement assurantiel et/ou financier ;
- Justifier de 3 ans minimum d'expérience professionnelle en milieu financier, bancaire ou assurance ou en cabinet d'Audit et avoir de bonnes connaissances du milieu des Assurances ;
- Maîtriser l'outil informatique et le Pack Office.

Qualités

- Intégrité, probité, sens de responsabilité et du secret professionnel ;
- Rigueur, organisation, méthode, autonomie, dynamisme ;
- Grande capacité d'écoute, sens du détail, de la synthèse et la capacité à aller à l'essentiel ;
- Grande capacité d'analyse, d'esprit de recherche, d'initiative et force de proposition ;
- Autorité, forte capacité managériale et à fédérer des équipes ;
- Etre disponible et capable de travailler sous pression, en équipe ;
- Etre à l'écoute de ses supérieurs ;
- Capacité d'analyse et de synthèse avec un regard critique ;
- Réactivité et pro activité.

Pour postuler

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur CV, lettre de motivation, copie des diplômes à partir du BAC à l'adresse infotg@africsearch.com
ou AfricSearch Togo 5ème étage, Immeuble DELOITTE. 63, Bd du 13 janvier Nyékonakpoé. Tél. : (228) 22 20 21 04 en indiquant les références du poste à pourvoir.
Date limite de dépôt des candidatures, le 29 juillet 2016 à 18h00 TU N.B. : Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s par téléphone ou par e-mail.
Retrouvez le descriptif de ces postes sur www.africsearch.com



AVIS A LA CLIENTELE

La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du TOGO (C.E.E.T.) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses ouvrages électriques, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et localités selon le programme ci-après :

Mercredi 20 juillet 2016

08h 00 à 15h 00 : Zone Bè Kpéhénou, Tsévié Ville, Gbatopé, Tchékpo et leurs environs.

Jeudi 21 juillet 2016

08h 00 à 12h 00 : Ancien Zongo (Zone BTCl) et ses environs.

A cet effet, la CEET recommande que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients des zones et localités concernées par le désagrément et les remercie pour leur compréhension.

Lomé, le 15 juillet 2016
LA DIRECTION GENERALE



Projet de construction du siège de SAHAM ASSURANCE TOGO à Lomé

Avis d'Appel d'Offres National

1. La Société Civile Immobilière Togolaise de SAHAM a mobilisé des fonds afin de construire le siège de SAHAM Assurance Togo à Lomé (Immeuble R+8). Sont admis à concourir tous les soumissionnaires répondant aux critères du présent Dossier d'Appel d'Offres.

2. La Société Civile Immobilière Togolaise de SAHAM compte utiliser une partie des sommes allouées au titre de ce projet pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché des travaux précisés dans le présent appel d'offres. Le présent marché de construction du siège de SAHAM Assurance Togo à Lomé sera exécuté en Toutes Taxes Comprises.

3. La Société Civile Immobilière Togolaise de SAHAM invite, par le présent appel d'offres, les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la construction du Siège de SAHAM Assurance Togo, immeuble R+8 comprenant les corps d'état suivants : Gros-œuvres - Etanchéité - VRD - Plomberie / RIA - Courants forts & faibles - Ventilation mécanique - Menuiseries - Revêtements - Peintures.

4. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres au secrétariat de la Direction Générale de SAHAM Assurance Togo à Lomé sis à :

**10, Avenue Sylvanus Olympio (ex-Rue du Commerce, en face de l'hôtel du Golfe)
B.P. : 1349, Lomé (Togo)**

Téléphone : (+228) 22 22 93 64 ou 22 22 93 65 Fax : (+228) 22 21 73 58
E-mail : togo@sahamassurance.com

5. Le dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables à l'adresse suivante ou peut être acheté auprès de SAHAM Assurance Togo sis à : **10, Avenue Sylvanus Olympio (ex-Rue du Commerce, en face de l'Hôtel du Golfe), B.P. : 1349, Lomé (Togo), Tél. : (+228) 22 22 93 64 ou 22 22 93 65, Fax : (+228) 22 21 73 58, e-mail : togo@sahamassurance.com**, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **deux cent cinquante mille (250.000) francs CFA** sur demande au service mentionné ci-dessus.

6. Les offres devront être valides pour une durée de **120 jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

7. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus **au plus tard le 02 septembre 2016 à 14 heures 30 minutes** et être accompagnées d'une garantie d'offre d'un montant au moins égal à **soixante-dix millions (70 000 000) F CFA**.

8. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le **02 septembre 2016 à 15 heures 00 minute**, dans la salle de réunion de SAHAM Assurance Togo à Lomé.

Date : le 15 juillet 2016

Le Directeur Général

ATLANTIQUE TELECOM TOGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 au capital social de 8 000 000 000 FCFA
 Siège social : Boulevard de la Paix, Route de l'Éléphant
 Immeuble « MOOV - ETISALAT » - BP : 14 511 Lomé (Togo)
 RCM de Lomé sous le numéro : TOGO - LOMÉ 1998 B 0450



no limit

Dans le cadre de l'enrichissement de sa base de données fournisseurs, Atlantique Telecom Togo (ATT) lance cet appel à soumission à l'ensemble des sociétés intéressées d'être inscrites sur son fichier fournisseurs d'envoyer leurs dossiers et offres de services sous pli fermé à l'accueil/réception du siège d'Atlantique Telecom Togo (ATT) / Moov Togo à Lomé avec la mention :

Demande d'inscription au fichier fournisseur
Service Achats, Atlantique Telecom Togo (ATT) / Moov Togo
À l'attention du
BP 14511 Lomé - TOGO.

Le dossier à envoyer doit être constitué des pièces suivantes :

1 - Identification légale du fournisseur (société):

- Fiche de renseignements fournisseur dûment rempli (coordonnées, adresse mail...)
 - Carte d'opérateur économique (COE) en cours de validité
 - Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) ou carte unique de création d'entreprise
 - Quibus fiscal en cours de validité
 - Attestation de la CNSS confirmant que le fournisseur est à jour vis-à-vis de la CNSS
 - L'autorisation d'installation en cours de validité
 - Présentation détaillée sur le ou les domaines d'activité du fournisseur ainsi que les projets réalisés durant les trois dernières années
 - Bilan et compte de résultat des trois dernières années
- Pour les :
- représentants de marque internationale à Lomé, la lettre d'agrément du représentant au Togo
 - fournisseurs étrangers de l'Afrique de l'ouest, la copie de l'agrément UEMOA ou CEDEAO

2 - Références techniques :

- Certificats/ Attestations de références de moins de trois ans délivrées à la société attestant la bonne exécution des travaux ou prestations de services qui leur ont été confiés par d'autres entreprises, institutions publiques ou privées
- Présentation détaillée des moyens humains et techniques de la société accompagnée éventuellement d'illustrations selon le domaine d'activité dans lequel opère la société
- Catalogues, brochures ou tout document de présentation des produits commercialisés par la société
- Une certification ISO 9001 est un atout majeur (Si oui joindre une copie du certificat ISO valide)

P.B. :

- * La fiche de renseignement est à retirer au niveau de la réception du siège de ATT
- * Les fournisseurs retenus seront avisés par courrier ou mail
- * Le fournisseur a la possibilité de mentionner le domaine d'activité sur lequel il veut s'inscrire
- * Le dossier devra être transmis sous pli fermé avec la mention « inscription au fichier fournisseur » au plus tard le 01 Août 2016

OMNISPORTS/JO-2016

Daniah, seule nageuse à défendre la Libye à Rio

Daniah Hagul part à Rio (5-21 août) avec un lourd poids sur les épaules. Elle sera la première femme à nager pour la Libye aux jeux Olympiques depuis la chute du dictateur Mouammar Kadhafi.

Dans un pays où l'on apprend à tirer dans un ballon avant même d'apprendre à parler, la natation est loin d'être le sport préféré des Libyens. Piscines et clubs de natation sont quasi inexistant, et le budget de la Fédération reste limité dans cet Etat déchiré par les conflits depuis la chute de Kadhafi en 2011. A 17 ans, ce sera sa première participation aux JO. En 2015, elle a remporté trois médailles d'or lors d'une compétition internationale au Qatar et elle a réussi à se qualifier pour les Championnats du monde à Kazan en juillet-août, même si elle n'a pas dépassé les séries. Si Daniah a pu se hisser au top niveau, elle le doit à la décision de ses parents de s'expatrier à Malte dans les années 1990. Son père Ba-



La nageuse Daniah Hagul, première femme à défendre les couleurs de la Libye.

chir et sa mère Samira, Libyenne elle aussi, ont toujours encouragé Daniah dans sa carrière de nageuse, avec l'espoir que les mentalités changeront dans leur pays.

Si la presse libyenne parle peu de Daniah, son histoire et son exemple

sont largement mentionnés sur les réseaux sociaux par les Libyens, qui préféreraient voir le nom de leur pays associé à une médaille olympique plutôt qu'à la guerre. Avec en ligne de mire le rêve des jeux Olympiques, elle se lève

tous les jours très tôt pour faire ses longueurs avant ses cours, puis s'entraîne des heures avec son coach maltais quand elle est de retour chez ses parents pour les vacances. Pourtant, même après avoir attiré l'attention du Comité olympique libyen, Daniah réalise qu'à cause de la situation dans ce pays, les financements pour la soutenir seront limités.

La Libye a participé dix fois aux JO mais n'a jamais remporté de médaille, à l'exception d'une en bronze aux jeux Paralympiques. Seules quatre Libyennes ont concouru en natation avant Daniah: Soad et Nadia Fezzani en 1980, Amira Edrahi en 2004 et Asmahan Farhat en 2008.

(AFP)

ATHLETISME/ Renaud Lavillenie signe sa meilleure performance mondiale

Le perchiste Renaud Lavillenie a signé la meilleure performance mondiale de l'année en franchissant 5,96 m au meeting de Sotteville-lès-Rouen, lundi, à moins de trois semaines des Jeux de Rio.

Lavillenie, 29 ans, avait à cœur de rebondir après un échec douloureux le 8 juillet aux Championnats d'Europe à Amsterdam où il avait abandonné un titre dont il était le triple détenteur en échouant à trois reprises à 5,75 m dès son entrée dans le concours. Cette fois, le recordman du monde (6,16 m en salle depuis 2014) a pris le soin de remporter d'abord le concours avant d'aller passer la barre de 5,84 m en deux fois, puis celle de 5,96 m dès son premier essai. Il efface ainsi son saut à 5,95 m réalisé aux Championnats de France fin juin.

«Air Lavillenie» a ensuite tenté à trois reprises une barre à 6,01



Renaud Lavillenie signe la meilleure performance mondiale.

m, sans succès. Après la déception d'Amsterdam, le Français avait expliqué ne pas vouloir pour autant «effacer la compétition». Il a su rebondir

à Sotteville et engrange de la confiance alors que les Jeux approchent à grand pas...

(AFP)

A 50 JOURS DES JEUX PARALYMPIQUES DE RIO 2016

126 athlètes français dans les starting-blocks

Cent vingt-six athlètes français participeront aux Jeux paralympiques de Rio 2016, du 7 au 18 septembre, a annoncé hier le Comité paralympique français (CPSF), qui a également dévoilé le nom de son porte-drapeau, le joueur de tennis en fauteuil, Michaël Jérémiasz.

Athlétisme, voile, escrime, haltérophilie, tennis, rugby: au total 126 Français soit 42 femmes et 84 hommes âgés de 16 à 55 ans, seront engagés dans 17 des 23 disciplines que compte cette XV^e édition, qui débutera deux semaines après les jeux Olympiques (5-21 août). Petite nouveauté pour cette édition, deux nouveaux sports feront leur entrée dans la compétition: le canoë-kayak et le triathlon.

Déçu il y a quatre ans à Londres, où elle était arrivée 16^e au classement des nations avec huit médailles d'or, la délégation française espère remonter le tableau.

«Notre objectif est de reve-

nir dans le top 15, avec la 10^e place en ligne de mire», a déclaré Emmanuelle Assmann, présidente du CPSF, lors d'une conférence de presse de présentation de la délégation. Espérant faire «résonner les valeurs du handisport» et «toucher celles et ceux qui se sentent à la marge de la société», cette ancienne athlète de haut niveau en escrime a encouragé les sportifs à «saisir l'opportunité des Jeux pour marquer les esprits». Quelque 4.350 athlètes représentant 176 nations sont attendus à Rio pour se disputer les 528 médailles d'or en jeu.

(AFP)

FUTSAL /TOURNEE DE LA COUPE DU MONDE

Bucaramanga, première étape du Trophée de Colombie 2016

Le maire de la ville de Bucaramanga, Rodolfo Hernandez et le gouverneur du département de Santander, Didier Tavera, ont donné, lundi, le coup d'envoi de la Tournée du Trophée de la Coupe du Monde de Futsal de la FIFA, à Bucaramanga. L'événement s'est déroulé au sein de l'auditorium de la mairie.

«Nous voulons faire de Bucaramanga un carrefour central, en recevant des personnes venues du monde entier pour profiter de cette grande fête», a déclaré Rodolfo Hernandez. «Le trophée ralliera les quartiers les plus populaires, les parcs et les centres commerciaux, puis différents endroits du département», a-t-il déclaré devant une foule comblée. Le maire de Bucaramanga

s'est réjoui de l'aubaine que représente pour sa ville le fait d'avoir été choisie pour accueillir un tel événement. Il a exprimé sa «gratitude envers le gouvernement national» pour les efforts consentis afin que la Colombie puisse recevoir une Coupe du Monde. Il s'est dit «fier d'ouvrir les portes de la ville» aux spectateurs et aux touristes afin qu'ils profitent de la Tournée du Trophée jusqu'au 27

juillet. Bucaramanga accueillera les rencontres du Groupe D, celui du Brésil, de l'Ukraine, du Mozambique, de l'Australie. Elle recevra par ailleurs les matches du Groupe E, celui de l'Argentine, du Kazakhstan, du Costa Rica et des Îles Salomon. Les matches Espagne - Maroc, du Groupe F, et Italie - Viêt-Nam, du Groupe C, se disputeront aussi dans le Coliseo del Bicentenario.

Après avoir parcouru les villes de Medellin et de Cali, les deux autres pôles élus pour accueillir la Coupe du Monde, le trophée poursuivra sa route vers la capitale, Bogota, le 2 septembre, soit huit jours avant le début de la compétition.

FIFA.com

Brève ...

Un ancien membre de l'encadrement de l'équipe de baseball des Saint Louis Cardinals, Chris Correa a été condamné, lundi, à 46 mois de prison dans une affaire d'espionnage informatique d'une équipe rivale de la Ligue majeure de

baseball (MLB).

La Cour de district de Houston a assorti cette peine de prison d'une amende de 280.000 dollars (252.820 euros). Chris Correa, qui était chargé de la supervision des adversaires des Cardinals, a reconnu s'être introduit dans

Brève ...

le réseau informatique des Houston Astros entre mars 2013 et mars 2014. Il a fait part avant l'énoncé du jugement de ses regrets: «Je me suis comporté de façon honteuse, toute cette affaire est de loin ce que j'ai fait de pire dans ma vie», a-t-il assuré.

Brève ...

Correa avait obtenu le mot de passe pour accéder à des informations confidentielles, comme des échanges de courriers électroniques, les statistiques à l'entraînement et en match des joueurs des Astros, leurs situations contractuelles, ainsi que les rapports éta-

blis par les superviseurs des Astros sur les autres équipes de la MLB. Il avait été aussitôt licencié par les Cardinals qui pourraient écoper maintenant d'une sanction sportive de la MLB.

FOOTBALL

GALA FEMININ A TABLIGBO

L'équipe de Gakondji s'adjuge la coupe

L'équipe féminine de football du quartier Gakondji dans la commune de Tabligbo a remporté la coupe du gala de football de la journée mondiale de la population joué le mercredi 13 juillet à Kpokpo-Kondji en disposant de son homologue de Tahé aux tirs au but par 2 buts contre 1. A la fin du temps réglementaire, le score était vierge.

La compétition organisée par l'ONG « *Jourdain, vie et santé* » (JVS) a regroupé des équipes féminines de quatre quartiers de la commune à savoir Kpokpo-Kondji, Badé-Kondji, Tahé et Gkondji. Elle avait pour objectif de mobiliser les jeunes et les adolescents autour du thème de la journée mondiale de la population « *Investir dans les adolescentes* ». Les matchs joués sous forme de tournoi en 5 mn x 2 étaient d'un niveau technique acceptable et marqués par le fair-play.

Au finish, c'est les joueuses de Gakondji qui s'imposent en finale face à leurs consœurs de Tahé aux tirs au but par deux buts contre

un. Toutes les équipes qui ont participé au gala ont eu droit à des prix composés d'enveloppes financières, de paquets de préservatifs masculins et féminins auxquels s'ajoute la coupe pour les vainqueurs. En marge du football, l'ONG a organisé des dépistages gratuits aux IST/VIH/SIDA accompagnés de distribution gratuite de médicaments pour les IST.

Ce gala de football a sanctionné les trois jours d'activités marqués par une caravane à travers la ville de Tabligbo, des causeries-débats sur les IST/VIH/SIDA. Les violences liées au genre et la santé de la reproduction. Il y a eu aussi des projections de films sur

les IST, des jeux questions-réponses dotés de prix et des échanges avec les parents sur la nécessité d'investir dans l'adolescence.

Le responsable du suivi et planification de JVS, Kodjokpoé Komivi et le chargé du suivi à Tabligbo, Kwaku N'Kunu ont invité les adolescents et les jeunes à mener une vie sans risques et à adopter des comportements responsables. Ils leur ont demandé d'éviter la drogue et les mauvaises compagnies et les ont exhortés à fréquenter le centre conviviale d'écoute des jeunes pour avoir des conseils utiles à leur vie.

NIGERIA / Le Guen nommé conseiller technique des Super-Eagles

L'entraîneur français Paul Le Guen a été nommé lundi conseiller technique de la sélection du Nigeria, qui va tenter de se qualifier pour le Mondial-2018 dans un groupe difficile avec l'Algérie, le Cameroun et la Zambie.



Paul le Guen, conseiller technique des Super-Eagles.

Un temps évoqué comme sélectionneur, il aura finalement un rôle de superviseur, « *assisté du Nigérian Salisu Yusuf, qui sera entraîneur en chef de l'équipe* », a

annoncé la Fédération dans un communiqué.

Il aura pour mission de qualifier le Nigeria pour le Mondial-2018 en Russie, alors que les « *Super-*

Eagles » ont échoué en mars à se qualifier pour la CAN-2017, leur deuxième échec consécutif.

Paul Le Guen (52 ans) avait mené le Cameroun au Mondial-2010. Il a également entraîné le Stade Rennais (1998-2001), l'Olympique lyonnais (champion de France en 2003, 2004 et 2005), les Glasgow Rangers (2006-2007) et le Paris SG (2007-2009). Il a ensuite été sélectionneur d'Oman à partir de 2011, mais a été licencié en novembre 2015 après des débuts compliqués dans les qualifications pour le Mondial-2018.

Cafonline

MARATHON DE LONDRES / DOPAGE

Une amende d'environ 480 000 euros pour la Russe Shobukhova

La marathonnienne russe Liliya Shobukhova, exclue à vie des principales courses mondiales pour dopage, a été condamnée hier par la justice britannique à rembourser près de 480.000 euros au Marathon de Londres, épreuve qu'elle avait remportée en 2010.

« *La prochaine étape est de faire reconnaître la sanction en Russie* », a expliqué le directeur général de la compagnie London Marathon Events Nick Bitel, et d'ajouter : « *l'argent qui nous sera retourné sera redistribué aux athlètes grugés par Shobukhova* ». Shobukhova, âgée aujourd'hui de 38 ans, avait gagné le Marathon de Londres en 2010 et avait terminé deuxième l'année suivante.

Toutes ses victoires, celle de Londres et trois marathons à Chicago (2009, 2010, 2011), avaient été effacées des tablettes en avril 2014 lorsqu'elle avait été interdite de compétition pendant trois ans et deux mois par l'IAAF.

Selon son témoignage dans l'affaire Diak, qui a permis une réduction de sa suspension de sept



La marathonnienne Liliya Shobukhova condamnée à payer une amende de 480 000 euros.

mois en août 2015, l'athlète russe a également payé quelque 600.000 dollars (555.000 euros) de pots-de-vin pour pouvoir participer aux JO-2012 de Londres.

(AFP)

DOPAGE / Le football russe et son président mis en cause par le rapport McLaren

Le rapport McLaren sur le dopage d'Etat en Russie, publié lundi, a également mis en évidence onze cas de dopage dans le football dissimulés par les autorités et le rôle joué par l'omniprésent Vitali Moutko.

Entre 2012 et 2015, 643 cas de dopage ont été dissimulés par des autorités russes, dont onze cas concernant des joueurs de football russes, indique le rapport rédigé par le juriste canadien Richard McLaren qui a mis en évidence un recours au dopage sur la supervision des autorités russes lors des JO d'hiver 2014 de Sochi. Si les cas concer-

nant le football sont nettement inférieurs à ceux concernant l'athlétisme (139) et l'haltérophilie (117), le football a la particularité d'avoir bénéficié de l'attention de Vitali Moutko, le ministre russe des Sports qui préside aussi la Fédération russe de football et le Comité d'organisation de la Coupe du monde 2018 en Russie. Le rapport précise que l'un de ces cas concernait « *un joueur de football étranger évoluant dans le Championnat de Russie* ».

A l'issue de la publication de ce rapport, l'Agence mondiale antidopage, commanditaire de cette enquête, a fait

plusieurs recommandations, dont l'une adressée à la Fédération internationale de Football (FIFA), à propos de Moutko qui est aussi membre de son comité exécutif. « *L'AMA exhorte le comité d'éthique de la FIFA à étudier les accusations concernant le football et le rôle joué par le membre (Moutko) de son comité exécutif* », a indiqué le président de l'AMA, Craig Reedie. La FIFA a indiqué qu'elle avait pris acte de la recommandation de l'AMA, tout en rap-

pelant que son comité d'éthique était « *indépendant* ».

« *De son côté, la FIFA va demander à l'AMA qu'elle lui fournisse tous les détails sur les cas individuels de dopage dans le football russe qui sont évoqués dans le rapport McLaren* », a indiqué l'instance internationale. « *Une fois que la FIFA aura reçu ces informations, elle prendra les mesures appropriées* », a-t-elle conclu.

(AFP)

Brève ...

A 17 jours des jeux Olympiques de Rio et au lendemain du rapport McLaren sur le dopage en Russie, le CIO a décidé hier d'étudier « *toutes les options légales* » entre une exclusion collective de la Russie des Jeux de Rio « *et le droit à la justice individuelle* » des sportifs russes. Dans son

communiqué, le Comité international olympique précise qu'il va « *prendre en considération* » l'avis du Tribunal arbitral du sport de Lausanne attendu d'ici jeudi sur l'appel des 60 athlètes russes face à la suspension de la Fédération russe d'athlétisme.

Togo Presse

Directeur de Publication
Directeur de la Rédaction
Rédacteur en chef
Secrétaire général de la Rédaction
Actualités nationales et Reportages
Etranger
Sport
Directeur de la Production et de la Qualité
Directeur Commercial

Rémy Banafey ASSIH
Anoumou KATE-AZIAGLO
Kossi N'BOUKE
Essohanem ASSOUMATINE
Komlan Ayodou DENGUEWA
Messan GOLI
Siméon EGBADE
Kokou HOUÉSSOU
Pizikilé Komi TCHALLA

Edité et imprimé par

La Société Nationale des Editions du Togo (EDITOGO)

Tél. : (EDITOGO) 22-21-37-18 / 22-21-61-08

Fax : (TOGO-PRESSE) 22-22-37-66

1B.P. : 891 Lomé 1 (TOGO) www.togopresse.tg